

Les tata de la vallée de la Falémé

La brève histoire des entités étatiques de la vallée de la Falémé que nous avons survolée dans le chapitre précédent nous a permis de constater que, depuis leur émergence dès la fin du 16^{ème} siècle jusqu'à leur mise sous tutelle française à la fin du 19^{ème} siècle, ces entités ont entretenu des rapports tumultueux avec leurs voisins. Jalonnés de conflits à répétition, ces rapports ont entraîné l'édification de multiples fortifications à travers la vallée. Nos travaux de terrain ont permis d'identifier 15 sites, presque tous situés sur la rive gauche de la rivière Falémé (fig. 6.1). Dans ce chapitre, nous présentons les résultats des travaux archéologiques et historiques que nous avons effectués sur les sites identifiés. Les informations présentées sont liées

aux données disponibles pour les différents sites; certaines peuvent donc être exhaustives et d'autres partielles. Comme nous l'avons déjà signalé dans le chapitre 1, c'est en fonction des informations disponibles que les sites ont été classés, des plus documentés aux moins documentés. Ainsi, nous présentons d'abord les sites sur lesquels on dispose à la fois de données archéologiques récoltées sur le terrain et d'informations historiques, écrites et/ou orales. Les données archéologiques concernent l'aire fortifiée, la technique et les matériaux de construction des structures, ainsi que les artefacts mobiliers et les datations ¹⁴C que l'on trouve sur les sites. Les données historiques sont constituées par les informations tirées de la littérature



Figure 6.1. Carte des sites étudiés et localisation des entités étatiques.

historique et par celles que nous avons collectées au cours des enquêtes dans les villages. Grâce aux données historiques, nous avons des informations sur le contexte de construction, l'utilisation et la destruction (ou abandon) des structures.

Trois campagnes de terrain ont été nécessaires pour la collecte des données archéologiques et historiques orales (Aymeric in Huysecom *et al.* 2017 : 165-169 ; Aymeric in Mayor *et al.* 2018 : 218-226 ; Aymeric in Mayor *et al.* 2019). En raison de divers facteurs tels que l'état de conservation, l'obtention de l'autorisation de fouille auprès des populations riveraines ou responsables des sites, tous les sites découverts n'ont pas été fouillés. Pour ce qui est de la chronologie, nous avons obtenu des dates radiocarbone pour les sites de Samba Yaye, Dalafi et Som Som ; pour les autres sites, nous nous sommes basés sur le croisement des données historiques écrites et orales.

6.1. Som Som

6.1.1. Localisation du site

Le site de Som Som (long. -12.39722; lat 14.62528), également orthographié Somsomp, est situé au sud-ouest du village de Sarre et à 12 km au sud-est du village de Samba Kontaye. Il se trouve dans une plaine, bordé au sud et à l'ouest par un méandre de la rivière saisonnière Balonkholé, appelé *mayo* Som Som par les populations locales. De l'autre côté de la rivière, s'élève une petite colline haute d'environ 80 m, tandis qu'à l'est se trouve une plaine incisée par de petits ravineaux et couverte par des buissons et des arbustes. La zone est actuellement inhabitée. On y dénombre de nombreux baobabs dans la plaine jouxtant le site, le reste de la végétation étant constitué d'arbustes et d'herbes saisonnières.

6.1.2. Données archéologiques

Le *tata* de Som Som mesure environ 88 m dans sa longueur ouest-est et 78 m pour la longueur nord-sud. La surface couverte par le site est d'environ 55 a ; son périmètre est d'environ 310 m. L'entrée principale est au nord-est, face à la plaine où un nombre important de vestiges suggèrent l'existence d'un village probablement contemporain du *tata*. À cette entrée, il subsiste des traces d'aménagement d'un vestibule (fig. 6.2). Au sud-ouest, on distingue très nettement un réduit à l'intérieur du *tata* ; ce réduit possède également son vestibule. L'empierrement formé par l'éboulis est massif et compact. Sous cet éboulis, nous avons retrouvé les assises de la fondation du mur au cours de la fouille.

Au sud du site, on a implanté un carroyage de 24 m² (6 m × 4 m), mais seul 15 m² (5 m × 3 m) ont été excavés entièrement. Les décapages ont suivi des niveaux arbitraires, évoluant par épaisseur de 20 cm jusqu'à une profondeur de 140 cm sous la surface du sol interne du *tata*. Entre la surface intérieure du *tata* et la surface extérieure, la dénivellation est très importante ; cela est dû

à la pente qui, partant de la base de la muraille s'abaisse vers la rivière Balonkholé qui coule à proximité.

Sous les décombres, un reste de mur, dont la hauteur de la fondation jusqu'à l'assise supérieure conservée est de 120 cm, a été mis au jour. L'assise supérieure dégagée permet d'identifier un mur constitué par un double parement de pierre. Pour la section dégagée, on note la présence d'une pierre traversante dont les extrémités apparaissent dans les deux parements, extérieur et intérieur ; c'est probablement une pierre de liaison (fig. 6.3 et 6.4). Les autres pierres des parements sont des moellons bruts qui ont donc diverses formes, certains étant ronds et polis, tandis que d'autres présentent des angulosités. Ces moellons ont des dimensions comprises entre 10 et 15 cm en général. Quelques blocailles de remplissage sont dispersées dans le mortier entre les parements.

La technique de construction utilisée est la maçonnerie avec mortier. Les assises sont élevées au moyen de moellons liés par un mortier de terre pétrie. Pour les 120 cm mis au jour, on distingue entre 7 et 9 assises ; cela est dû au fait que les moellons n'ont pas la même dimension. Le long du mur, les 4 assises de soubassement sont constituées par des blocs dont la longueur est supérieure à 20 cm en moyenne (fig. 6.5). Les autres assises qui se superposent sont constituées par des blocs de plus petites dimensions.

À l'extérieur du *tata*, un amas de pierre est directement entassé sur le parement externe du mur. S'élevant sur environ un mètre de hauteur, cet amas est à distinguer des pierres issues de l'éboulement du mur : c'est un amas de soutènement (fig. 6.6). Sa partie inférieure est massive et bloque à l'extérieur les 4 assises inférieures qui sont observées sur la façade interne. Nous avons prélevé un échantillon de charbon (ETH-88783) pour datation dans la couche cendreuse qui est prise sous cet amas de soutènement.

Sur le profil ouest de la coupe du sondage (fig. 6.7), nous observons six couches stratigraphiques que nous pouvons décrire ainsi, du sommet à la base :

- Couche a : sédiments limono-argileux fins, bruns, très compacts; son sommet est au contact avec le niveau de circulation contemporain. Hormis les artefacts prélevés en surface, cette couche contient peu de vestiges ;
- Couche b : sédiments limono-argileux, orangé, compact, contient peu de vestiges, notamment des tessons fragmentés de céramiques ;
- Couche c : sédiments cendres, de couleur grisâtre et peu épais. Elle fait penser à un niveau de destruction ;
- Couche d : sable limono-argileux, brun. Couche épaisse, peu compacte et contenant des tessons de céramiques grossières ;
- Couche e : épandage et dépôt cendres, contenant des poches de sables limoneux. Très pulvérulent, cette couche a livré une quantité importante de vestiges mobiliers. C'est également dans cette couche que nous avons prélevé l'échantillon de charbon ETH-88781 ;

Tata de Som Som
Relevé et D.A.O : J. Aymeric
Mesure: K. Sy, M. Konte, O. Kane
15/02/2018

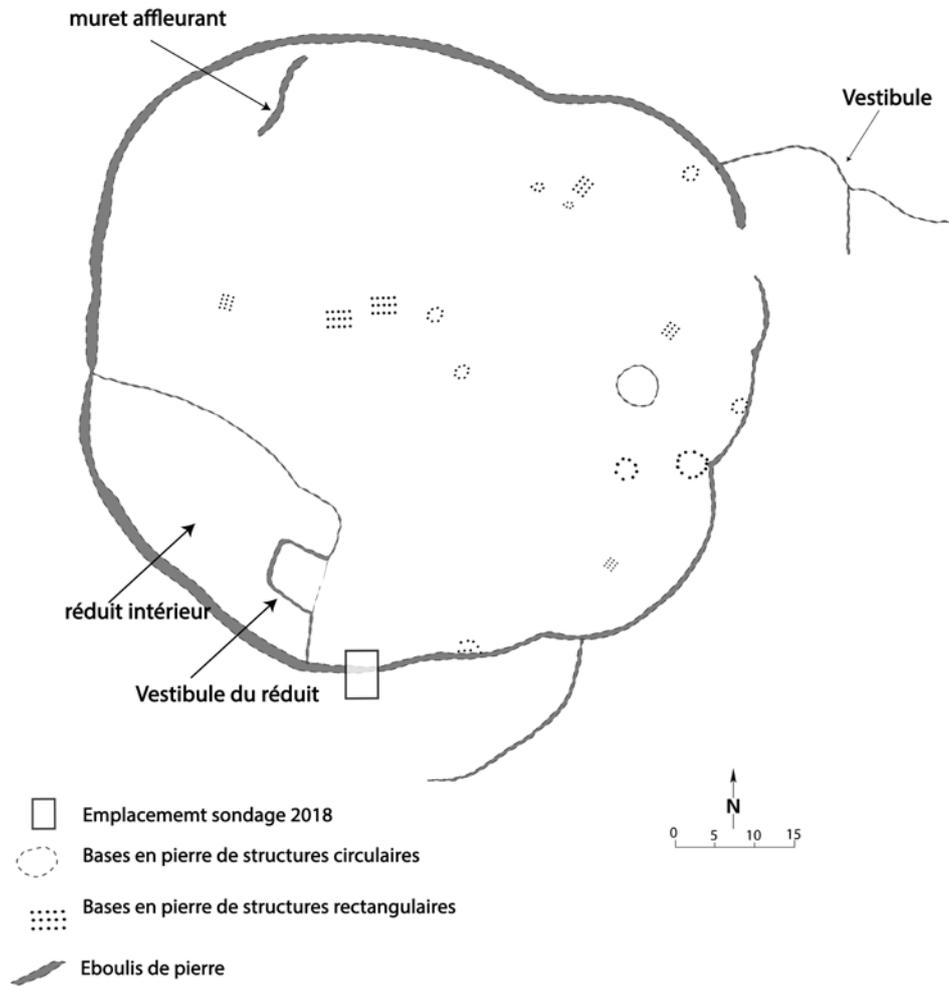


Figure 6.2. Som Som, relevé de l'éboulis de la muraille.

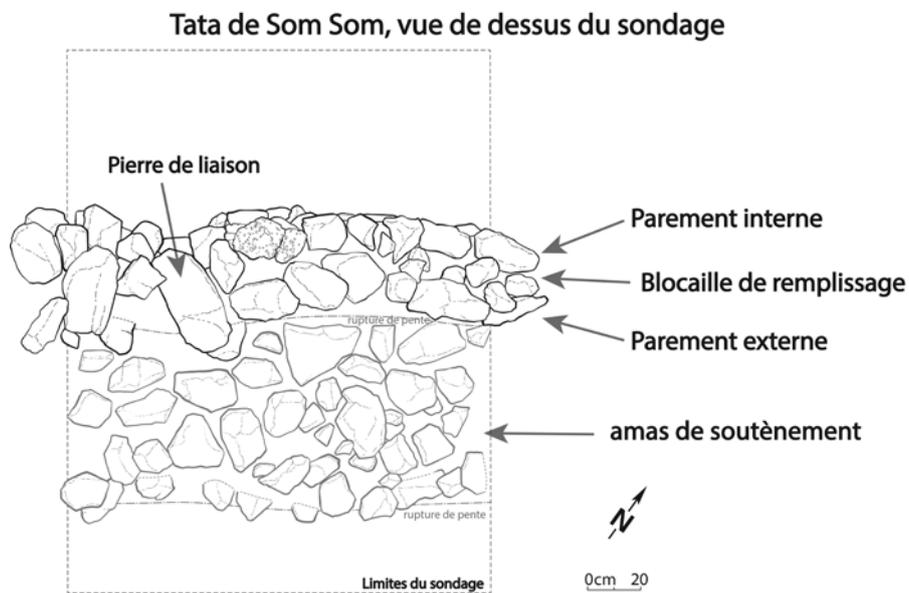


Figure 6.3. Som Som, relevé d'après photo de la base de la muraille dégagée après sondage (D.A.O. D.G).

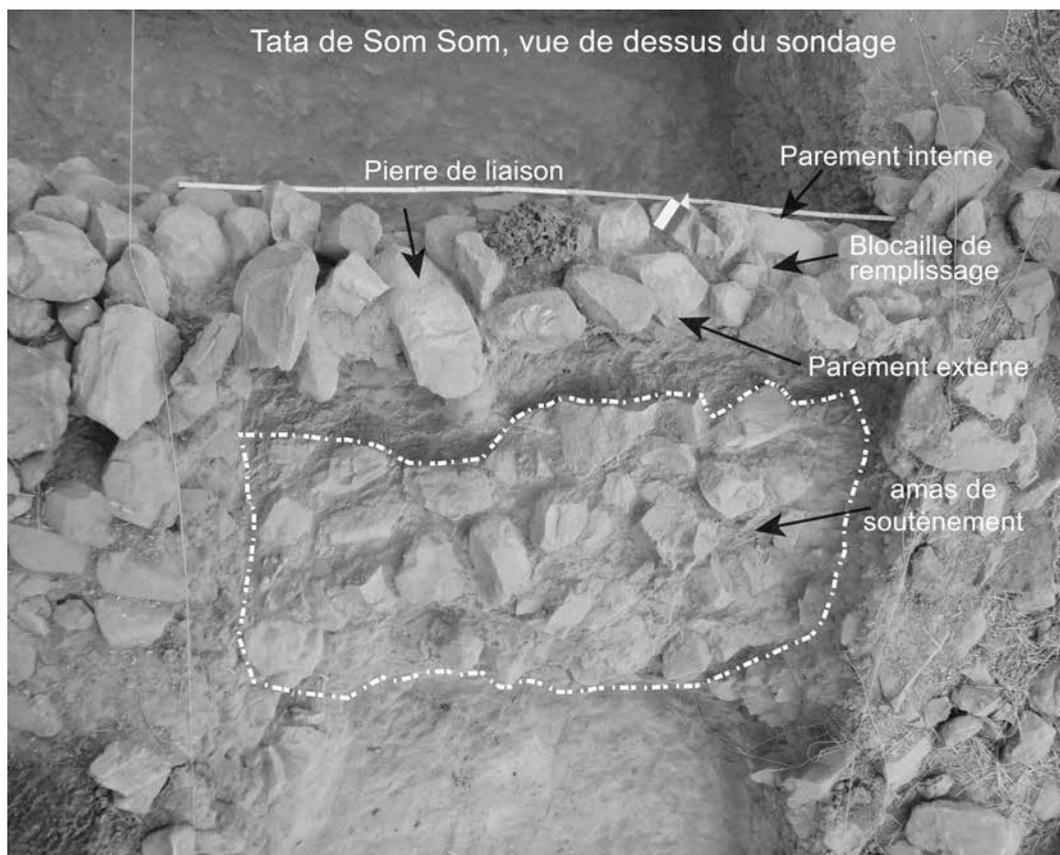


Figure 6.4. Som Som, photographie de dessus de la muraille.



Figure 6.5. Som Som, assises de fondation et d'élévation de la muraille.



Figure 6.6. Som Som, vue de l'amas de soutènement extérieur de la muraille.

- Couche f : limon argilo-sableux, brun, compact et ne contenant pas de vestiges.

La surface du site et la zone fouillée ont livré un important mobilier archéologique dont la grande partie est constituée de tessons de céramique, de pointes en fer, de faïence (fig. 6.9), de perles de verres (fig. 6.8) et de tessons de bouteille (fig. 6.10). Le matériel céramique est très fragmenté, et aucun vase entier n'a été observé ni en surface ni en fouille. Les tessons de panses, qui représentent une part importante de ce matériel, sont en général très épais, peu décorés, même si certains d'entre eux ont un engobe rouge. La plupart des bords sont simples, éversés ou ourlés et n'ont pas de décoration. Les céramiques sont dégraissées principalement à l'aide d'un dégraissant végétal.

6.1.3. Données historiques

Comme nous l'avons déjà souligné, le site de Som Som a souvent été évoqué dans la littérature du 19^{ème} siècle (Aymeric in Mayor *et al.* 2018 : 220). Ce site est également un lieu dont l'histoire est très bien connue des populations riveraines des villages voisins. En dehors de quelques précisions que les écrits historiques ont fournies, les traditions historiques orales concernant ce site sont pratiquement similaires à l'histoire du site présentée dans la littérature historique. On retrouve les mentions de ce site chez des auteurs comme Anne Raffenel (1846 : 333), Louis Faïdherbe (1889 : 203-204), André Rançon (1894 b : 525-527) et Alexandre Sabatié (1925 :93). Parmi ces

auteurs, il est certain qu'A. Raffenel et L. Faïdherbe ont vu le village de Som Som et son *tata* au temps de sa splendeur ; A. Rançon et A. Sabatié relatent sa destruction, sans y avoir assisté personnellement.

Anne Raffenel, qui a fourni de nombreux de détails sur les *tata* qu'il a rencontrés durant sa mission d'exploration vers les mines de Kenieba, ne livre qu'une description très brève et très sommaire du *tata* de Som Som en ces termes : « À 5h. 17', arrivée à Somsomp, assez grand village qui possède un tata : il ne présente rien de remarquable. » (Raffenel 1846 : 333).

C'est à Louis Faïdherbe que l'on doit une description détaillée de la muraille du *tata* de Som Som :

« La forteresse de Somsom, placée sur le marigot de Balonkholé et au pied d'une chaîne de collines rocheuses, à moitié chemin entre Bakel et Sénoudébou, avait environ 300 mètres de tour. Le mur avait 5 mètres de hauteur et 1m. 20 d'épaisseur en bas.

Il était construit en pierres, terre glaise et paille hachée ; dix-huit tours à étage, faisant office de bastions, garnissaient l'enceinte. Dans certains endroits il y avait double ou triple enceinte. Dans l'intérieur se trouvait un réduit dont l'enceinte était garnie de quatre autres tours » (Faïdherbe 1889 : 203).

Alexandre Sabatié reprend cette description en mentionnant que le mur avait trois mètres de hauteur

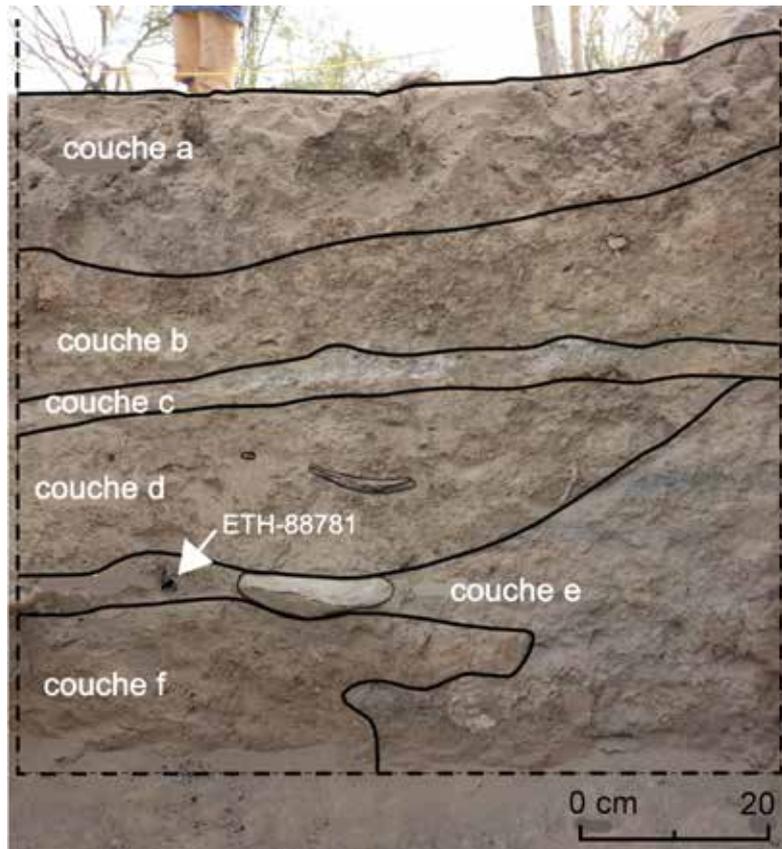


Figure 6.7. Som Som, coupe ouest, intérieur de la muraille.



Figure 6.8. Som Som, perles diverses.



Figure 6.9. Som Som, fragment de faïence.



Figure 6.10. Som Som, tesson de bouteille en verre, couche e.

(Sabatié 1925 : 93). Thierno Bah, quant à lui, concilie les différences en disant que ce mur avait une hauteur de 3 à 5 mètres et précise également que le mur avait un tracé quadrangulaire (Bah 1985 : 149). Si le *tata* de Som Som est mentionné à différentes reprises par les auteurs, c'est certainement à cause des événements historiques qui s'y sont déroulés. Rançon fait un récit très détaillé de ces événements (Rançon 1894 b : 525-527) et les lignes qui suivent n'en sont qu'un résumé.

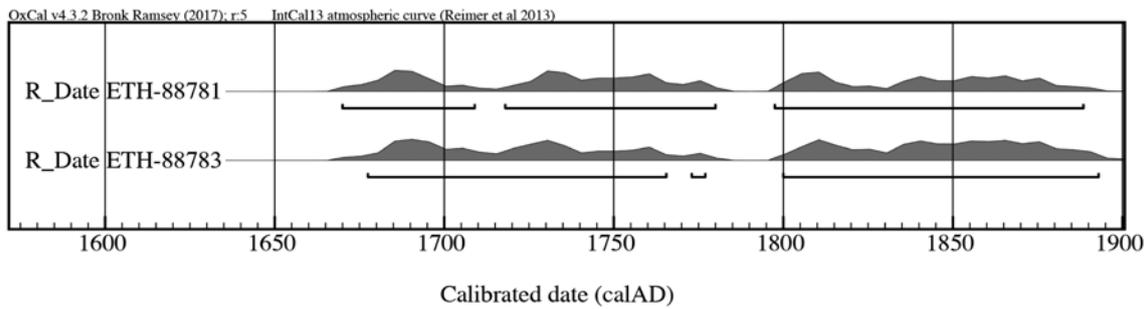
Le *tata* fut construit par l'*almamy* Toumane-Mody, qui a régné de 1827 à 1835. Il y installa une forte garnison de captifs et d'hommes libres afin de protéger le nord du Boundou contre les incursions des Bambara venus du Khasso et des Soninké du Guoye, une des provinces de l'ancien royaume du Gajaaga. En 1853, le chef et toute la garnison de Som Som fit allégeance à El Hadj Omar Tall, qui, conscient du rôle stratégique de ce *tata*, décida d'y maintenir la garnison en place tout en la renforçant avec des troupes de ses partisans. Un peu plus tard, le Boundou étant toujours en proie à une querelle de succession, El Hadj Omar emprisonna au *tata* de Som Som le prince Sissibé Ala-Khassoum, fils de l'*almamy* Toumane-Mody et partisan de Boubakar-Saada qui était candidat au trône. Il confia la garde du prisonnier au chef du *tata* Malick-Samba, un autre prince Sissibé qui était partisan du *djihad* omarien. Le 5 octobre 1855, Boubakar-Saada fut proclamé *almamy* du royaume du Boundou par Faidherbe. En 1857, Boubakar-Saada somma Malick-Samba de libérer Ala-Khassoum, mais ce dernier refusa et s'enferma avec ses soldats dans le *tata*. Cet acte de défiance décida Boubakar-Saada à solliciter l'appui des Français pour libérer Ala-Khassoum et affirmer son autorité sur le royaume du Boundou, car Som Som était réputé imprenable. Le capitaine Cornu, commandant français de Bakel, se joignit avec une troupe de soldats à Boubakar-Saada. Après l'échec d'un premier assaut, ils décidèrent d'assiéger la forteresse. Les boulets d'obus, tirés en batterie par quatre canons de montagne,

n'eurent aucun effet sur la muraille. Partant de Médine où il venait de livrer combat contre les troupes d'El Hadj Omar, le gouverneur L. Faidherbe fut informé du statu quo de la troupe coalisée devant le *tata* de Som Som. Craignant que la résistance de ce *tata* n'écorne l'image de l'armée Française auprès des populations soumises récemment dans la région, L. Faidherbe se décida à venir prendre le *tata* de force. En voyant de nouvelles troupes arriver, Malick-Samba tenta de s'échapper du *tata* dans la nuit du 13 au 14 août 1857, mais il fut pourchassé et tué par les troupes de Boubakar-Saada et de L. Faidherbe. De nombreux défenseurs du *tata* moururent également, d'autres furent capturés et remis comme butin de guerre à Boubakar-Saada. En mettant fin à cette résistance, Boubakar-Saada et L. Faidherbe marquaient deux grands coups : l'un affirmait son autorité comme seul *almamy* du Boundou, tandis que l'autre se débarrassait de la dernière poche de résistance omarienne sur la rive gauche du Sénégal.

6.1.4. Datation

Grâce aux sources écrites, il est possible de dater assez précisément la période de construction du *tata* de Som Som. En effet, ce *tata* fut élevé par l'*almamy* Toumane-Mody ayant régné de 1827 à 1835 (Rançon 1894 b : 511), ce qui place sa construction dans une fourchette de huit ans dans le deuxième quart du 19^{ème} siècle.

Au cours de la fouille, nous avons prélevé trois échantillons de charbons pour datation. Le premier échantillon, ETH-88781 (141 ± 22 BP), provenait de l'épandage cendreuse contemporain du dépôt repéré sur le profil du sondage (fig. 6.7). Le second échantillon ETH-88782, provenant de la base intérieure de la muraille, n'a pas pu être daté, car il s'est désintégré pendant le processus de datation. Le troisième échantillon, ETH-88783 (fig. 6.6), a été prélevé dans le lit de cendre situé sous le mur de soutènement à l'extérieur de la muraille ; il a donné la date de 131 ± 24



Site	Réf. labo	Dates BP	±	1σ 68.2%	2σ 95.4%
Som Som	ETH-88781	131	24	1680-1696 9.9%	1670-1708 15.9%
				1726-1764 19.7%	1718-1780 27.8%
				1800-1814 7.4%	1797-1888 35%
				1836-1877 18.1%	
Som Som	ETH-88783	141	22	1682-1706 11.1%	1677-1765 35.4%
				1720-1737 9.2%	1772-1776 0.8%
				1758-1761 1.4%	1800-1892 44.1%
				1804-1818 7.7%	
				1832-1880 27.2%	

Figure 6.11. Som Som, datations radiocarbone du sondage.

BP (fig. 6.11). Le plateau de calibration pour ces périodes génère des dates calibrées peu précises (fig. 6.11), mais dans les deux cas, les plages de probabilités à 2 σ couvrent la période de 1827 à 1857, compatibles avec les données historiques.

En ce qui concerne sa destruction, les données historiques sont également précises, car l'on sait que le *tata* de Som Som a été détruit sur ordre de L. Faïdherbe le 14 août 1857. Après le pillage du *tata*, les soldats mirent le feu aux cases du village, des brèches furent effectuées à la pioche dans le mur et les principales tours furent détruites à l'aide de deux mines (Faïdherbe 1889 : 203 - 205).

6.1.5. Bilan

Le *tata* de Som Som fut le théâtre d'un épisode important dans l'histoire de l'occupation française du Boundou. Construit par l'*almamy* Toumane-Mody dans le deuxième quart du 19^{ème} siècle pour protéger le nord du royaume du Boundou des Bambara du Khasso et des Soninké du Guoye, ce fut une forteresse redoutable pendant 25 à 30 ans jusqu'à sa prise en 1857. Couvrant une grande surface, ce *tata* faisait office de poste de commandement et abritait aussi des soldats. La présence de nombreux artefacts d'importation sur ce site peut s'expliquer à travers les échanges avec les établissements européens car Som Som surveillait la route menant au comptoir de Bakel et était à une demi-journée de marche du comptoir de Sénoudebou.

Cette présence peut aussi s'expliquer par le fait qu'après des razzias dans les villages, les soldats ramenaient les biens pillés à la forteresse. Bien que l'histoire du site de Som Som soit relativement bien documentée, quelques questions demeurent : là où Anne Raffanel n'avait vu qu'un *tata* ne présentant rien de remarquable, Louis Faïdherbe a décrit une structure impressionnante et peu commune ; que peut-on déduire de cette divergence de descriptions ? Lors du voyage d'Anne Raffanel en 1843-1844, le *tata* était encore relativement neuf et en bon état ; est-il possible que le *tata* ait été rénové et amélioré entre le passage de Raffanel et la venue de Faïdherbe moins de 15 ans plus tard ? Faïdherbe parle aussi des principales tours qui ont été dynamitées, mais sur le terrain nous n'avons pas trouvé d'empierrement correspondant à l'emplacement de ces tours, ce qui suggère des tours en banco. La présence d'un mur de soutènement est aussi un fait exceptionnel, car nous n'en avons pas remarqué sur d'autres sites. Si ce mur de soutènement était destiné à protéger les fondations des débordements saisonniers du marigot, c'est une innovation technique que nous n'avons pas remarquée sur les autres sites localisés à proximité de cours d'eau. La présence de nombreux vestiges autour du *tata* est en accord avec la remarque de Raffanel qui parlait de Som Som comme étant un grand village. Pour le moment on n'a pas délimité l'étendu occupé par ce village et on n'a pas entrepris de fouille à l'extérieur du *tata* pour confirmer la contemporanéité des vestiges en dehors et dans le *tata*.

6.2. Koussan

6.2.1. Localisation du site

Koussan (long. -12.44278; lat. 14.13139), également orthographié Coursan (Durand 1802), Coussang (Lamartiny 1884), Koussang (Carrère et Holle 1855), Koussan-Almamy (Rançon 1894 a et b) ou Kussan (Clark 1996), est l'une des anciennes résidences royales du Boundou. Le village est situé à une quarantaine de km à l'est de Goudiry et à 30 km au sud de Boulebane, l'autre résidence royale. Les vestiges du *tata* de Koussan se situent à la sortie sud-est de l'actuel village, dans la

direction du village de Dide. Le village de Koussan est encore habité ; le site archéologique fait donc partie du paysage du village actuel.

6.2.2. Les données archéologiques

Les vestiges n'étant pas ensevelis sous l'éboulis de la muraille, il a été possible de faire directement un relevé de la structure affleurant sur une longueur d'environ 60 m (fig. 6.12 et fig. 6.14). La muraille se présente comme une crémaillère formée par une succession d'indentations ou redans¹ (fig 6.13). Le long de la muraille, on trouve des meurtrières au ras du sol actuel. Elles sont orientées dans



Figure 6.12. Koussan, vue des vestiges de la muraille affleurant.

¹Décrochement qui vient briser la continuité d'un mur, il est constitué par l'alternance d'un angle rentrant et d'un angle saillant.

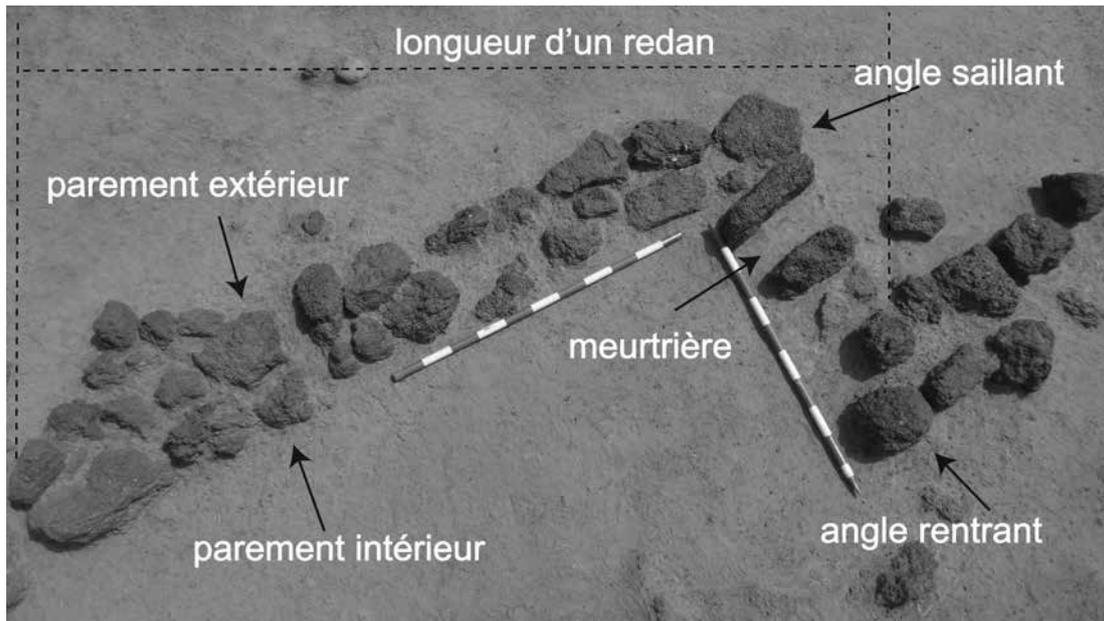


Figure 6.13. Koussan, vue de dessus d'un redan.

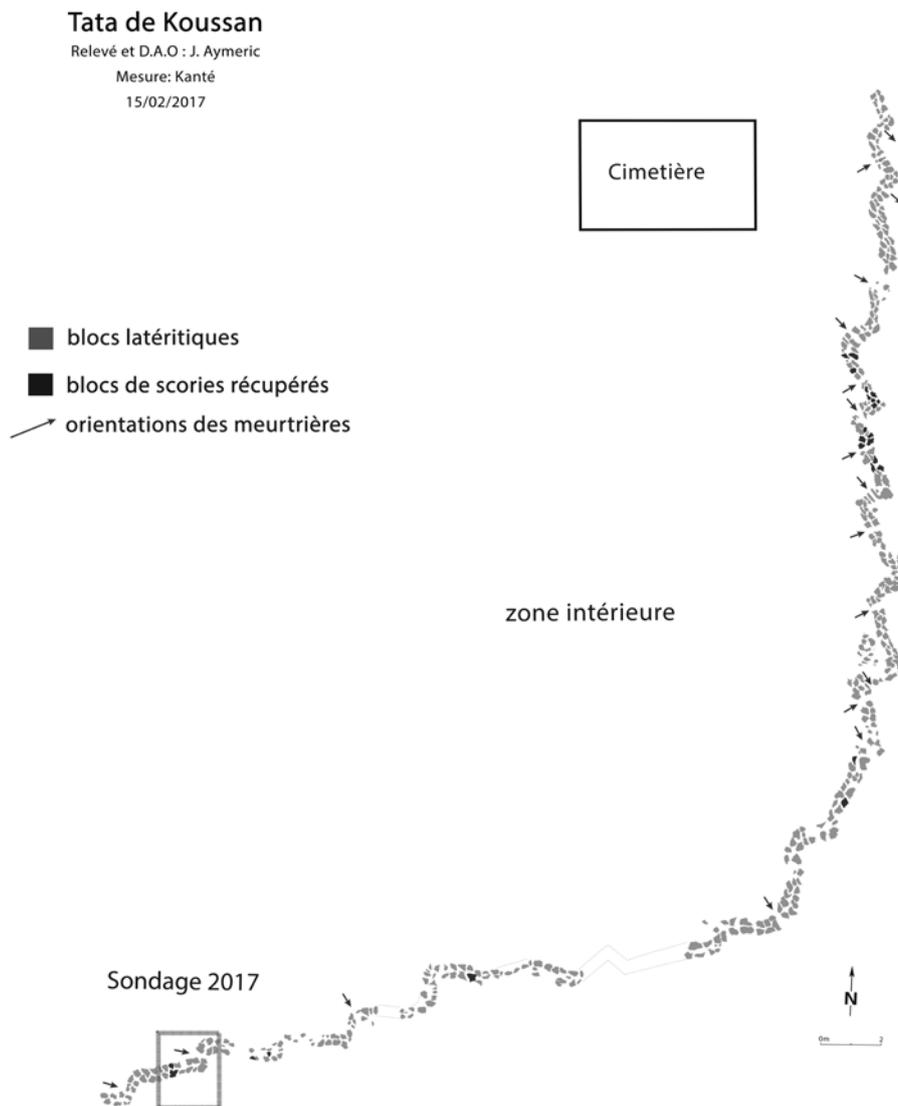


Figure 6.14. Koussan, plan d'une portion de la muraille.

le pendage des redans, ce qui permet un croisement des lignes de visée. Ces meurtrières ont un diamètre d'entrée et de sortie compris entre 8 et 15 cm.

Le mur est constitué par un double parement de moellons latéritiques. Par endroit, et sans un ordre apparent, on y trouve des blocs de scories de fer (coloris noirs sur la fig. 6.14). Les moellons sont joints à l'aide d'un mortier de terre. Entre les deux parements, il y a peu ou presque pas de blocaille de remplissage. L'épaisseur de la muraille oscille entre 50 et 60 cm.

Dans le secteur sud, nous avons implanté un carroyage enjambant la muraille et mesurant 6 m² (3 m × 2 m). Les passes de décapage ont été effectuées suivant des niveaux arbitraires de 10 cm et les assises de la fondation ont été atteintes à une profondeur d'un mètre. La fouille a permis la mise au jour de quatre assises (fig. 6.15). Les deux assises supérieures sont constituées par des blocs divers dont la taille est généralement inférieure à 20 cm. Les deux assises inférieures, qui constituent les assises de la fondation, ont des moellons latéritiques dont la taille est d'environ 30 cm. La fondation est posée sur un lit cendreuse qui s'étale de part et d'autre en dessous d'elle. La couche cendreuse a une épaisseur d'environ 10 cm et représente un niveau de destruction antérieur à la construction de la muraille.

Dans le cadre de la thèse qu'il a soutenue en mai 2018 à l'Université de Genève, Serge Loukou a réalisé un second sondage à l'intérieur du *tata*, à une trentaine de mètres du premier sondage effectué sur la muraille. La tranchée ouverte, de 4 × 1 mètre, a livré divers artefacts archéologiques jusqu'à la couche stérile, atteinte à 1.10 m. Le relevé de la paroi ouest révèle 4 principales couches stratigraphiques, ainsi que du matériel pris dans la paroi (fig. 6.16). *In extenso* voici la description de ces couches stratigraphiques (Loukou 2018 : 222-223) :

- la couche 1 qui comprend deux sous-couches, dont la première (1a) est constituée d'un sédiment humifère meuble de couleur grisâtre. De nombreux trous de termites sont présents dans cette couche de labour remanié. À sa base, on retrouve un sol d'habitat aménagé.
- la seconde sous-couche (1b) est limoneuse, compacte et orangée. De nombreux gravillons latéritiques, dont quelques-uns pourraient provenir du démantèlement du sol d'habitat au-dessus, se retrouvent dans cette sous-couche ;
- la couche 2 est de couleur grisâtre et renferme des épandages cendreaux, des charbons et des fragments de banco. Elle fait penser à un niveau de destruction;



Figure 6.15. Koussan, assises de fondation de la muraille.

- la couche 3 est également limoneuse et compacte. De couleur orangée, elle abrite des gravillons latéritiques et du matériel souvent très fragmenté ;
- la couche 4 est jaunâtre avec de nombreuses taches rougeâtres occasionnées par la densité élevée de gravillons ferrugineux. Un dépôt constitué d'au moins 4 jarres et deux bols a été retrouvé dans cette couche.

À la surface du site et en stratigraphie au cours des fouilles des sondages 1 et 2, nous avons trouvé de nombreux artefacts archéologiques mobiliers, notamment des tessons de poterie et un anneau en fer. Le matériel du sondage de la muraille est semblable au matériel de la phase récente

trouvé dans le sondage réalisé par Serge Loukou. Ce matériel céramique comprend surtout des tessons de panse et quelques bords. Les tessons de céramique portent très peu de décor et sont dégraisés avec des végétaux et de la chamotte (fig. 6.17).

Lors des campagnes de terrain 2016 et 2017, des portions de restes affleurant du *tata* étaient visibles à certains endroits du village. En reportant les coordonnées GPS de ces portions visibles sur Google Earth, on obtient une forme subcirculaire ayant un périmètre d'environ 344 m (fig. 6.18). Ce périmètre ne représente pas la totalité de la muraille et est incomplet car des constructions et des champs ont été réalisés sur le site.

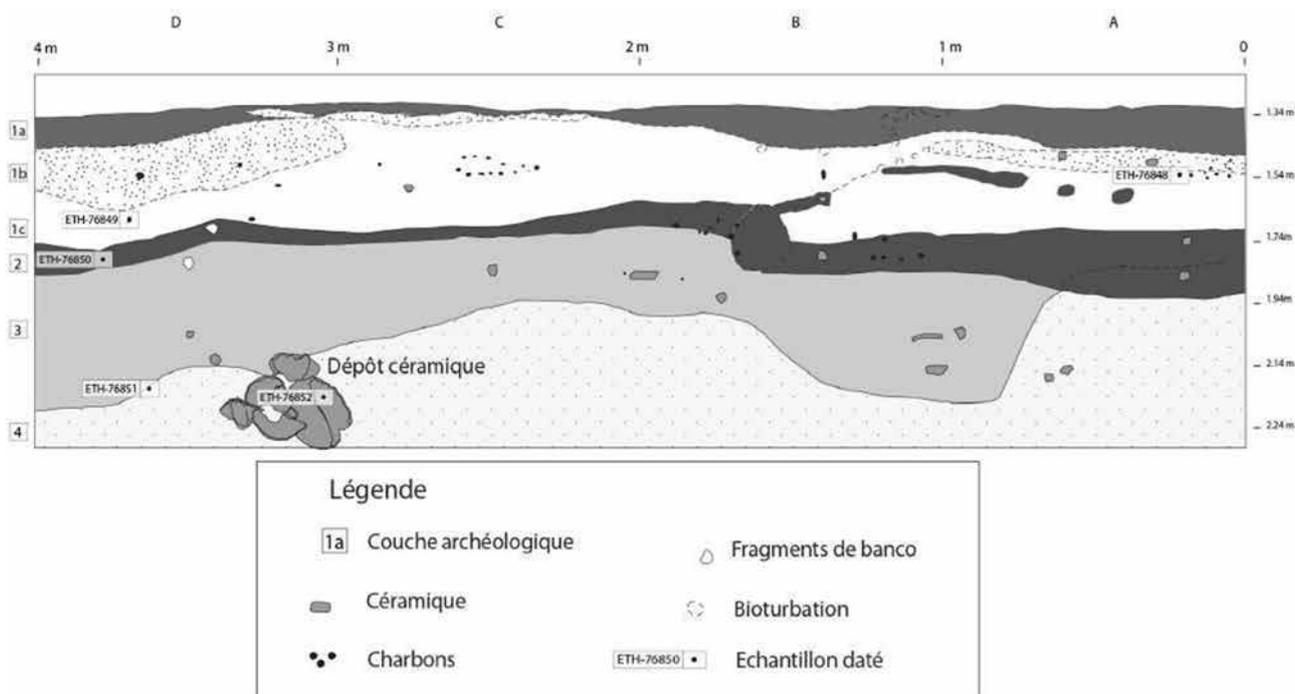


Figure 6.16. Koussan, relevé stratigraphique coupe ouest, sondage 2 (Loukou 2018 : 223, avec l'aimable autorisation de l'auteur).

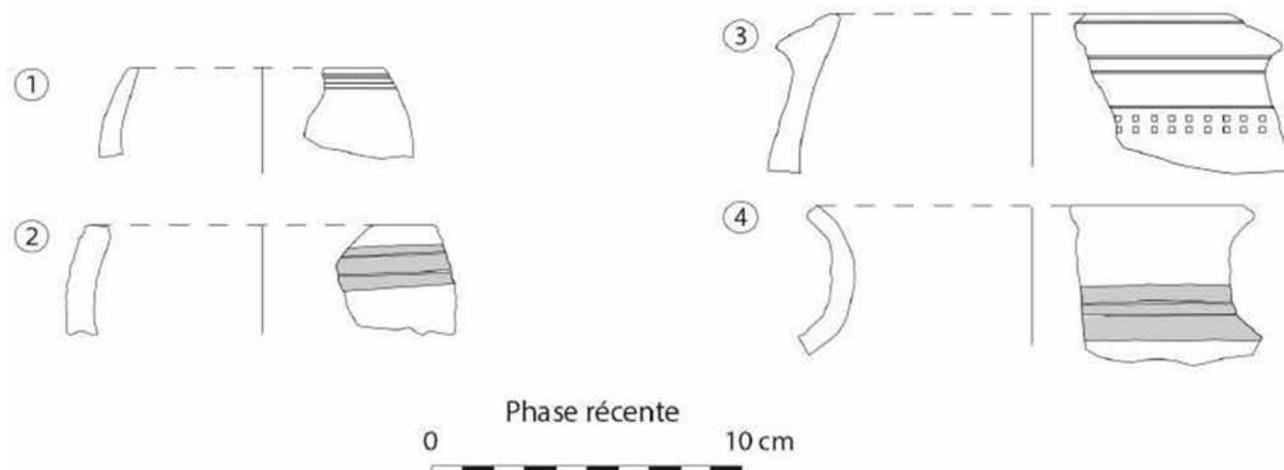


Figure 6.17. Koussan, types céramiques de la phase récente. 1 et 2 : Bol, couche 1 (bord simple, incisions) ; 3 : Bol, couche 1 (bord simple, incisions et impressions au peigne à deux dents) ; 4 : Jarre (bord éversé à col haut, incisions), Loukou 2018 : 231, avec l'aimable autorisation de l'auteur.



Figure 6.18. Koussan, Image satellite des points où les vestiges du *tata* affleurent dans le village actuel (image du 26 juillet 2013).

6.2.3. Données historiques

Le village de Koussan, encore appelé Koussan-Almamy, fut l'une des principales résidences royales du Boundou, tout comme Boulebane et plus tard Sénoudébou. Koussan devint résidence royale sous l'*almamy* Ahmady-Gaye qui construisit le *tata* au début de son règne. Mais l'installation de la famille Sissibé dans cette localité daterait du règne de l'*almamy* Boubou-Malick, qui a régné de 1699 à 1718. C'est à Féna, à quelques kilomètres de Koussan, que Boubou-Malick fit construire un *tata* dont il confia la garde à son fils Maka-Guiba. Plus tard, étant devenu *almamy*, Maka-Guiba installa sa première épouse Diélia-Gaye à Koussan, et installa sa seconde épouse Aïssata-Bela à Boulebane. Ce sont les enfants issus de ces deux unions qui ont constitué les branches royales dite de Koussan et de Boulebane (Rançon 1894 b : 500).

Rapportant l'exploration de son employé Rubault, Durand affirme : « la demeure du prince à Coursan (Koussan), comme celle de Fatteconda, est composée de plusieurs maisons, entourées d'une très-haute muraille de terre : l'aspect de cette enceinte retrace l'idée d'une citadelle » (Durand 1809 : 319). Koussan semble avoir été un village relativement grand au début du 19^{ème} siècle car Rubault a estimé sa population à 1 200 habitants. Toutefois, il n'a pas précisé si cette estimation prenait en compte uniquement ceux qui logeaient dans l'enceinte ou pas. Durand a également relevé ce qui semble être une controverse à propos de la résidence de l'*almamy* dans les récits de voyage de Rubault et de Mungo Park. En effet, Rubault, qui a effectué son voyage en 1785-1786, a rencontré l'*almamy* à Koussan, peut-être Ahmady-Gaye (1764-1785), plus probablement Moussa-Gaye (1785-1790), tandis que Mungo Park, dont le voyage s'est déroulé en 1795-1797, a rencontré l'*almamy* Ahmadi-Aïssata à Fatteconda, sur la

rive droite de la Falémé. La description que Mungo Park fait de Fatteconda est très similaire à celle de Rubault (Park 1996 : 78). En réalité, et comme le dit Durand, cette divergence ne devrait pas susciter une controverse car les *almamy* ont souvent eu plusieurs résidences (Durand 1802 : 316). Cependant, la similarité de la description invite à se demander si les deux villes étaient bâties suivant un plan identique.

Nous avons également retrouvé deux indications bibliographiques concernant la destruction du *tata* de Koussan. La première mention est de Joseph Gallieni qui, dans sa campagne vers Dianna en 1887, fit une halte aux abords des ruines de Koussan et raconte que Mamadou Lamine avait incendié le village peu de mois avant. Gallieni précise que Koussan était la capitale du Boundou et surtout que les murs d'un immense *tata* en pisé étaient encore debout (Gallieni 1891 : 61-62). La deuxième mention vient d'André Rançon. Pour lui, Koussan a été détruit une première fois en 1854 par El Hadj Omar Tall, puis une seconde fois par Mamadou Lamine en 1885-1886 (Rançon 1895 : 491).

L'entretien avec le chef du village, ses conseillers et quelques autres personnes âgées de Koussan, au cours de l'enquête ethno-historique, nous a appris que la muraille fut construite par les esclaves de l'*almamy* Ahmady-Gaye. À la fin de l'édification de la muraille, les esclaves et leurs familles s'installèrent à l'extérieur du site, afin de le défendre en cas d'attaque ; seuls les membres de la famille royale Sissibé occupèrent l'intérieur du *tata*. Alassane Omar Sy, l'actuel chef de village de Koussan, a indiqué que depuis son enfance il a vu les résidents du village épier les décombres de la muraille (Aymeric in Mayor *et al.* 2018 : 223). Ces pierres ont été notamment réutilisées dans les fondations des habitations contemporaines et dans l'architecture des tombes des cimetières qui jouxtent la muraille.

6.2.4. Datation

Selon les données historiques, le *tata* de Koussan fut bâti par l'*almamy* Ahmady-Gaye dont le règne a duré 21 ans environ, et se serait étalé de 1764 à 1785 (Rançon 1894 a : 501) ou de 1764 à 1786 (Gomez 1987 :71). Pour Rançon, c'est en revenant de ses premières expéditions militaires au Tenda qu'Ahmady-Gaye fit construire le *tata* de Koussan pour tenir en respect cette région ainsi que celles du sud qu'il venait de soumettre à son autorité. L'édification du *tata* se situerait donc au début de règne d'Ahmady-Gaye, probablement dans le troisième quart du 18^{ème} siècle.

Des échantillons de charbon prélevés au cours du second sondage effectué par Serge Loukou ont permis de faire des datations radiocarbones (fig. 6.16 et fig. 6.19). Finalement, les dates ont permis de définir deux phases d'occupation pour l'ensemble du site, entre le 2^{ème} et le 6^{ème} siècle AD pour la première, et entre le 17^{ème} et le 19^{ème} siècle pour la deuxième phase (Loukou 2018 : 229-231). La deuxième phase couvre l'époque de la construction du *tata* selon les

données historiques. Un niveau cendré repéré dans le profil du second sondage, et très semblable à la couche cendreuse que nous avons repérée sous la fondation de la muraille, a fourni une graine calcinée (ETH-76850 :191 ± 21 BP) datée entre le 17^{ème} et le 19^{ème} siècle AD. Les pics de probabilité les plus récents des dates ETH-76850 et ETH-76849 couvrent la période de construction et du début de l'utilisation avancée par les sources historiques. Le second pic de probabilité de la date ETH-76848, la plus haute dans la stratigraphie, couvre la période de la fin de l'utilisation et de la destruction du *tata*.

6.2.5. Bilan

Les travaux de fortification du village de Koussan ont été entrepris sous le règne d'Ahmady-Gaye, probablement vers les années 1764-1774. Ayant lui-même grandi dans cette région, à Féna, Ahmady-Gaye gouverna le pays en résidant à Koussan, d'où l'appellation Koussan-Almamy que l'on trouve parfois dans la documentation historique. Le site a connu plusieurs phases d'occupation, dont celle du 17^{ème} au 19^{ème} siècle qui est à la fois confirmée par les données historiques et par les datations radiocarbones. Il est intéressant de remarquer que pour les voyageurs qui ont visité Koussan aux 18^{ème} et 19^{ème} siècles, la muraille était en terre; or les fondations que nous retrouvons sont en pierre. Cela suggère deux hypothèses : soit une partie de l'élévation était en banco, soit elle était en pierre, mais revêtue d'un enduit en terre. Dans la seconde moitié du 19^{ème} siècle, le village fut détruit par les attaques successives d'El Hadj Omar puis de Mamadou Lamine, ce qui montre l'importance qu'avait ce village au sein du royaume du Boundou. Les habitants de Koussan ont à nouveau réoccupé leur village après ces épisodes tragiques et ont depuis lors peu à peu épierré l'éboulis de la muraille.

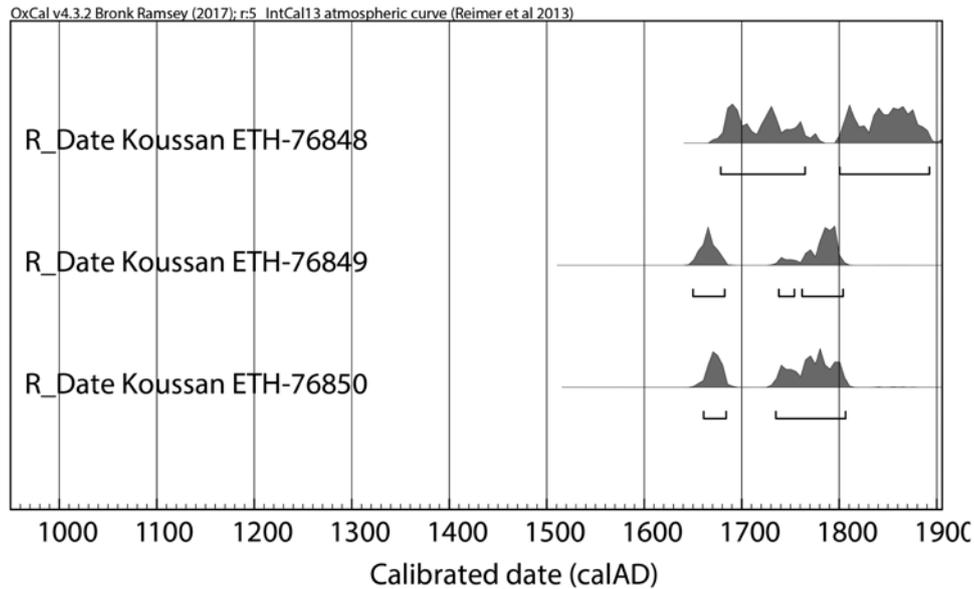
6.3. Boulebane

6.3.1. Localisation du site

Boulebane (long. -12.42556 ; lat. 14,37278) est aujourd'hui un « lieu-dit » près de la retenue d'eau de Gourel Bouli, à mi-chemin entre les villages de Youpe Amadi et Gourel Bouli. Le site est une plaine couverte d'arbustes épineux et de baobab ; il y a des mares d'eau quasi permanente à certains endroits du site. Le site de Boulebane est important dans l'histoire du Boundou car il fut l'une des principales résidences de la famille royale des Sissibé.

6.3.2. Données archéologiques

Lors de notre prospection de 2016, nous avons constaté que le site de Boulebane était un vaste champ de ruine où il était aisé de repérer des fondations de structures d'habitat (fig. 6.20). Une légère dépression semblable à un fossé en cours de comblement marque l'entrée ouest du site. À l'intérieur de ce fossé, on observe des traces de fondation de banco en cours d'enfouissement. Parmi les multiples fondations d'habitat visibles, les décombres de la structure présentée comme étant la « case principale »



Site	Réf. labo	Dates BP	±	1σ 68.2%		2σ 95.4%	
Koussan	ETH-76849	207	21	1656-1675	20.8%	1650-1682	28.4%
				1777-1799	31.7%	1738-1754	4.6%
						1762-1804	43.8%
	ETH-76850	191	21	1665-1680	16.7%	1660-1684	19.6%
				1764-1785	23.3%	1734-1806	53%
				1793-1801	7.4%		
	ETH-76848	131	21	1682-1699	11%	1678-1764	34.8%
				1721-1736	8.9%	1800-1892	45.3%
				1804-1818	7.5%		
				1833-1879	28.6%		

Figure 6.19. Koussan, dates radiocarbone du sondage 2, intérieur du tata.

requiert une attention particulière (fig. 6.21). De cette case principale, seule une partie de la fondation est visible, le reste étant enseveli sous un empierrement. La portion de la fondation observée fait partie d'un ensemble plus vaste qui constituait un habitat. La fondation présente un double parement de moellons de pierre. Ces moellons semblent avoir été dégrossis ; ils présentent des faces relativement planes sur les parements. De la blocaille de remplissage a été utilisée pour combler l'interstice entre les parements externes et internes. Toutes ces pierres sont liées par un mortier de terre crue.

À l'emplacement de ce qui semble avoir été l'ancienne mosquée du site, les populations actuelles ont reconstitué un espace avec un alignement de pierre symbolisant l'emplacement de la mosquée détruite. En dehors des bases des structures d'habitat déjà mentionnées, le site est également riche en vestiges archéologiques de

toutes sortes : perles en verre, tessons de céramiques, de porcelaines et de verre, objets en fer, scories etc. Les tessons de céramique retrouvés en surface sont très fragmentaires ; ils sont dégraissés avec des végétaux et ne portent presque pas de décor si ce n'est quelques incisions sous les bords. N'ayant pas effectué une collecte systématique des tessons apparaissant en surface, ces observations sommaires ne reflètent probablement pas l'état général des céramiques du site.

6.3.3. Données historiques

Étant l'une des anciennes résidences royales des *almamy* du Boundou, la ville de Boulebane a été visitée par de nombreux explorateurs. Certains en ont fait une longue description, tandis que d'autres se sont contentés de le signaler à leur passage. De cette littérature, voici les trois descriptions les plus significatives ; les autres données



Figure 6.20. Boulebane, vue partielle du site.

historiques à propos du site de Boulebane concernent sa destruction.

Le major Gray, qui y a séjourné en 1818, dit :

« Boolibany est entouré d'un mur en terre glaise de dix pieds de haut sur dix-huit pouces d'épaisseur. Il est construit avec des angles saillans et percé de barbicanes fort rapprochées. (...) elle a cinq portes avec quelques pans de muraille que surmontent des petites tours placées symétriquement, ayant neuf à dix pieds carrées et percées également de meurtrières... » (Gray 1826 : 122; fig. 6.22).

Plus loin, il mentionne que la muraille est assez délabrée, parce qu'un an plutôt, en 1817, la ville avait subi un raid destructeur des Bambara du Kaarta. Néanmoins, il avait le sentiment que ce *tata* était le plus redoutable qu'il ait vu depuis qu'il avait commencé son voyage. Anne Raffénel, qui visita Boulebane en 1843-1844, parle d'une grande muraille, ayant 3 à 4 m de haut, avec une assez forte épaisseur. La muraille possède des tours, des bastions carrés et cylindriques ; elle est équipée par plusieurs portes solides et garnies de bonnes serrures. En outre, il signale également le *tata* particulier de l'*almamy*, ainsi que les pièces d'artillerie dont cette construction est équipée (Raffénel 1846 : 134-135). En 1850, venant du sud et se rendant à Bakel, Hyacinthe Hecquard passa aussi à Boulebane. Dans sa relation, il nota que *« ce village est entouré d'un tata en terre de trois mètres environ de hauteur, sur une épaisseur d'un mètre au moins, percé de plusieurs portes et interrompu par de petites tourelles. »* (Hecquard 1853 : 387).

Si le griot Sara Dembélé et le vieux Arouna Cissé de Youpe Amadi n'ont gardé que peu d'informations orales



Figure 6.21. Boulebane, base du mur de la « case principale ».

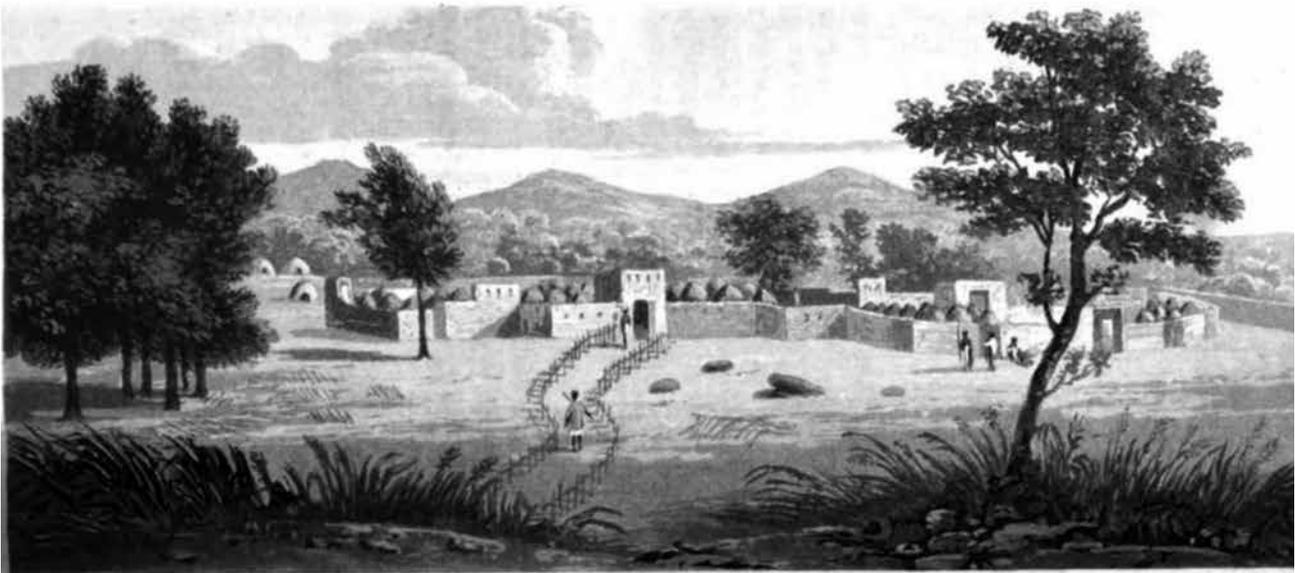


Figure 6.22. Boulebane (Gray 1818 : 125).

sur Boulebane avant sa destruction, ils se rappellent assez bien des circonstances de cette destruction. En effet, tous savent que c'est El Hadj Mamadou Lamine Dramé qui a détruit le *tata* et le village de Boulebane. Ils nous ont également rapporté deux détails très intéressants sur les événements qui eurent lieu lors de l'attaque de Mamadou Lamine. Le premier détail concerne une explosion. Selon ces derniers, sentant que les assaillants prenaient le dessus sur les défenseurs de Boulebane et ne voulant pas que leurs enfants soient pris en captivité après leur défaite, les parents auraient rassemblé leurs enfants dans une case et auraient mis le feu aux poudres, faisant exploser cette case. L'autre détail concerne une cache où les habitants de Boulebane auraient enterré leurs biens précieux afin de les soustraire aux assaillants. Nous mentionnons ces deux détails parce que ce sont eux qui ont déterminé la population de Youpe Amadi à nous interdire formellement les sondages sur le site de Boulebane. Nous avons respecté les vœux de la population malgré les avis positifs du chef de village et du sous-préfet.

Sans aucun doute, c'est Mamadou Lamine qui a détruit Boulebane et son *tata* en février 1886. Dans une lettre que ce dernier envoya au gouverneur français du Sénégal, il y reconnaissait sa responsabilité et justifiait cette destruction par le refus de l'*almamy* Omar Penda de lui céder le droit de passage sur ses terres avec son armée pour se rendre au Gamon, à la frontière sud-ouest du Boundou (Nyambarza 1969 : 140-142). Rançon relate aussi la bataille et la destruction de Boulebane. Dans sa narration, il mentionne que : « (...) une épouvantable détonation retentit de ce côté et un pan du *tata*, d'environ trente mètres de longueur, s'écroula tout à coup ensevelissant sous ses décombres la plus grande partie des assiégeants qui se trouvaient là. » (Rançon 1894 b : 579). C'étaient deux filles de l'*almamy* Omar Penda qui, par désespoir face à la défaite imminente, avaient mis le feu à la poudrière. Cette narration de Rançon

est relativement proche de l'histoire que Sara Dembélé nous a rapportée. Il est donc fort probable qu'il y ait eu une explosion lors de la guerre contre Mamadou Lamine, quelles qu'aient été les responsables et les victimes.

6.3.4. Datation

Le *tata* de Boulebane fut probablement construit en même temps ou peu après la fondation de Boulebane. Mais quand fut fondé Boulebane ? Mamadou Diakité pense que c'est Malick Sy qui a fondé Boulebane (Diakité 1929 : 11), mais aucune donnée ni aucun autre auteur ne soutient cette position. Selon A. Rançon, c'est Ahmady-Aïssata, fils aîné d'Aïssata-Bela, la seconde épouse de Maka-Guiba, qui fonda Boulebane pour s'y installer avec ses frères, car Ahmady-Gaye, le fils aîné de la première épouse, était installée à Koussan avec ses frères (Rançon 1894 b : 620). Cette seconde hypothèse nous semble plus plausible et permet d'estimer l'occupation de Boulebane comme résidence royale au plus tard à la fin du 18^{ème} siècle, puisqu'Ahmady-Aïssata a régné de 1794-1819. Toutefois, ceci n'exclut pas que le site ait connu des occupations antérieures.

6.3.5. Bilan

Site majeur dans la dynamique historique du royaume du Boundou, le site de Boulebane a connu une occupation quasi permanente, depuis l'installation de la branche familiale Sissibé issue d'Aïssata-Bela. Cette installation daterait de la fin du 18^{ème} siècle, mais il n'est pas exclu que le site ait connu des phases d'occupation antérieure. Le *tata* qui fut érigé à Boulebane était en terre crue, probablement monté à la bauge. Après sa construction, la muraille a certainement bénéficié de nombreuses réparations, parce que la ville subissait régulièrement des assauts de la part des ennemis du Boundou. Les explorateurs qui ont visité

Boulebane au cours du 19^{ème} siècle ont parfois trouvé le *tata* en bon état ou au contraire en piteux état au lendemain d'une attaque contre la ville. À cet effet, la dernière attaque menée par Mamadou Lamine Dramé en février 1886 fut fatale, et la ville fut entièrement détruite et abandonnée depuis lors. L'étendue du site et la présence de nombreux artefacts à sa surface indiquent bien que Boulebane avait une grande population. Il serait intéressant de retrouver les limites de la ville et de sa muraille, afin d'étudier l'évolution de cette résidence royale. Il serait également intéressant de fouiller pour retrouver toute la fondation de la structure présentée comme étant la case principale afin de déterminer la fonction réelle de cette structure, l'architecture de cette dernière étant différente de celle de la muraille.

6.4. Samba Yaye

6.4.1. Localisation du site

Samba Yaye (long. -12,20056; lat. 14,00778) est un village situé entre les villages de Toumboura au sud et de Missira

au nord. Il est positionné en bordure de la rivière Falémé, sur la rive gauche. En face de ce village, sur la rive droite, s'étend un vaste site au sein duquel se trouve la ruine du *tata* de Samba Yaye. Le site a été enregistré sous le code FAL14-040 lors des prospections faites en 2014 par l'équipe APA (Loukou 2018 : annexe XI). Le *tata* se situe sur une éminence qui surplombe la rivière, près d'un banc rocheux qui barre la rivière et qui permet la traversée à gué pendant la saison des basses eaux. Le site possède une abondante végétation principalement constituée d'arbustes épineux, de baobabs et d'herbes saisonnières. Bien que le site soit inhabité, il est bien connu des populations des villages voisins.

6.4.2. Données archéologiques

Le *tata* de Samba Yaye épouse une forme ovale, avec une longueur de 43 m entre les bords les plus distants et une superficie d'environ 12 a (fig. 6.23). L'effondrement du mur a formé un agrégat qui s'étale sur environ 3 m de part et d'autre de la base du mur. Afin d'étudier le mur, nous avons implanté un carroyage de 12 m² (4 m × 3 m)

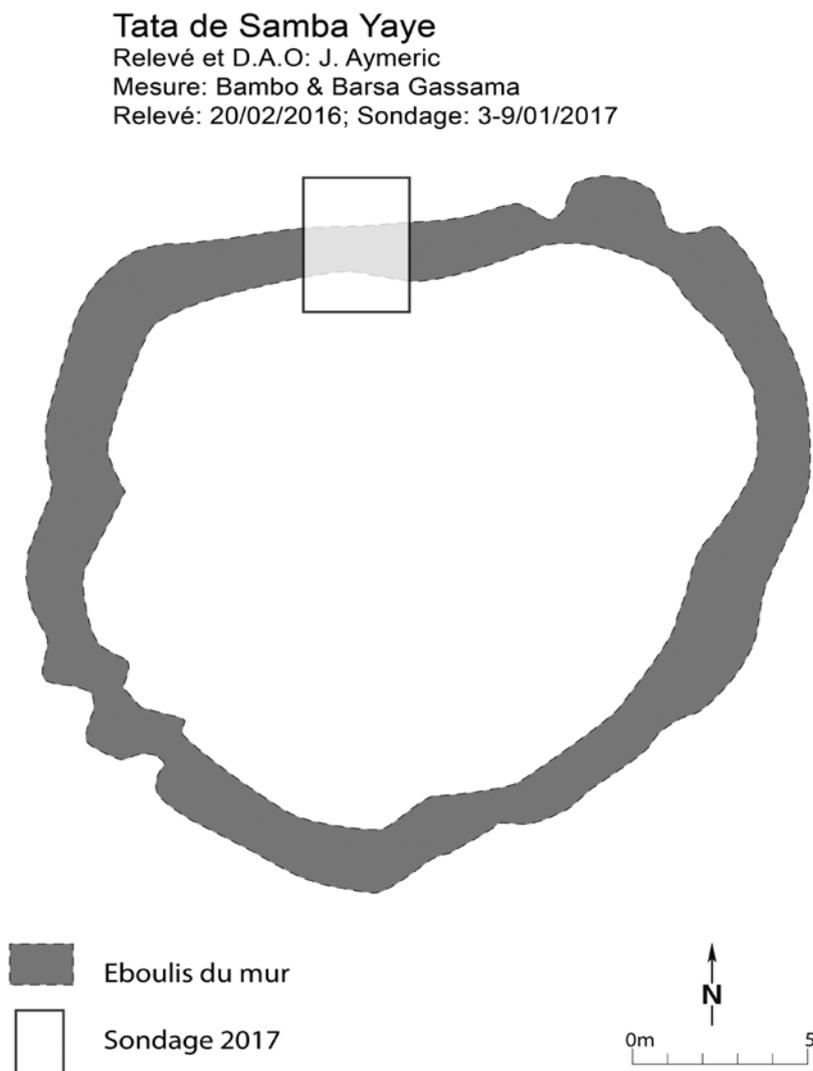


Figure 6.23. Samba Yaye, relevé de l'éboulis de la muraille.

à travers l'entassement de pierre de l'éboulis. La fouille s'est effectuée par décapages successifs de 20 cm et une profondeur de 70 cm a été atteinte.

Le mur du *tata* de Samba Yaye est une maçonnerie de pierre liée par un mortier de terre crue. L'épaisseur moyenne du mur est de 60 cm. Ce mur est fait d'un double parement de moellons, avec un espace interstitiel comblé de blocailles et de mortier. La fouille a permis de mettre au jour quatre assises très bien conservées. Deux assises inférieures forment la fondation du mur et sont constituées par des blocs de pierre dont la taille varie de 30 à 50 cm (fig. 6.24). Les deux assises supérieures, formant les bases de l'élévation du mur, sont quant à elles, constituées par des blocs de moindre dimension ayant une taille inférieure à 30 cm.

Sur la section que nous avons fouillée, un décrochement brisant la continuité du mur est visible (fig. 6.25). Dans ce décrochement, au niveau de la 3^{ème} assise supérieure, se trouve une meurtrière quasi conique (fig. 6.26). Cette meurtrière possède une ouverture dont la mesure à l'entrée est proche de 17 cm tandis que sa mesure à la sortie est rétrécie à 10 cm.

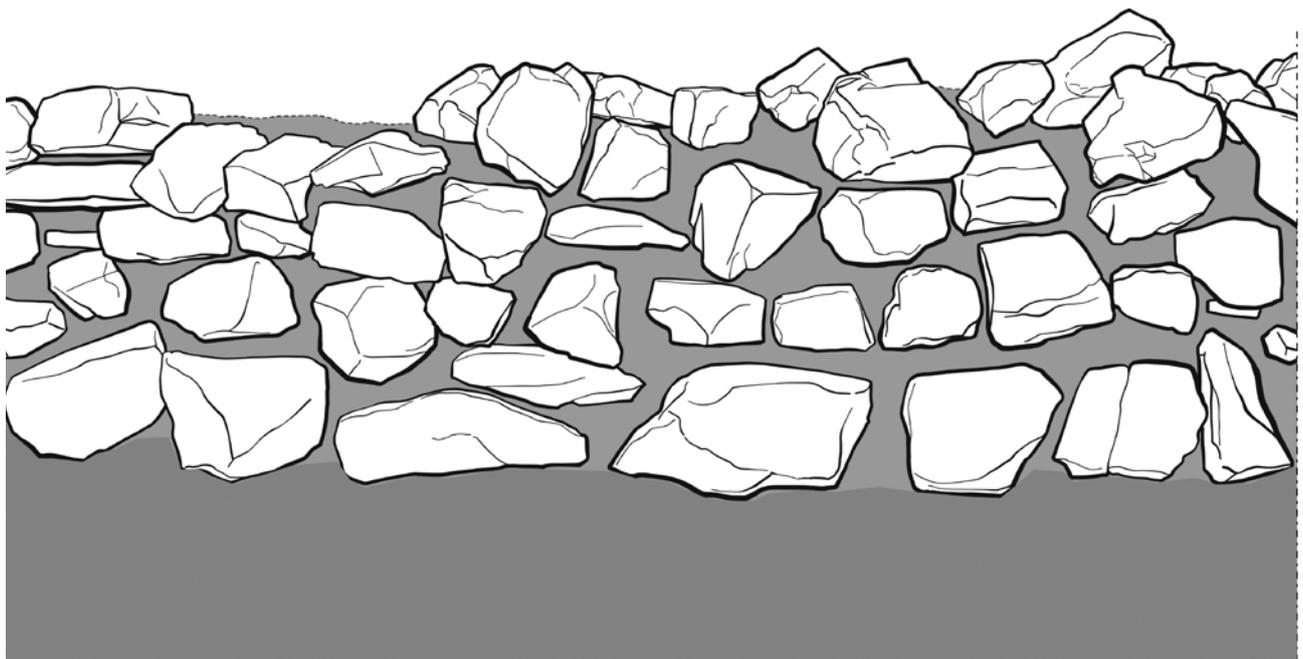
Au cours de la fouille, nous avons découvert un vase qui se trouvait enterré près du mur dans un niveau légèrement plus bas que l'assise de base de la fondation (fig. 6.27). C'est une poterie entière, à bord simple, sans décor dont le fond possède une fossette. Le large tesson qui recouvre le récipient est un col éversé et décoré par incision. Par ailleurs, de nombreux autres tessons de poterie ont aussi été mis au jour.

Notons la présence d'une dizaine de poids de filet (fig. 6.28), de perles en terre cuite et de petites molettes de broyage. Sur la surface intérieure du *tata*, des artefacts archéologiques émergent par endroit, tandis qu'à l'extérieur, on observe une importante quantité de vestiges suggérant la présence d'un ancien village.

6.4.3. Données historiques

La mention de nom du village de Samba Yaye apparaît notamment chez deux explorateurs. La première mention est celle de la carte dressée d'après la levée de Compagnon vers 1716 (fig. 1.1). Sur cette carte, Samba Yaye (orthographié Sambayaio) se situe sur la rive droite de la rivière Falémé, mais nous n'avons pas d'autres description ni sur le village, ni sur sa population, ni sur l'existence ou non d'un *tata*. La seconde occurrence est celle de l'explorateur Anne Raffanel. En effet, en allant aux mines d'or de Keniéba, en 1843, Raffanel a séjourné à plusieurs reprises à Samba Yaye. Lors de son séjour, il a remarqué que le village de Samba Yaye se trouvait sur la rive droite au bord de la Falémé, tandis que le *tata* se situait en face du village sur la rive opposée. Au moment de son passage, le *tata* était inoccupé, parce qu'il servait uniquement à abriter les habitants Peul de Samba Yaye en cas d'attaque des Malinké. Il rapporte également que le chef de Samba Yaye, au nom de l'*almamy* du Boundou, exerçait une autorité sur tous les Peul installés sur la rive de droite de la Falémé. Cette autorité incluait le droit de prélever des taxes sur les caravanes et de collecter le tribut dû à l'*almamy* (Raffanel 1846 : 373-397)

De nos jours, les choses n'ont pas changé, le village de Samba Yaye est toujours sur la rive droite. La population



Une portion du mur septentrionale de la fortification
Vue en direction du Sud • Photo: Jacques Aymeric • Mise au net: David Glauser

0 cm 20

Figure 6.24. Samba Yaye, dessin du parement extérieur de la muraille.

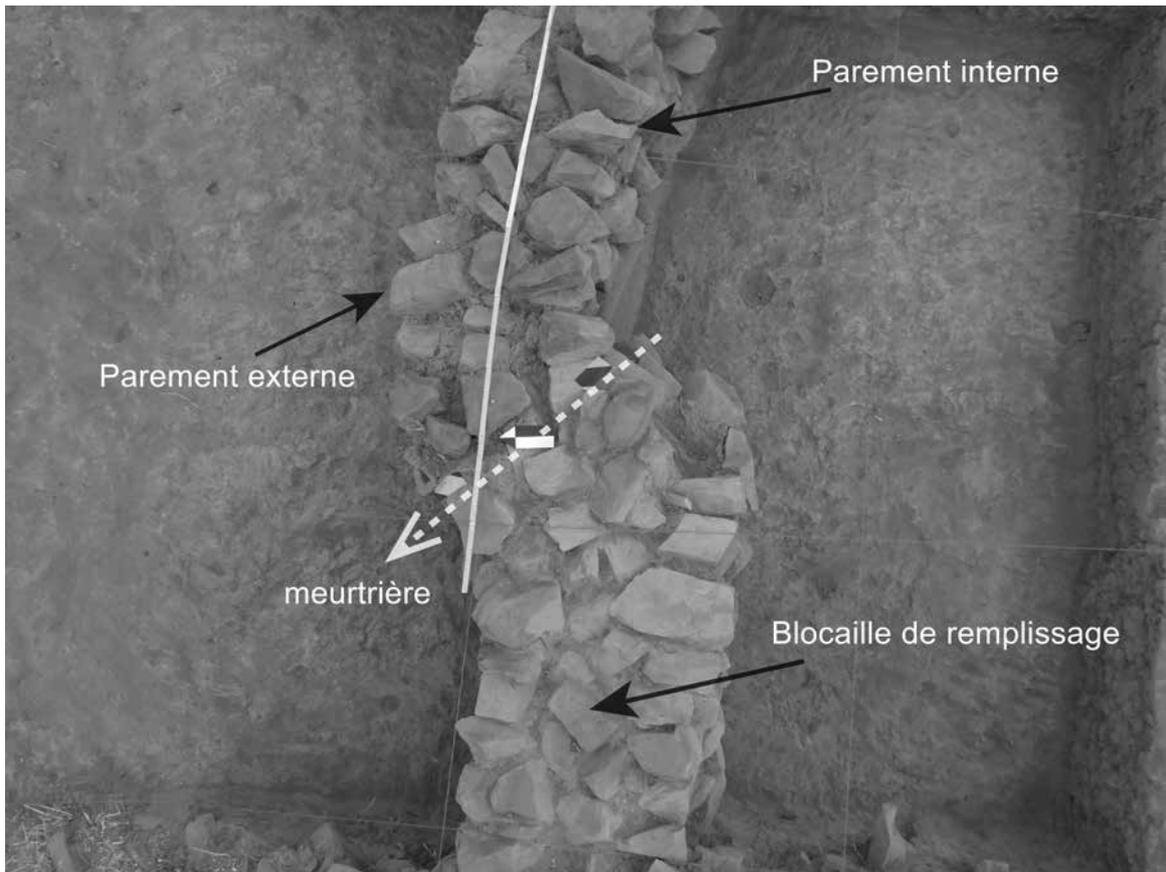


Figure 6.25. Samba Yaye, détail d'un redan de la muraille.



Figure 6.26. Samba Yaye, vue de la meurtrière dans le redan de la muraille.



Figure 6.27. Samba Yaye, vase mis au jour près de la fondation de la muraille.



Figure 6.28. Samba Yaye, poids de filet, sondage.

actuelle de Samba Yaye est d'origine diakhanké ; leur installation est récente et ne remonte pas à plus d'un siècle (Aymeric in Huysecom 2017 : 167). Ainsi, l'enquête historique concernant le *tata* et ses anciens utilisateurs n'a fourni que peu d'informations.

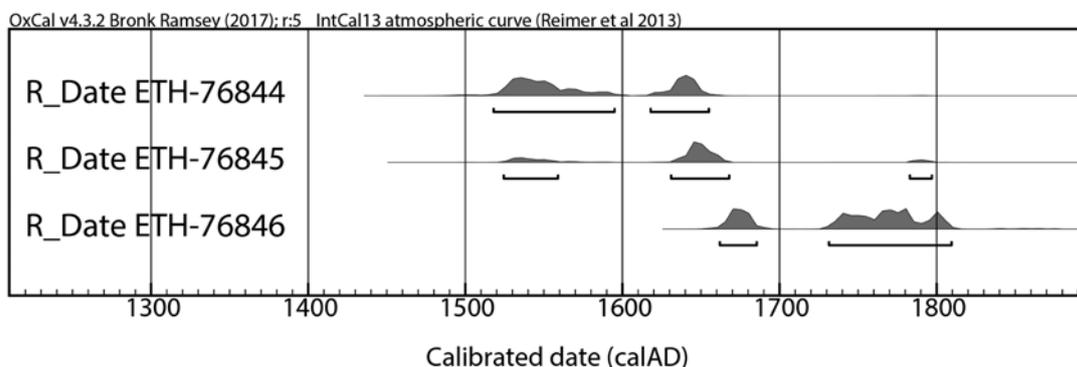
6.4.4. Datation

Lors de la fouille de la section nord de l'ébouillis, nous avons prélevé trois échantillons de charbons (fig. 6.29). L'échantillon ETH-76846, prélevé directement sous l'assise de fondation, donne un âge de 183±21. Le pic de probabilité le plus ancien, situé entre 1660 et 1690, pourrait confirmer la présence d'une occupation antérieure à 1716, date à laquelle Samba Yaye est mentionné sur la carte de Compagnon (fig. 1.1). Son second pic correspondrait à la période d'occupation du *tata*, si on admet que la construction a eu lieu lors de l'extension du Boundou à l'est et au sud sous les règnes des *almamy* Maka-Guiba (1728-1764) et Ahmady-Gaye (1764-1785). L'échantillon ETH-76845, provenant d'un niveau d'occupation repéré au cours de la fouille du côté intérieur de la muraille, a donné une date 265±21. Le second pic de probabilité centré sur le milieu du 17^{ème} siècle correspondrait aussi à la phase d'occupation ancienne, peut-être antérieure à l'édification de la muraille.

Le dernier échantillon, ETH-76844, provenant de la terre de remplissage de la meurtrière, fournit une date 290±21. Normalement, cet échantillon aurait dû fournir la datation la plus récente, car le remplissage n'a pu s'effectuer qu'après la construction de la muraille, voire après son abandon. Mais ce n'est pas le cas. L'antériorité de cet échantillon peut s'expliquer par un « old wood effect » ou par le fait que la terre de remplissage provenait d'un secteur qui a connu une occupation ancienne.

6.4.5. Bilan

Le *tata* de Samba Yaye a une solide maçonnerie, faite d'un double parement de pierre, et possède une morphologie en redan ; la muraille est également équipée de meurtrières. La présence de poids de filet dans le matériel archéologique indique la pratique de la pêche, ce qui peut être normal car le site est à proximité de la Falémé. Deux pics de deux datations radiocarbone indiquent une occupation antérieure aux 16^{ème} et 17^{ème} siècle, même s'il n'est pas pour le moment possible de savoir si la construction du *tata* est contemporaine à cette occupation. En revanche, si on considère le pic de probabilité se situant dans le 18^{ème} siècle, alors, la construction du *tata* s'inscrirait dans la mouvance de l'expansion territoriale du Boundou. Dans ce cas, le *tata* de Samba Yaye aurait servi à abriter les



Site	Réf. labo	Dates BP ±	1σ 68.2%	2σ 95.4%
Samba Yaye	ETH-76844	290 ± 21	1525-1557 43.1%	1518-1594 62.7%
			1632-1648 25.1%	1618-1654 32.7%
	ETH-76845	265 ± 21	1530-1538 6.5%	1524-1558 20.3%
			1635-1663 61.7%	1630-1668 69.9%
				1782-1796 5.2%
ETH-76846	183 ± 21	1668-1681 14.1%	1662-1685 18.3%	
		1738-1750 10.3%	1731-1809 55.5%	
		1762-1782 21.6%		
		1798-1802 3.8%		

Figure 6.29. Samba Yaye, datations radiocarbone du sondage.

populations peules du village éponyme contre les attaques des populations malinké qui avaient été refoulées plus à l'est et au sud par les *almamy* Maka-Guiba et Ahmady-Gaye. Les troubles de la fin du 19^{ème} siècle, provoqués par les *djihad*s successifs d'El Hadj Omar Tall puis de Mamadou Lamine, sont-ils à l'origine du départ, volontaire ou involontaire, des populations peules du village de Samba Yaye ? C'est ce qu'affirment les actuels résidents du village. Étant d'origine diakhanké, ces riverains ne s'identifient pas au *tata* et l'ont laissé à l'abandon. À l'extérieur de la surface du *tata*, l'abondance des vestiges archéologiques, structures et artefacts mobiliers, suggère une importante occupation humaine.

6.5. Hamdallaye

6.5.1. Localisation du site

Le village d'Hamdallaye (long. -12.225095; lat. 14.204731) se trouve en bordure de la rivière Falémé, entre les villages Fanira au sud et Guédékou au nord. Comme mentionné dans le rapport de mission 2016, ce village n'est pas à confondre avec les autres villages homonymes que l'on retrouve dans presque toutes les régions de la frange sahéenne de l'Afrique de l'Ouest (Aymeric in Huysecom *et al* 2017 : 167). La dispersion de ce toponyme est le résultat du revivalisme islamique qui a suivi les révolutions musulmanes du 19^{ème} siècle dans la zone sahéenne (Gally *et al.* 1990 :13). Le *tata* du

village d'Hamdallaye est presque le seul dont les contours apparaissent clairement et sans ambiguïté sur les images satellites (fig. 6.30). Le site du *tata* se situe à l'extérieur de l'actuel village, à environ 200 m de la concession familiale des Bathily.

6.5.2. Données archéologiques

Dans sa longueur maximale, le *tata* d'Hamdallaye mesure 85 m, tandis que sa largeur maximale est de 75 m (fig. 6.31). L'aire du *tata* est d'environ 50 a, son périmètre est de 280 m. L'épaisseur moyenne du mur est de 55 cm. Les pierres utilisées dans la construction du *tata* sont principalement des calcaires gréseux. Du fait de la propriété naturellement friable des pierres utilisées pour la construction, l'éboulis résultant de l'écroulement du mur est très dispersé et n'est pas formé par un empierrement similaire à celui rencontré sur les autres sites.

Bien qu'avancée, la désagrégation des pierres n'a pas complètement disloqué la fondation (fig. 6.32). Ainsi, on peut encore observer que le mur avait un double parement de moellons liés par un mortier de terre crue. Les interstices de ce double parement étaient comblés avec de la blocaille. Les moellons utilisés dans les assises présentent régulièrement des faces planes ; certaines de ces faces sont tournées à l'extérieur du parement. Il est notable de constater que le flanquement du mur n'est marqué que par quelques ruptures dans son alignement.



Figure 6 30. Hamdallaye, image satellite du *tata*.

Tata Hamdallaye
 Relevé et D.A.O: J. Aymeric.
 Mesure: S. Tessougue & A. Bathily
 09/03/2017

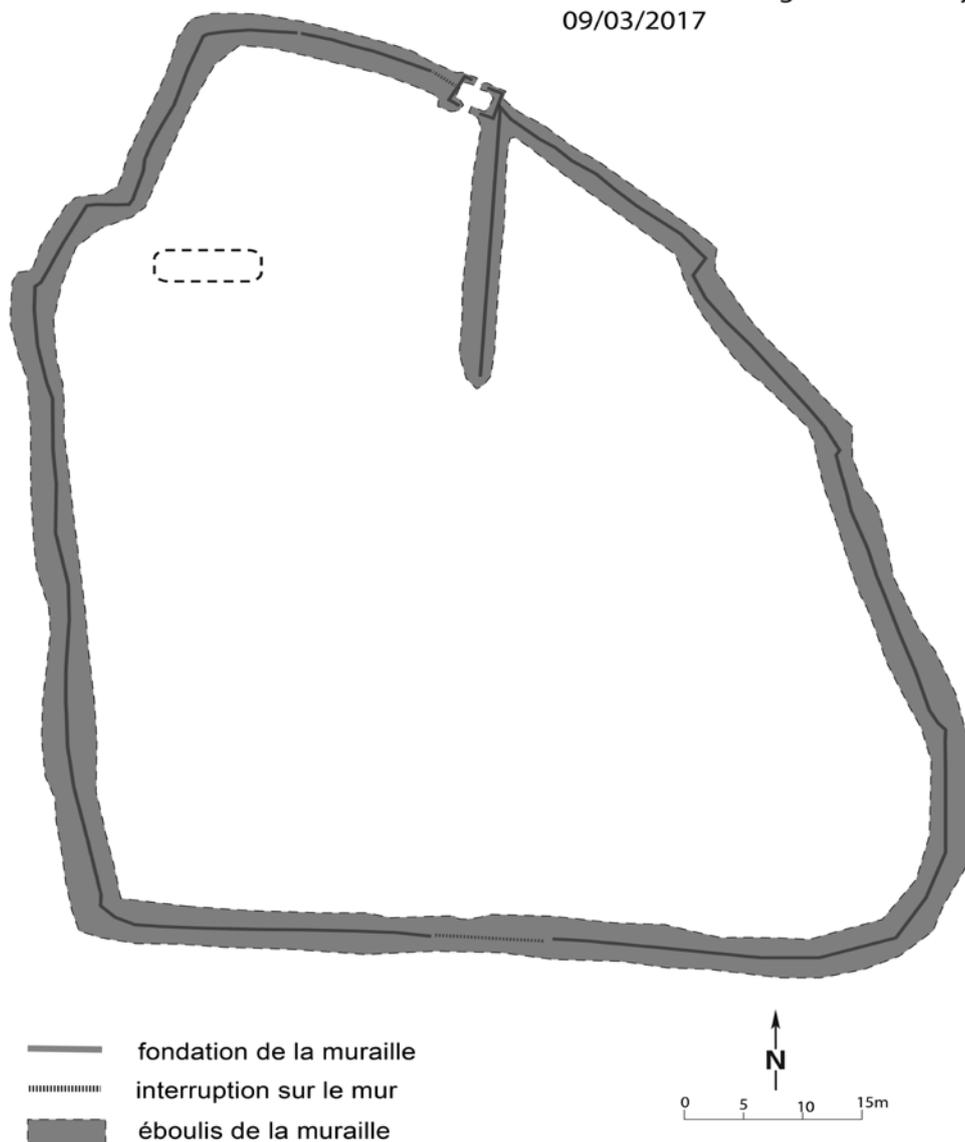


Figure 6.31. Hamdallaye, relevé de l'éboulis de la muraille

Le long de l'éboulis, on distingue nettement deux interruptions. La plus grande se situe au nord, sur le long côté légèrement courbe : Cette interruption est un vestibule d'entrée, formé de deux murs en forme de crochet, se faisant face. Un muret long de 25 m prolonge le crochet est vers l'intérieur du tata. L'autre interruption est située sur la façade sud, à l'opposé du vestibule nord et donne un accès direct à la rivière Falémé. Cette entrée n'a pas conservé de traces d'un aménagement particulier.

À l'angle nord-ouest de la surface intérieure, l'éboulis d'une structure surélevée est visible (fig. 6.33). Les mensurations de cette structure sont : longueur 9 m ; largeur 4 m ; hauteur environ 1 m (par rapport à la surface intérieure du tata). La technique de construction utilisée pour élever les murs de cette structure est la même que celle utilisée pour le tata. Il s'agit d'une maçonnerie liée,

mettant en jeu un double parement de pierre dont les blocs sont joints à l'aide d'un mortier de terre. Les blocs utilisés dans la construction de cette structure interne sont aussi en calcaire gréseux, mais sont relativement plus petits (longueur maximale inférieure à 15 cm).

Outre cette structure, on ne distingue que trois amas de pierres qui furent probablement des bases de cases ou de greniers. Quelques tessons de poterie sont dispersés sur l'ensemble du site. Ce sont des tessons très fragmentés, peu épais, dégraissés pour la plupart à la chamotte et présentant peu de décor en surface.

6.5.3. Données historiques

Dans l'actuel village éponyme situé à proximité du site, nous avons interrogé le chef de village Abdoulaye



Figure 6.32. Hamdallaye, vue des parements des assises de la muraille.



Figure 6.33. Hamdallaye, vue de l'éboulis de la structure intérieure du tata au premier plan. Au second plan, l'éboulis de la muraille.

Bathily. Son père Hamadi Bathily a refondé le village d'Hamdallaye vers 1950, et ce dernier lui aurait dit que le *tata* fut construit par l'*almamy* Bokar Saada (Boubakar Saada) peu après le passage d'El Hadj Omar Tall. Dans son enfance, Abdoulaye Bathily a vu les pans de mur du *tata* encore en élévation. Il se souvient que ce *tata* avait

deux entrées, des cases dans la cour intérieure, et que les murs étaient équipés de meurtrières.

Rançon écrit également que le *tata* fut construit par l'*almamy* Boubakar Saada. Lamartiny précise même que le *tata* fut construit à l'emplacement de l'ancien village

de Felto (Lamartiny 1884 : 399). L'*almamy* avait fait construire Hamdallaye pour y résider, car conformément aux accords qu'il avait signés avec les Français le 18 août 1858, il leur cédait l'emplacement de sa résidence de Sénoudébou. Il aurait résidé à Hamdallaye jusqu'en 1861-1862, date à laquelle les Français lui laissèrent la latitude de réoccuper leur poste de Sénoudébou, mais avec obligation de le remettre à la première demande (Rançon 1894 b : 532-533). Notons que lors de son voyage vers 1882-1883, Lamartiny signalait déjà que le *tata* était en ruine (Lamartiny 1884 : 399).

6.5.4. Datation

Sur la base des données historiques, telle que l'année d'accession de Boubakar Saada à l'almamiat, nous pouvons situer la construction du *tata* d'Hamdallaye en 1858, ou en 1859. Après une brève occupation de trois à quatre ans jusqu'en 1862, le *tata* semble avoir été abandonné et n'a plus été occupé.

6.5.5. Bilan

Construit à l'initiative de l'*almamy* Boubakar Saada, le *tata* d'Hamdallaye ne fut que brièvement occupé. L'absence relative de vestiges de structures et de mobiliers archéologiques en surface plaide effectivement en faveur d'une très brève occupation. L'abandon du site ayant été une action volontaire et sans contrainte, les occupants ont emmené probablement tout ce qu'ils possédaient comme biens matériels, ce qui pourrait aussi expliquer l'absence de vestiges mobiliers. Le site avait une position stratégique, en bordure de la rivière Falémé et à peu de distance du fort français de Sénoudébou. Le long règne de Boubakar Saada étant aussi connu pour avoir été une période durant laquelle le royaume du Boundou attaquait plus qu'il ne se défendait, il est fort probable que le *tata* d'Hamdallaye n'ait jamais été assiégé. Ainsi, depuis son abandon, le site semble s'être autodétruit sans intervention autre que celles des agents naturels de dégradation.

6.6. Darra-Lamine

6.6.1. Localisation du Site

Darra-Lamine (long. -12,43639; lat. 14,70194) est le plus septentrional des sites du corpus. Il ne faut pas confondre le site de Darra-Lamine avec le site de Dara, qui est situé plus au sud, près de Debou, en bordure de la rive droite de la Falémé. Le site de Darra-Lamine est positionné sur un petit plateau, à mi-parcours entre Samba Kontaye et Gabou. La zone est faiblement boisée, mais est souvent couverte par une végétation herbeuse de saison.

6.6.2. Données archéologiques

Les gravats de pierre que nous avons retrouvés suggèrent que le *tata* avait une forme ovale (fig. 6.34). La distance entre les extrémités de l'éboulis des murs est d'environ 45 m pour la longueur distale et 35 m pour la longueur

proximale. La superficie du site est estimée à 11 a et son périmètre est d'environ 110 m. Les pierres que nous avons observées en surface sont de tailles très variables, allant de la blocaille de quelques centimètres au bloc de 40-50 cm de longueur. Contrairement aux autres sites, l'éboulis du site de Darra-Lamine n'a pas formé d'empierrement. Les décombres sont étalés sur environ trois à quatre mètres de part et d'autre de ce qui était la base du mur (fig. 6.35). Au sud-ouest du site, l'éboulis de la muraille est très visible, mais il est plus diffus et moins visible du côté nord.

La faible densité de l'éboulis du site de Darra-Lamine suggère que :

- Soit la muraille avait une fondation faite d'assises de pierres et des élévations montées à la bauge.
- Soit la muraille était entièrement en pierre mais a été partiellement épierrée après son écroulement. Cette dernière hypothèse peut être valable pour la partie nord où les gravats ont presque tous disparu. Toutefois, elle n'explique pas l'étalement régulier des décombres sur le reste du site.

Sur la surface intérieure du *tata*, nous avons observé plusieurs vestiges archéologiques. Parmi les structures, se trouvent des bases d'habitation et de grenier. Pour ce qui est du mobilier, sans être exhaustif, nous notons la présence abondante de perles, des fusaïoles (fig. 6.36), des tessons de porcelaine de facture européenne et de nombreux tessons de poterie présentant différents types de décors. Les artefacts archéologiques sont également observables à l'extérieur du *tata*, le site faisant partie d'un village abandonné.

6.6.3 Données historiques

À Samba Kontaye, l'actuel chef de village Djibril Kane nous a rapporté ce qu'il savait de l'histoire de Darra-Lamine. Selon lui, le *tata* fut bâti sous les ordres d'un chef de guerre nommé Lamine. Ce dernier n'est pas à confondre avec El Hadj Mamadou Lamine Dramé. Selon Djibril Kane, le chef de village de Darra-Lamine était en conflit avec les Sissibé de Gabou. En raison de sa puissance guerrière, les Sissibé firent coalition avec l'armée de l'*almamy* Abdoul du Fouta Toro pour pouvoir vaincre le chef Lamine. Les habitants de Samba Kontaye auraient participé, aux côtés des Sissibé, à la bataille finale contre Darra-Lamine.

André Rançon a évoqué la bataille au village de Darra-Lamine dans son étude sur le Boundou (Rançon 1894 b : 506) ; il est donc possible d'analyser les deux versions. Selon Rançon, la bataille finale qui s'acheva par la destruction de Darra-Lamine eut lieu sous le règne de l'*almamy* Ahmady-Aïssata (1794-1819). L'origine du conflit se trouve dans la lutte de succession engagée après la mort de l'*almamy* Sega-Gaye, par Ahmady-Aïssata, frère du défunt, et Ahmady-Paté, neveu du précédent et fils du défunt. Suivant la règle de succession adelphique, évoquée au chapitre 5, Ahmady-Aïssata aurait été l'héritier

Tata de Darra-Lamine
 Relevé et D.A.O : J. Aymeric
 Mesure: Ibrahima. Sy, Daouda. Sy
 24/01/2017

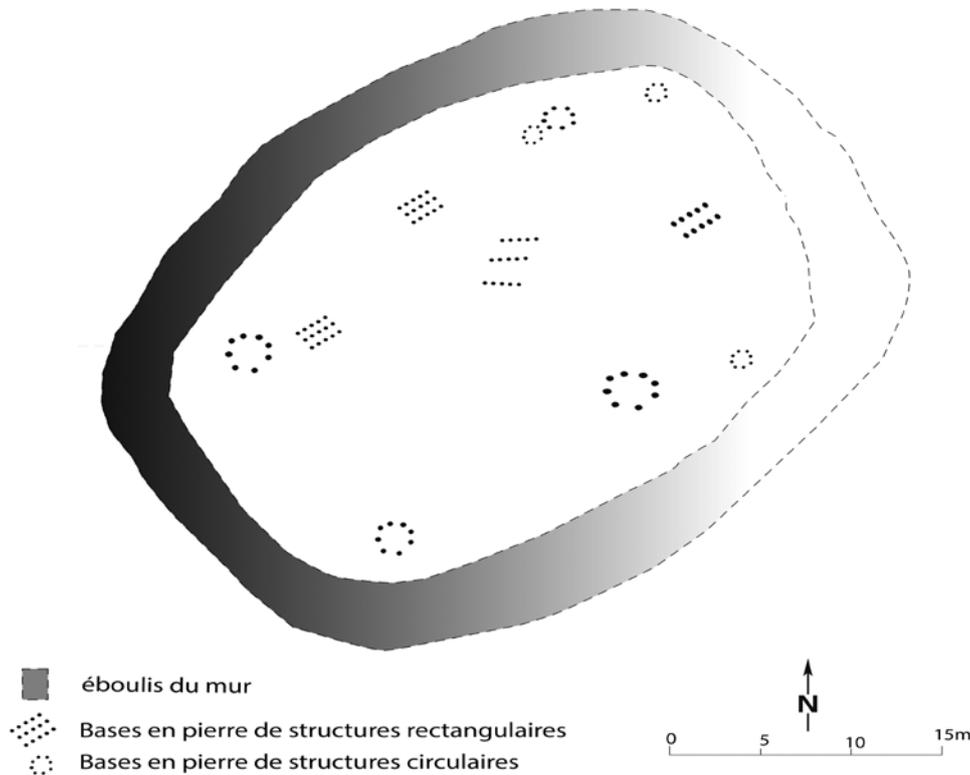


Figure 6.34. Darra-Lamine, relevé de l'éboulis de la muraille. Le côté clair représente un éboulis diffus, le côté sombre représente un éboulis moins dispersé.



Figure 6.35. Darra-Lamine, étalement de l'éboulement de la muraille.

légitime. Mais Ahmady-Paté se fit proclamer, avec l'appui d'Abdoul-Kader Kane, *almamy* du Fouta Toro. Après une première bataille perdue à Fena, près de Koussan, Ahmady-Paté se réfugia à Debou, puis alla solliciter l'aide de l'*almamy* Abdoul-Kader Kane du Fouta Toro. C'est avec l'armée de ce dernier qu'Ahmady-Paté revint un an plus tard et assiégea Darra-Lamine. Le combat fut rude, très meurtrier et le siège dura environ cinq jours. Sept princes Sissibé furent au nombre des victimes (Rançon 1894 b : 506). Dans son texte, Rançon ne précise pas si Ahmady-Aïssata se trouvait à Darra-Lamine au moment du siège, ni si le chef de Darra-Lamine avait pris position pour l'un ou l'autre belligérant. Mais la suite du texte laisse supposer que les assiégés de Darra-Lamine étaient partisans d'Ahmady-Aïssata, puisqu'après cette défaite, ce dernier rassembla une nouvelle armée, pourchassa et tua Abdoul-Kader (Rançon 1894 b : 506-507).

Notons que l'examen du parcours d'Anne Raffanel, pendant son premier voyage dans le Boundou en 1843-1844, permet de conclure qu'il est probablement passé à Darra-Lamine, et il mentionne que la ville s'appelle tout simplement Dara. À cette date, la bataille de Darra-Lamine avait déjà eu lieu certainement. Outre l'indication signalant que Darra-Lamine est situé sur un plateau dominant la plaine environnante, le seul autre renseignement que Rançon



Figure 6.36. Darra-Lamine, perles de verre et fusaïole de terre cuite, ramassage de surface.

donne de Darra-Lamine concerne la taille du village, qu'il estime être un très grand village (Raffenel 1846 : 329), donc probablement un village peuplé et étendu.

6.6.4. Datation

La construction du *tata* de Darra-Lamine eut lieu probablement au 18^{ème} siècle, puisque sa destruction est datée vers 1803-1804. En effet, l'*almamy* Abdoul-Kader Kane, qui serait l'auteur de cette destruction, est mort en 1805 (Robinson 1973 : 297). La destruction du *tata* ne signa pas l'abandon du site, car Raffenel a trouvé le village habité en 1843-1844. L'abandon du site que nous observons aujourd'hui eut donc lieu ultérieurement.

6.6.5. Bilan

Selon les sources historiques consultées, le *tata* de Darra-Lamine fut probablement construit sous l'impulsion de l'*almamy* Maka-Guiba (1728-1764) au cours du 18^{ème} siècle, et sa destruction eut lieu tout au début du 19^{ème} siècle lors d'une guerre fratricide de la famille régnante du Boundou. La structure avait une forme ovale, avec

une maçonnerie de pierre. Vu la quantité d'artéfacts d'importation retrouvée à sa surface (perles et porcelaines européennes), il est manifeste que ce site entretenait des relations avec les comptoirs de traite.

6.7. Koba

6.7.1. Localisation du site

Le site de Koba (long. -12,12639; lat. 13,80417) est situé sur la rive nord du marigot Kobakoye, à environ 3 km en amont de la confluence de ce marigot saisonnier avec la rivière Falémé. Le *tata* est positionné sur une petite éminence à faible distance du marigot. La zone est faiblement arborée, mais les herbes de saisons y croissent abondamment. Un vaste village abandonné, dont les habitants résident actuellement à Koba Sansangoto, à Madina Foulbe et à Alinguel, jouxte le *tata*.

Koba a été plusieurs fois répertorié par les chercheurs qui ont exploré la région. C'est en comparant les coordonnées GPS qu'il s'est avéré que tous parlaient du même site. Ces chercheurs ont parfois identifié le *tata* ou ont identifié la ruine du village à proximité (Aymeric in Mayor *et al.* 2018 : 224). Annie Ravisé semble avoir reconnu le site en premier, et ce sont ses données qu'Eric Huysecom a repris en codifiant « site 462 » (Huysecom 1987 : 695). Dans sa thèse, pour le même site, Cameron Gokee note FAL-1123 « *site comprises three low mounds surrounding a collapsed stone wall fortification (tata)* »² (Gokee 2012 : 454). Enfin, lors des missions exploratoires de l'équipe APA, Anne Mayor et Ndèye S. Guèye ont codifié le même site « SA01 » et en ont décrit les principaux vestiges visibles (Huysecom *et al.* 2014 : 152).

6.7.2. Données archéologiques

Le *tata* de Koba a une forme ovoïde, ses diagonales mesurant 25 m et 40 m (fig. 6.37). La superficie couverte par le *tata* est d'environ 11 a ; son périmètre mesure environ 108 m. L'ébouilissement de l'enceinte de Koba a formé un entassement de pierre large d'environ 3 m. À l'angle nord-est, une interruption suggérant une entrée est visible ; c'est à cet endroit que nous avons effectué un sondage de 8 m² (4 m × 2 m). L'objectif était de confirmer cette observation tout en décrivant la technique utilisée dans l'édification de la muraille.

La paroi a été élevée avec une maçonnerie de moellons. L'appareillage de ces moellons ne permet pas de distinguer les parements du mur. C'est un appareillage désordonné où les moellons semblent être jetés plutôt que posés. Il n'a pas été possible de déterminer l'usage de mortier de terre pour lier les blocs de pierre. Concernant ces pierres, ce sont des blocs de granite non équarris ; le caractère rond et poli de certaines d'entre elles suggère qu'elles ont été prélevées dans le lit du marigot Kobakoye proche du site.

²Le site comprend trois monticules bas entourant une fortification de mur de pierre effondrée (*tata*)

Tata de Koba
 Relevé et D.A.O : J. Aymeric
 Mesure: I. Kante, F. Cissokho & D. Dabbo
 Plan: 25/02/2016; Sondage: 16-21/02/2017

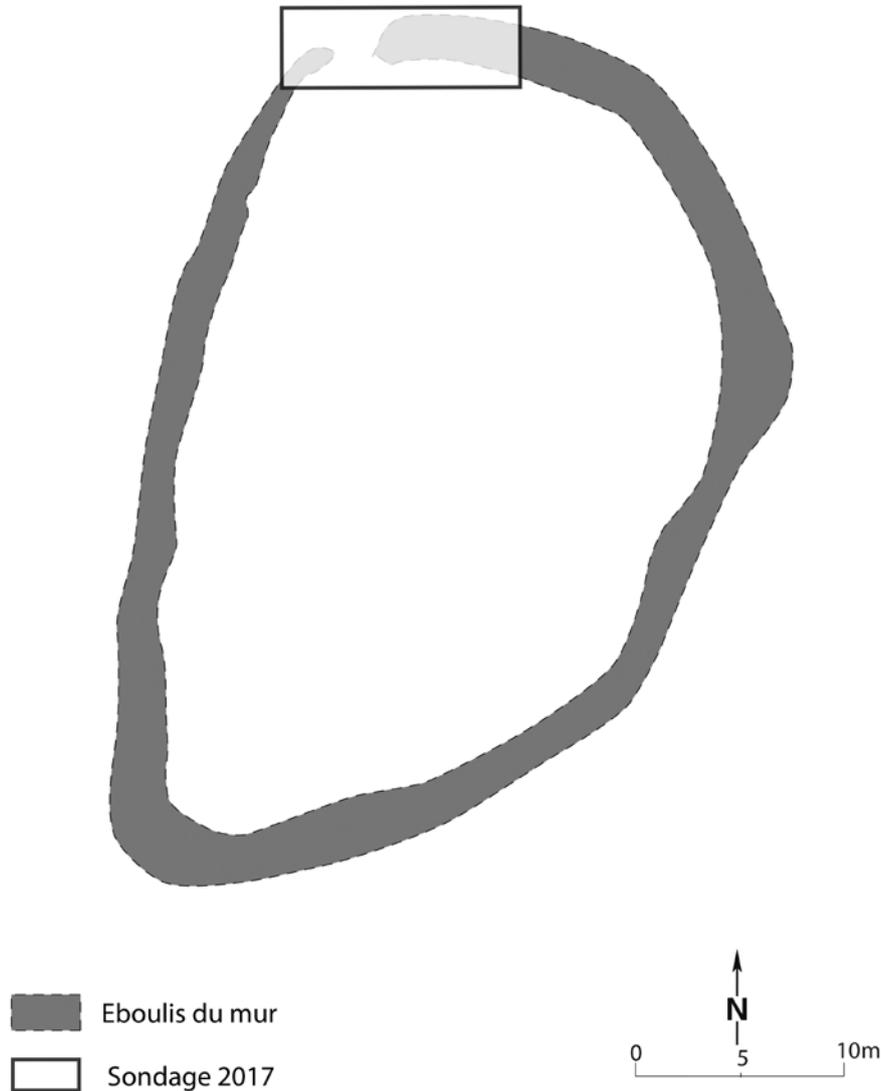


Figure 6.37. Koba, relevé de l'éboulis de la muraille.

L'entrée est composée par deux ailes qui constituent les bouts de la muraille. L'aile droite est orientée dans l'axe sud-nord, tandis que l'aile gauche est orientée dans l'axe est-ouest ; les deux ailes se joignent presque comme une pince. L'aile droite est la mieux conservée et a un profil arrondi sur sa face extérieure, tandis que deux décrochements marquent sa face intérieure (fig. 6.38). L'aile gauche se présente comme une simple ligne de parement de pierre, et il est difficile de savoir si cette aile avait un aménagement particulier à cause de son état de détérioration fort avancée.

Sur la surface intérieure du *tata* et en stratigraphie, pour la section qui a été fouillée, on a observé très peu de mobiliers archéologiques. Cette absence relative de

vestiges contraste fortement avec l'abondance de vestiges qui est observée à l'extérieur du *tata*. En effet, toute la surface extérieure environnante du *tata* est couverte par les vestiges de l'ancien village de Koba. Ces artefacts archéologiques sont constitués de tessons de céramique, de pierres à fusils, de perles de verre, de tessons de bouteilles de verre et de divers fragments d'objets en fer. Les tessons de céramique sont dégraissés avec de la chamotte et / ou d'un dégraissant végétal ; ils portent divers décors, notamment des incisions, des cannelures et des impressions de bâtonnet. Une première observation des décors et la présence d'artefacts européens peuvent permettre de rattacher le site de Koba au faciès Tomboura/Karé défini par C. Gokee (2016 : 241-242).

Entrée du tata de Koba
 Relevé et D.A.O : J. Aymeric
 Mesure: M. Sidibe, S. Tessougue
 20/02/2017

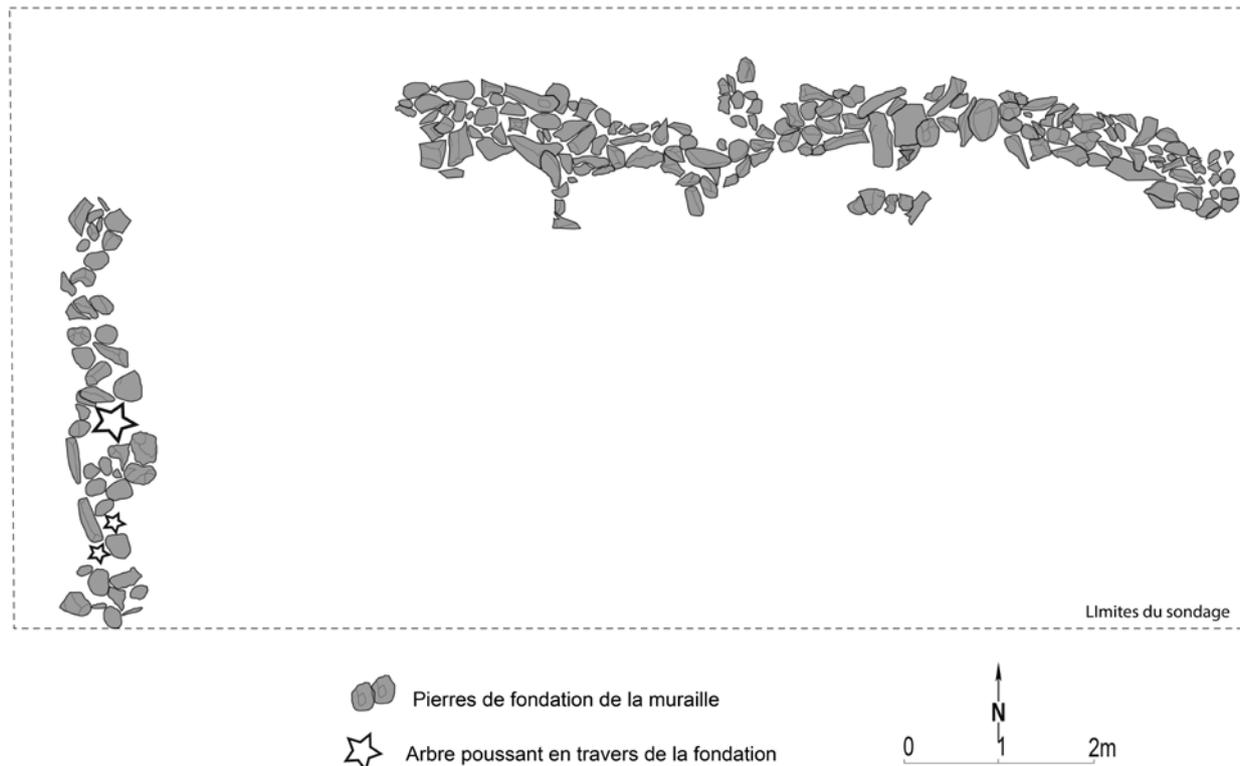


Figure 6.38. Koba, entrée du tata.

6.7.3. Données historiques

Le nom de village Koba apparaissait déjà sur la carte du cours de la Falémé levée par Compagnon en 1723 (fig. 1.1). Sur la carte du Boundou dressée par Rançon (fig. 5.6), le village de Koba figure sur la rive sud du petit affluent de la Falémé ayant le même nom. C'est affluent est le Kobakoye des cartes actuelles. Outre ces indications, nous n'avons trouvé aucune autre mention du site de Koba dans la littérature historique.

C'est au village de Sansangoto, situé à environ 5 km au sud-ouest du site de Koba, que nous avons mené l'enquête historique. En effet, les actuels résidents de Sansangoto sont originaires de Koba ; ils ont quitté le site de Koba pour s'installer à Sansangoto, il y a environ 60 ans, sous l'impulsion de Dionkounda Ibrahima Kanté (Aymeric in Mayor *et al.* 2018 : 224). D'après nos deux informateurs, le chef de Sansangoto Madi Dabbo et le patriarche centenaire Dionkounda Kanté, le tata de Koba fut construit en une journée par les soldats d'un « grand chef de guerre » dont ils ignorent le nom. Ce chef de guerre serait un Malinké, venant de Djagaly. Avec ses soldats, il attaquait et pillait les villages. Ayant fait une halte à Koba, le tata fut élevé à la hâte par ses guerriers afin qu'il ne campe pas sans protection. Ce chef de guerre n'a pas attaqué Koba parce que les habitants de Koba et de Diagaly ont une parenté commune et sont tous originaires de Kakadian, dans l'actuelle République du Mali.

6.7.4. Datation

La fouille n'ayant fourni aucun échantillon de charbon et les sources historiques écrites étant presque muettes à propos de Koba, il est difficile de proposer une datation exacte du site. Toutefois, Cameron Gokee s'est appuyé sur le style des artefacts archéologiques de surface pour ranger le site dans la période dite de Karé, datée de 1860-1925 AD (Gokee 2012 : 154). Par ailleurs, nos enquêtes ethnohistoriques nous ont appris que Dionkounda Kanté, le patriarche de Sansangoto, a vécu son enfance à Koba et il y a vu le mur avec des moignons encore élevés jusqu'à la taille du genou d'un adulte, donc environ 40 – 50 cm. Ces éléments sont faibles, mais nous suggérons que la construction du tata eut lieu probablement au 19^{ème} siècle, ou plus tôt, sur un site déjà occupé au 18^{ème} siècle.

6.7.5. Bilan

Le tata de Koba est-il une structure de campagne construite à la hâte par un corps de sapeurs comme celui décrit par A. Raffenel (1856 :324) ? Les données historiques et archéologiques semblent corroborer cette hypothèse. En effet, avec une maçonnerie brouillée et sans parement visible, la muraille de Koba semble avoir été élevée à la hâte. De plus, l'absence relative d'artefacts mobiliers sur la surface intérieure et en stratigraphie s'oppose avec leur abondance à l'extérieur. Ce fait appuie l'hypothèse d'une

occupation brève du *tata* et contraste avec une occupation plus longue du village jouxtant le site du *tata*.

6.8. Demboube

6.8.1. Localisation du site

Le site de Demboube (long. -12,38139; lat. 14,51028) est situé à 1,5 km à l'est du village actuel d'Ouro Soule. C'est un site qui avait été évoqué en 2017 par nos informateurs du village de Samba Kontaye (Aymeric in Mayor *et al.* 2018 : 218), mais qui n'a été prospecté qu'en 2018 (Aymeric in Mayor *et al.* 2019). Notons que Samba Kontaye se trouve à 22 km à vol d'oiseau de Demboube. Le *tata* se situe au sommet d'un plateau riche en arbustes épineux.

6.8.2. Données archéologiques

La structure qui nous a été présentée par la population locale comme étant le *tata* de Demboube a une forme parfaitement circulaire (fig. 6.40). Le diamètre intérieur de l'éboulis du mur mesure 15 m ; son aire est d'environ 2 a ; et son périmètre est de 48 m. L'éboulis n'a pas formé un entassement de haute taille, et est relativement dispersé autour de ce qui était probablement la fondation (fig. 6.39). Les pierres des décombres que nous avons observées sont des blocailles de faibles dimensions, mesurant moins de 15 cm.

À l'extérieur du *tata*, il y a des pierres de fondation qui servaient possiblement à supporter des greniers et des cases. On observe également des tessons de céramiques dispersés à la surface de ce qui était un ancien village.

6.8.3. Données historiques

C'est auprès du chef de village d'Ouro Soule, assisté de quelques anciens, que nous avons effectué l'enquête pour collecter les données orales sur Demboube. Malheureusement, cette enquête a été peu informative. Selon ces derniers, le *tata* a été construit par Samba Sadio;

ce sont d'ailleurs ses descendants qui nous ont conduit au site. Les derniers habitants de Demboube sont allés s'installer à Ouro Soule il y a plus d'une trentaine d'années.

En se référant à la littérature historique, nous avons retrouvé une mention du site de Demboube, parmi les lieux où Anne Raffenel a séjourné lors de son premier voyage en 1843-1844. Malheureusement, sa description du village et du *tata* est assez brève : « *Ce village (Demboube) n'a de remarquable qu'un tata en très bon état ; il a fort peu de cases.* » (Raffenel 1846 : 334).

Tata de Demboube
Relevé et D.A.O : J. Aymeric
Mesure: Abou Sy, J. Aymeric
22/02/2018

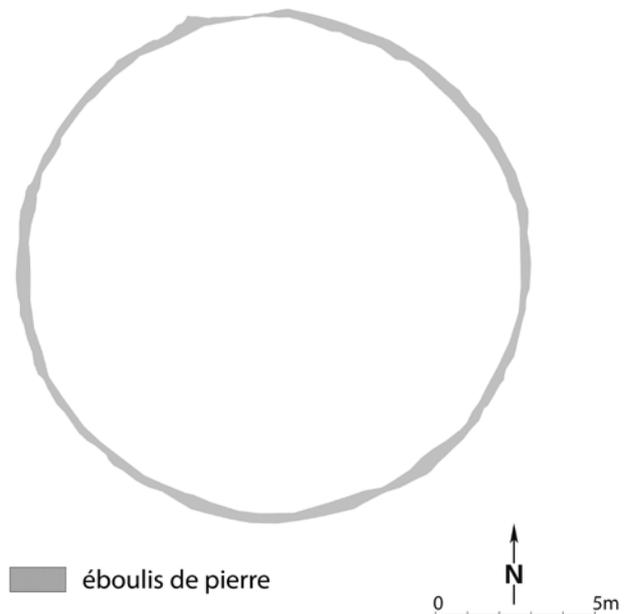


Figure 6.40. Demboube, relevé de l'éboulis de la muraille.



Figure 6.39. Demboube, vue générale du site du *tata*.

6.8.4. Datation

On peut penser que la construction du *tata* de Demboubé eut probablement lieu au début du 19^{ème} siècle ou à la fin du 18^{ème} siècle, puisqu'Anne Raffénel remarque qu'il est en très bon état en 1843. Concernant la destruction de cette structure, nous ne disposons pas d'information parce que les habitants d'Ouro Soulé ont manifesté de fortes réticences à répondre à nos questions. De même, la visite du site ne s'est effectuée qu'après moult discussions.

6.8.5. Bilan

Avec sa forme circulaire très régulière et sa petite taille, la structure qui est présentée comme étant le *tata* de Demboubé par les populations riveraines du site suscite de nombreux questionnements. Les vestiges que nous avons trouvés sont-ils bien les ruines du « *tata* en bon état » qu'Anne Raffénel vit lors de son voyage ? Combien de personnes pouvaient-elles s'abriter dans une si petite structure ? Et pendant combien de temps ? Avec une maçonnerie utilisant plus de blocailles que de moellons, quelle pouvait être la capacité de résistance du mur de ce *tata* ? Si les vestiges du *tata* que Raffénel avait signalés ont complètement disparu, est-il possible que les populations actuelles aient fait un transfert de mémoire en substituant les vestiges d'une structure indéfinie au *tata* disparu ? Ces questions restent ouvertes dans l'état des connaissances. Ces questions ne sont valables que dans le cas où c'est effectivement la ruine du *tata* qui nous a été montrée car vu les discussions qui ont précédé la visite du site, il n'est pas exclu qu'un site plus important a été volontairement dissimulé par les informateurs d'Ouro Soulé.

6.9. Dalafi

6.9.1. Localisation du site

Le village de Dalafi, qui signifie « mare d'eau noire », parfois orthographié Dalafing ou Dalafine, n'est pas à confondre avec le village homonyme de Dalafin qui se trouve dans le Dantila, à 50 km à l'ouest de la Falémé. Le Dalafi dont il est question se trouve au sud du Boundou, dans la région dite du Tiali (fig. 5.2). Le site du *tata* de Dalafi (long. -12,43417; lat. 13,67333) est situé à deux km au sud-est de l'actuel village éponyme, dans une forêt, sur la route qui mène au village de Kawoye et Maramasita. Le site a été reconnu en 2013 par Anne Mayor et Ndèye S. Guèye, enregistré sous le code SA03 (Huysecom *et al.* 2014 : 152). Contrairement aux autres sites où l'emplacement de la fortification est matérialisé par un empierrement d'éboulis, le site du *tata* de Dalafi se caractérise par une butte anthropique, qui se distingue nettement dans la forêt environnante grâce à un espace non boisé. Ce site est visible sur l'image satellite de la zone (fig. 6.41).

6.9.2. Données archéologiques

Sur l'image satellite, l'empreinte du *tata* est représentée par un cercle ayant un diamètre d'environ 243 m et délimitant une aire d'environ 467 a. Sur le terrain, cette empreinte est matérialisée dans le paysage par un espace non boisé entre la butte et la forêt qui environne le site (fig. 6.42).

Face à l'absence de ruines d'éboulis, nous avons implanté une tranchée transversale de 9 m × 1 m, orientée ouest-

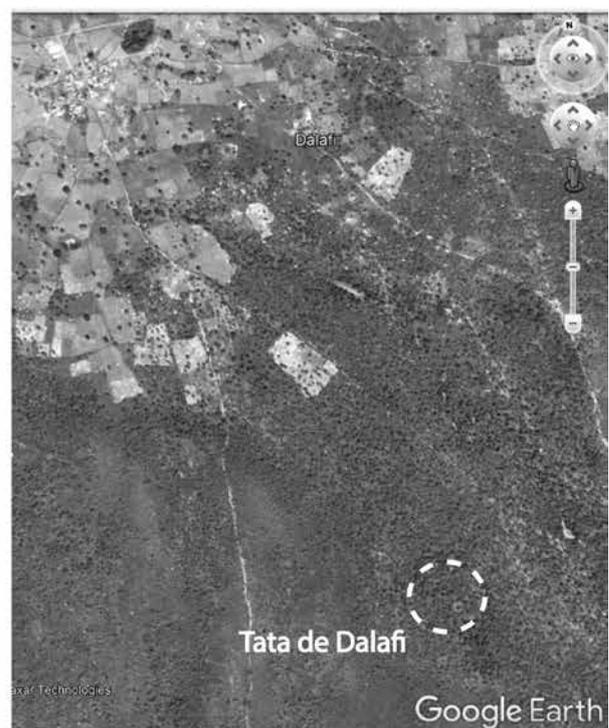


Figure 6.41. Dalafi, vue satellitaire de l'emplacement du *tata*.



Figure 6.42. Dalafi, vue de l’empreinte sur le paysage, secteur ouest, à gauche se trouve le début de la butte, et à droite la forêt environnante ; tranchée de sondage en cours de nettoyage.

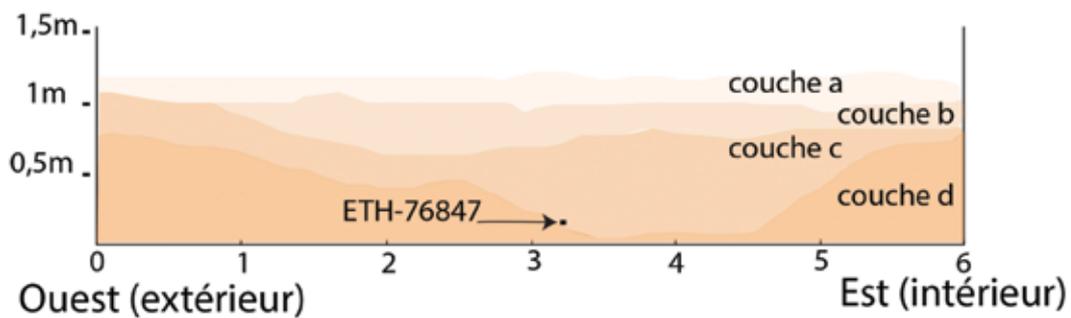


Figure 6.43. Dalafi, coupe du profil nord de la tranchée.

est, afin de déterminer la nature de l’empreinte creuse que nous observons dans le paysage. Le substrat composé d’argile et de pisolithes a été atteint par 1 m de profondeur et un profil de fossé est visible sur la coupe nord (fig. 6.43). Quatre couches sont visibles sur le profil :

- La couche a, couche superficielle limoneuse, blanchâtre et lessivée, contient quelques tessons de céramique.
- La couche b, couche limoneuse, de couleur orange clair, légèrement délavée sans matériel archéologique.
- La couche c, argilo-limoneuse, de couleur orange, compacte, contenant des inclusions de pisolithes et quelques tessons de céramique non-décorés et très friables.
- La couche d, argileuse, de couleur orange-brun, très compacte et contenant des pisolithes, sans matériel archéologique.

Bien que la surface de la butte soit couverte de vestiges archéologiques divers, la tranchée de sondage s’est révélée

relativement pauvre en artefacts. Au cours du sondage, nous n’avons récolté que quelques tessons de poterie très fragmentés, dégraissés à la chamotte et très friables.

Il est à noter que des contraintes de temps ne nous ont pas permis d’étendre la tranchée de sondage sur la partie de la butte intérieur du site. Il n’est donc pas possible, en l’état des connaissances, de savoir s’il y avait une muraille en élévation sur cette butte.

6.9.3. Données historiques

Dans la littérature historique, il n’y a presque pas de référence concernant le village de Dalafi avant la destruction de son *tata*. Selon Mamadou Ba, le *tata* aurait été bâti par un de ses ascendants nommé Sanchio Ba. Sanchio Ba était père de Souleyman Ba, lui-même père de Karim-Souleyman Ba. C’est Karim-Souleyman Ba qui était chef de Dalafi quand les premiers Européens arrivèrent dans la localité. Ce Karim-Souleyman Ba est fort probablement le Karimou, entièrement dévoué à Ousman Gassy, que les colonnes françaises ont rencontré lorsqu’elles allaient à la confrontation avec Mamadou Lamine (Galliéni 1889 : 510). La tradition orale semble avoir associé le *tata* à Karim-Souleyman Ba et on parle donc du *tata* de Karim-Souleyman Bah. Toutefois, il semble que la construction du *tata* se soit faite quand Sanchio Ba était chef (enquête J.A. à Dalafi, 14/01/2017).

Le village de Dalafi, orthographié Dalafin sur la carte de Rançon (1894 b : 432, fig. 5.2), est très peu référencé dans la littérature historique. Selon Rançon, le *tata* de Dalafi a été détruit par Mahmadou-Fatouma, chef du Sandougou et allié de Mamadou Lamine (Rançon 1894 b : 590). Cette information tend à confirmer l’allégeance des chefs

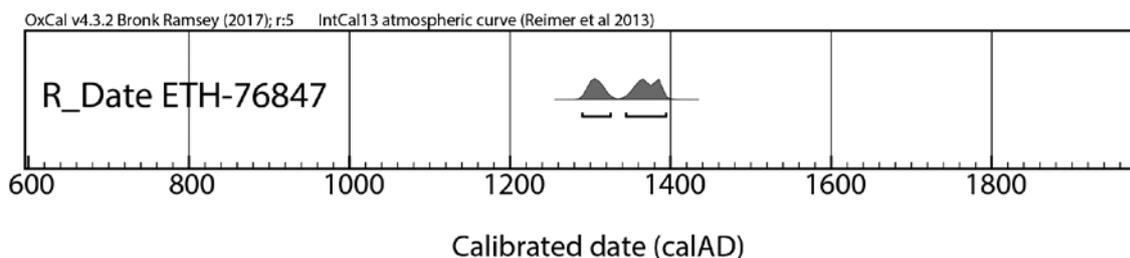
de Dalafi aux almamy du Boundou, d’où la destruction de leur village par un allié de Mamadou Lamine. Cette destruction intervint alors que Mamadou Lamine était déjà probablement réfugié à Dianna. On peut donc la situer en mai 1886.

6.9.4. Datation

Dans le fond du fossé, à l’interface des couches c et d, nous avons prélevé un échantillon de charbon (ETH-76847). La datation radiocarbone de cet échantillon a fourni un âge de 632 ± 20 BP, soit une date comprise au 13^{ème} - 14^{ème} siècle AD (fig. 6.44). Cette date ancienne s’accorde mal avec les sources historiques écrites mais aussi avec la tradition historique recueillie auprès des habitants actuels à propos du *tata*.

6.9.5. Bilan

Malgré le caractère ténu des données dont nous disposons, il est possible de proposer une chronologie d’occupation du site de Dalafi : le site a connu une occupation au 14^{ème} siècle, marquée par le fossé dont le tracé a laissé une empreinte sur le paysage. L’image satellitaire suggère que ce fossé fut circulaire. D’autres sondages dans d’autres secteurs pourront certainement le confirmer. Pour le moment, il est difficile de savoir quelle fut la fonction de ce fossé. Le fossé s’est comblé au fil du temps et nos fouilles limitées n’ont pas permis de savoir s’il était précédé par une butte servant de support à une muraille. Au cours d’une occupation ultérieure, dont les descendants occupent encore le site jusqu’à nos jours, un *tata* a été élevé. Mais il a été détruit au 19^{ème} siècle par un allié de Mamadou Lamine. Les restes de ce *tata* ne sont plus visibles, et on peut penser que ses vestiges sont enfouis ou ont disparu



Site	Réf. labo	Dates BP	±	1σ 68.2%	2σ 95.4%		
Dalafi	ETH-76847	632	20	1297-1315 1356-1388	25% 43.2%	1290-1325 1344-1394	38% 57.4%

Figure 6.44. Dalafi, date radiocarbone, sondage.

sous l'action de fortes pluies saisonnières. Les deux occupations, du 14^{ème} siècle et subactuelle, que nous avons repérées, ont-elles un lien de continuité? Cela est très peu probable et seules des investigations supplémentaires, afin d'établir une chronologie d'ensemble du site, permettront de répondre à cette question.

6.10. Tambataguela

6.10.1. Localisation du site

Tambataguela (long. -11,88917; lat. 12,82361) est un lieu-dit, situé sur une petite colline à mi-chemin entre les villages actuels de Bembou et Medina Dantila, dont il est distant d'environ 2 km. C'est une zone de culture et d'approvisionnement en bois de chauffage pour les populations des villages de Medina Dantila et de Bembou. Sur la surface intérieure du *tata*, on trouve de nombreux arbres, des arbustes et une abondante végétation herbacée. Un aléa de terrain, la présence de nombreuses ruches d'abeilles africaines au sud-est du site, ne nous a pas permis d'achever le relevé de l'éboulis de la muraille.

6.10.2. Données archéologiques

Le *tata* de Tambataguela a une conformation irrégulière; ses diagonales mesurent de 100 à 110 m (fig. 6.47). La surface intérieure mesure environ 73 a et le périmètre

mesure environ 390 m. L'éboulis de la muraille est formé par des moellons de pierres latéritiques de toutes tailles, allant de la blocaille de quelques centimètres aux blocs de plus de 30 cm (fig. 6.45).

De prime à bord, l'appareillage des moellons semble désordonné, bien que les blocs soient posés et non jetés. Les assises de la fondation sont constituées par d'énormes blocs, le reste du mur étant constitué par des pierres de tout-venant. Il semble qu'il n'y ait pas eu d'usage de mortier pour la liaison des moellons. Le volume de l'éboulis laisse supposer que la muraille était relativement peu élevée ou était complétée par une élévation en banco (fig. 6.46).

À l'ouest du *tata*, on observe une ouverture large d'environ 2,50 m, débouchant sur un aménagement de forme rectangulaire et mesurant environ 4 m × 2,5 m (fig. 6.48 et fig. 6.49). Cette ouverture est probablement une porte d'entrée aménagée, qui donne sur un vestibule intérieur. La fondation du mur de ce vestibule est formée par un alignement unique de moellons de pierre latéritique. Deux autres interruptions, dont une sur le côté nord et l'autre sur le côté est, sont visibles sur la fondation du vestibule.

Le matériel archéologique observable en surface, à l'intérieur comme à l'extérieur du *tata*, est principalement constitué de tessons de céramique (fig. 6.50). Ce sont des tessons peu épais, dégraisés à la chamotte et portant des



Figure 6.45. Tambataguela, vue des assises de la muraille.



Figure 6.46. Tambataguela, vue de l'éboulis de la muraille.

Tata de Tambataguela
 Relevé et D.A.O : J. Aymeric
 Mesure: Y. Samoura, M. Keita et T. Danfakha
 24/01/2018

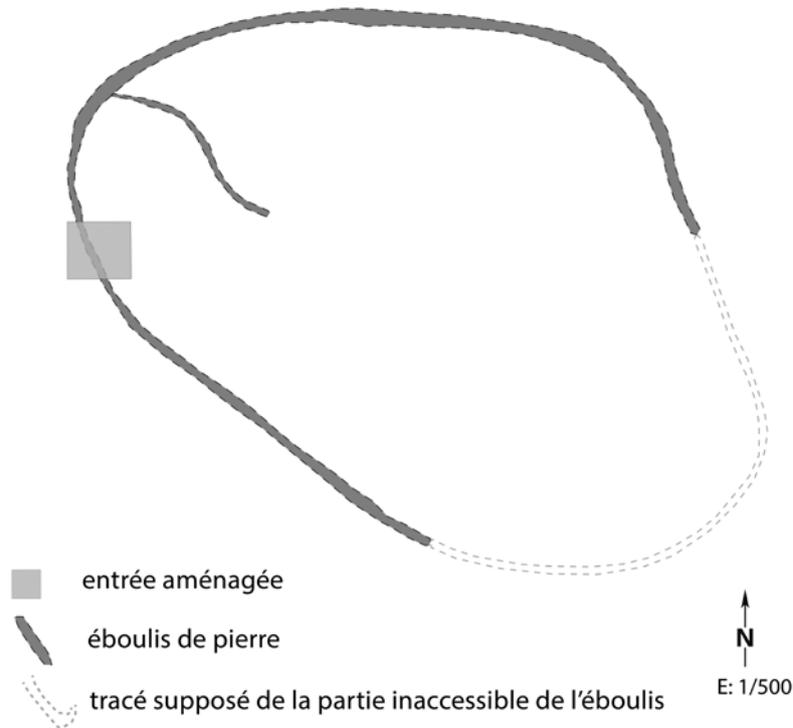


Figure 6.47. Tambataguela, relevé de l'éboulis de la muraille.

Tata de Tambataguela, entrée aménagée
 Relevé et D.A.O : J. Aymeric
 Mesure: Y. Samoura, T. Danfakha
 23/01/2018

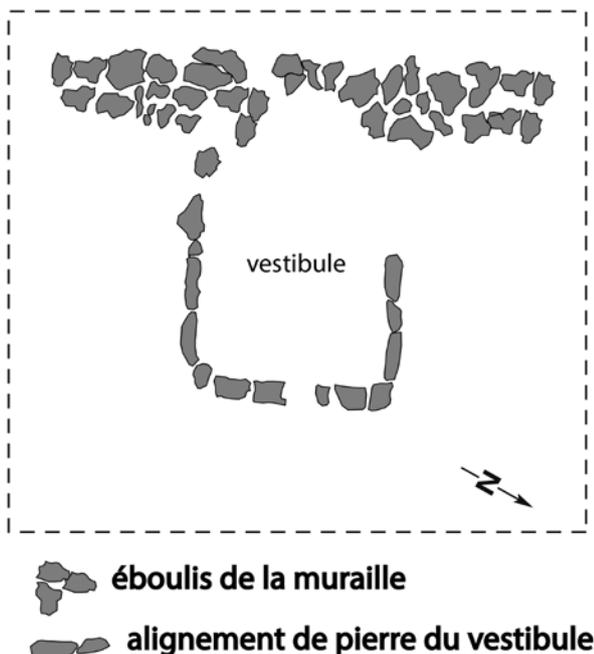


Figure 6.48. Tambataguela, vestibule de la porte d'entrée, vue de dessus.

décors imprimés pour certains. Nous avons également trouvé un tuyau de pipe en surface (fig. 6.51).

6.10.3. Données historiques

Le site de Tambataguela est un lieu-dit, et il est actuellement inoccupé. À Bembou, où nous avons mené l'enquête concernant ce site, nous n'avons pas récolté d'informations.

De même, la mention de ce site ne figure pas dans la documentation historique que nous avons consultée. Même A. Rançon, qui a exploré la région en 1891, ne mentionne pas l'existence du site de Tambataguela. Pourtant, au cours de son exploration, Rançon s'est rendu de Medina Dantila à Bembou, les deux villages situés au voisinage du site de Tambataguela. Toutefois, il ne signale même pas l'existence de la ruine de ce site. Probablement a-t-il emprunté une piste ne passant pas à proximité de Tambataguela ?

6.10.4. Datation

Sur la base du matériel archéologique de surface que nous avons observé à l'intérieur du tata, il est possible de rattacher sa mise en place, tout au moins la dernière occupation à l'ère atlantique. Mais la période et la durée de cette occupation restent indéterminées.

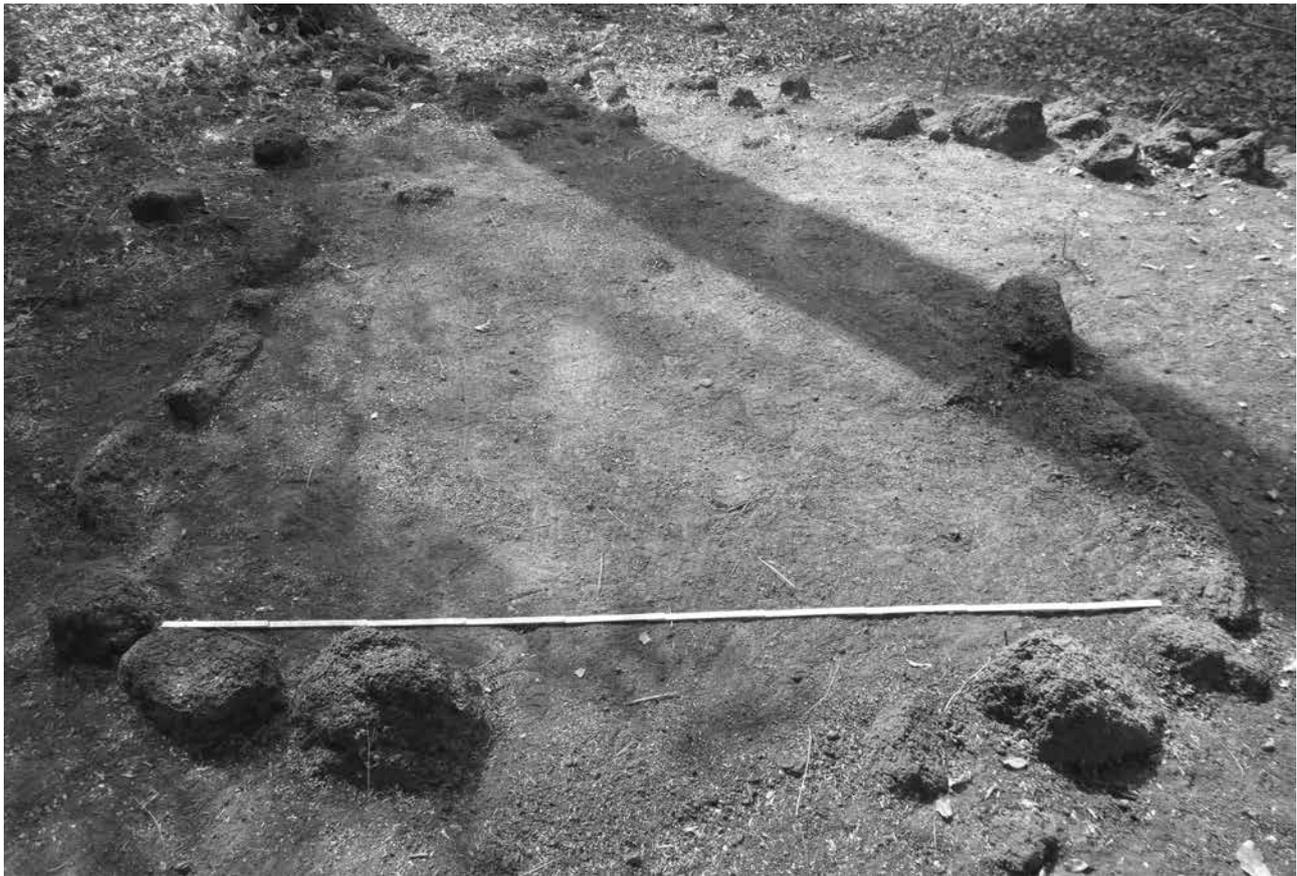


Figure 6.49. Tambataguela, vue du vestibule de la porte d'entrée.



Figure 6.50. Tambataguela, échantillons de tessons ramassés en surface du site.

6.10.5. Bilan

Avec plus de 100 m de côté, le site de Tambataguela constitue la structure bâtie la plus vaste de notre corpus. Malheureusement, nous ne disposons que de données archéologiques sommaires et nous n'avons pas de données historiques relatives au site pour le moment.

Il est donc nécessaire d'investiguer davantage pour mieux documenter le site, surtout que nous subodorons un riche potentiel archéologique enfoui. Des datations radiocarbones pourraient également aider à savoir si ce site peut être rattaché à une des phases du peuplement qu'a connues la région et contribuer à l'établissement d'une chronologie des phases d'occupation.



Figure 6.51. Tambataguela, tuyau de pipe, ramassage de surface.

6.11. Medina Dantila

6.11.1. Localisation

Le village de Medina Dantila (long. -11,91694; lat. 12,81694), situé à une vingtaine de kilomètres de Saraya, se trouve à l'ouest du lieu-dit Tambataguela. Contrairement à ce que suggère son nom Medina, qui signifie ville, ce village n'abrite plus qu'une petite famille vivant dans une concession de trois cases. Ce village est à la limite de la ligne de partage des eaux entre les bassins de la Falémé et de la Gambie.

6.11.2. Données archéologiques

Au cours de nos prospections, nous n'avons pas identifié de vestiges de structure affleurant aux environs de l'actuel village de Medina Dantila ni à l'emplacement indiqué comme étant le site des cases des anciens chefs de Medina Dantila. Force est de reconnaître que l'épaisse végétation herbacée qui a envahi le site a été un obstacle important au cours de la prospection.

6.11.3. Données historiques

Au cours de son voyage d'exploration scientifique de la Haute-Gambie en 1891-1892, André Rançon a séjourné à Medina Dantila qu'il nomme Medina-Dentilia. D'après ses renseignements, le terme Medina était bien mérité, car Medina Dantila abritait alors environ 1200 habitants sur une population estimée à 9000 habitants pour tout le Dantila (Rançon 1894 a : 505). Rançon, qui a vu de nombreux tata au cours de son exploration, estimait que le tata de Medina Dantila était le mieux défendu de la région. Selon sa description, le tata principal de Medina Dantila, qui cernait toute la ville, avait une longueur de près de deux kilomètres et demi. Même si elle était peu élevée et

peu épaisse, sa muraille était assez bien entretenue. Cette enceinte possédait trois principales portes qui étaient fermées chaque nuit et solidement barricadées (Rançon 1894 a : 506).

Au centre de la ville, les cases du chef formaient un réduit particulier, défendu par une enceinte secondaire plus solide que l'enceinte principale. Ce second tata avait une longueur d'environ 350 m; une hauteur de 4 à 5 m; et une épaisseur de 2 m à sa base contre 80 cm au sommet. Cette muraille avait donc le profil d'un cône triangulaire, et Rançon estimait d'ailleurs que ce second tata était « absolument imprenable de vive force par une armée noire », autrement dit, une artillerie était nécessaire pour faire une brèche sur sa muraille. La forte épaisseur de cette muraille venait du fait que chaque année, pendant la saison sèche, la muraille était réparée et son épaisseur augmentée par l'ajout d'une nouvelle couche d'enduit. D'autres éléments architecturaux renforçaient la défense du second tata. En effet, il était équipé de deux portes seulement, l'une dirigée au nord et l'autre au sud, chacune étant dotée d'un vestibule où stationnait un corps de garde. Les portes du vestibule étaient peu larges et ne pouvaient donner passage qu'à un seul homme à la fois (Rançon 1894 a : 506).

En dehors de ces deux tata, Rançon note que d'autres dispositions avaient été prises pour assurer la protection de Medina Dantila. La ville était entourée de part et d'autre de collines, peu élevées mais très boisées. Cette épaisse végétation pouvait freiner l'avancée d'une troupe ennemie. En outre, dans la ville, chaque concession était dotée d'une petite enceinte, le tout formant un enchevêtrement de ruelles où il était facile de s'égarer.

Pour Rançon, les tata de Medina Dantila étaient bien entretenus parce ce que le chef avait une armée de captifs

(Rançon 1894 a : 506). Or Ibrahima Danfakha, l'actuel chef de village de Medina Dantila, nous a affirmé, lors de nos enquêtes, que son aïeul ne possédait pas de captifs. Au contraire, selon ce dernier, Medina Dantila était plutôt une terre de refuge qui accueillait et intégrait tous les captifs et les fugitifs en quête de liberté (Aymeric in Mayor *et al.* 2019). Est-il possible que Rançon ait supposé que ces chefs eussent des captifs, alors que c'étaient des volontaires qui, par ce service, manifestaient leur reconnaissance à leur bienfaiteur ? Bien-sûr, à une telle distance temporelle, et dans des contextes aussi différents, il est normal que la compréhension du terme « captif » aussi bien par Rançon que par notre informateur I. Danfakha ne soit pas la même.

Le récit de la fondation de Medina Dantila que nous avons recueilli auprès de l'actuel chef Ibrahima Danfakha est très similaire à celui qu'Aubert a publié (Aubert 1923 : 393-394). Medina Dantila a été créé par Soronna Madi Danfakha qui, fuyant un complot visant à le piller et à le tuer, partit de Sambanoura et vint dans le Dantila. Ayant rencontré le fondateur de Bembou, celui-ci lui permit de s'installer sur ses terres à l'emplacement qui allait devenir Medina Dantila. Dès que Soronna Madi s'installa, les habitants du Dantila vinrent contribuer à la construction rapide d'un *tata* qui l'aida à résister à l'attaque de l'*almamy* Temba Boucary du Fouta Djallon.

6.11.4. Datation

Lorsque le Dantila se plaça sous le protectorat français le 10 janvier 1888, c'est Ansoumané Danfakha qui signa, au nom de tous les chefs du Dantila, le traité avec le sous-lieutenant Levasseur (Gallieni 1891 : 602). Ansoumané était le fils et successeur de Sokhna Madi Danfakha, aussi orthographié Sokhona-Ahmadi par Rançon (1894 a : 542) ou Soronna Madi par Aubert (1923 : 393), le fondateur de Medina Dantila. Quelques années plus tard, en 1891, c'est le même Ansoumané qui a reçu Rançon lors de son voyage d'exploration. Sur la base de ces données, il est possible de situer la fondation de Medina Dantila dans un intervalle chronologique compris entre le début du 19^{ème} siècle et 1850, s'il est avéré que l'attaque de l'*almamy* Temba Boucary fut la dernière guerre avant l'arrivée des Français (Aubert 1932 : 394).

6.11.5. Bilan

Le *tata* de Medina Dantila était certainement l'un des plus importants dans la région du Dantila à cause de ses dimensions et du soin qui était apporté à son entretien. L'absence de vestiges de ce *tata* suggère qu'il était construit en terre, mais il n'est pour le moment pas possible de savoir si la technique était de la brique ou de la bauge. Si l'on se réfère à l'étude doctorale de Thomas Pelmoine (2020) sur l'architecture domestique, faisant état de l'usage très récent de la brique dans la région, on peut supposer que la bauge était la technique la plus probablement utilisée. Toutefois, des recherches supplémentaires devraient permettre de retrouver les vestiges des structures enfouies sous la couverture végétale qui a envahi le site. Autrefois

appelé « grand village », Medina Dantila n'abrite plus aujourd'hui qu'une famille dont les ancêtres sont les fondateurs du village. Il serait intéressant de faire des fouilles avec une approche diachronique sur ce site pour appréhender les mutations survenues depuis sa fondation jusqu'à nos jours. Notons que de nombreux autres villages du Dantila ont été fondés par des personnes originaires de Medina Dantila, et ceux qui y vivaient en réfugiés sont retournés dans leur village d'origine à la faveur de la paix coloniale.

6.12. Bembou

6.12.1. Localisation

Bembou (long. -11,87703; lat. 12,82944), qui signifie lieu de rencontre, est un village situé à 14 km de Saraya, dans une plaine à l'est du lieu-dit Tambataguela. Le village est encore habité de nos jours et sa population a même légèrement augmenté à la faveur du début de l'exploitation des mines d'or par les sociétés industrielles installées dans le département de Saraya.

6.12.2. Données archéologiques

Au cours de notre prospection, nous n'avons malheureusement pas retrouvé de traces des vestiges du *tata* de Bembou. Mais le village étant encore habité et des vestiges de céramiques apparaissent dans de nombreuses cours et sont mêmes parfois inclus dans les briques de terre moulées pour la construction des cases.

6.12.3. Données historiques

Tout comme pour Medina Dantila, c'est dans le récit d'exploration de Rançon que nous trouvons des données historiques sur Bembou. Mais contrairement à Medina Dantila où il a effectivement séjourné, Rançon n'a fait que passer devant Bembou sans y entrer. Selon ses observations, faites depuis l'extérieur du village et au petit matin, Bembou avait un *tata* constitué par l'accolement de deux *tata* rectangulaires, ce qui différait des formes usuelles de fortification de la région (fig. 6.52). La muraille se développait sur deux kilomètres et possédait quatre portes, dont deux se faisant face au nord-est et au nord-ouest, une sur la face sud, et la dernière dans l'angle rentrant que forment en se rejoignant deux des côtés des deux rectangles. Bien que peu élevé, 3 m au plus, la muraille était néanmoins bien équipée de flanquements et de meurtrières permettant une défense efficace en cas de siège. À l'intérieur, une muraille flanquée et plus haute, d'environ 4,50 m, ceignait les cases du chef et dominait les autres cases du village (Rançon 1894 a : 508).

Bien que l'actuel chef de village, Soury Danfakha, n'ait pas pu nous expliquer l'origine de la particularité de la forme du *tata* de Bembou, il nous a néanmoins renseigné sur l'origine du village et la présence des deux *tata*. Selon ce dernier, Bembou serait le lieu où deux « frères », Kany Salouma Danfakha et Kassa Danfakha, se sont rencontrés.

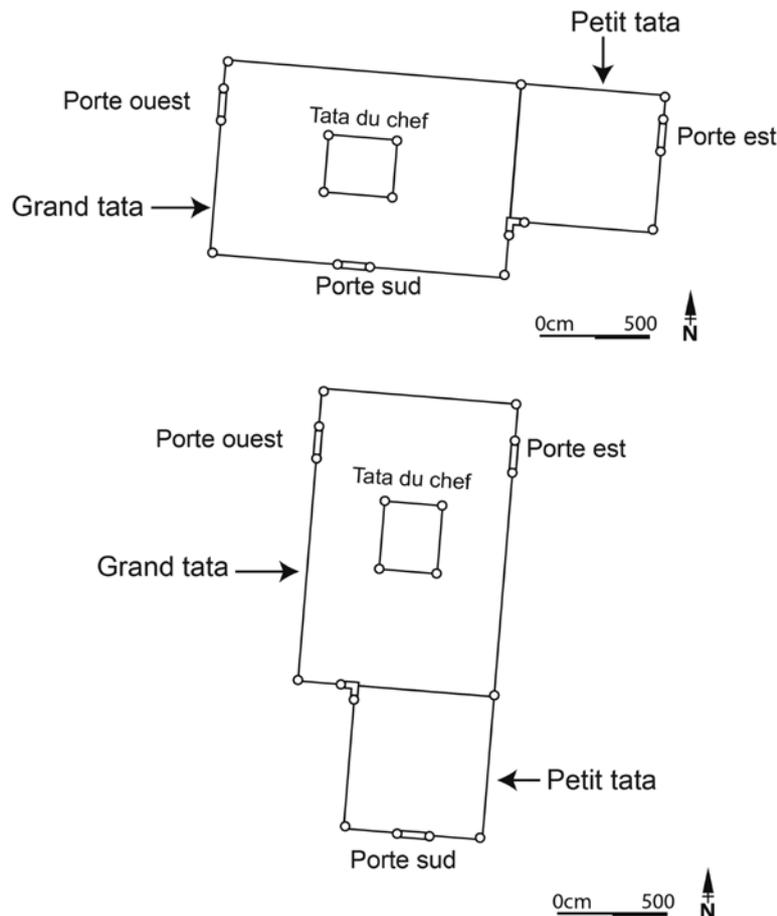


Figure 6.52. Bembou, propositions de reconstitution du tata (d'après la description de Rançon 1894 a :508, D.A.O : D. Glauser et J. Aymeric).

Ayant décidé de fixer leur résidence en ce lieu, les « frères » décidèrent de construire deux *tata* pour abriter leurs familles. Ainsi la famille du « frère » aîné Kany Salouma Danfakha résidait dans le grand *tata*, tandis que celle du benjamin Kassa Danfakha occupait le second *tata*, plus petit. Après leur installation, Kany Salouma aurait laissé volontairement la charge de chef de village à Kassa Danfakha puisque le droit d'aînesse lui conférait déjà des privilèges plus importants (Aymeric in Mayor *et al.* 2019).

6.12.4. Datation

Dans le récit de la fondation de Medina Dantila, il apparaît que Soronna Madi a rencontré le fondateur de Bembou. Il est donc possible de situer la fondation de Bembou peu avant la moitié du 19^{ème} siècle. Précisons que si dans le texte d'Aubert il n'est fait allusion qu'à un seul fondateur de Bembou, c'est probablement parce que les informateurs ont volontairement tu le nom du cadet Kassa Danfakha, par respect pour le droit d'aînesse de Kany Salouma Danfakha.

6.12.5. Bilan

Avec sa forme polygonale, le *tata* de Bembou était probablement une originalité architecturale dans la région.

Au lendemain de la colonisation française, le *tata* ne fut plus entretenu, et le témoignage de l'actuel chef du village, Soury Danfakha, suggère que face à la croissance démographique, les murs furent abattus et les pierres de la fondation furent réutilisées pour la construction de nouvelles habitations. Toutefois, si effectivement il y avait des pierres dans les fondations, une prospection géophysique permettra probablement de retrouver le tracé de la muraille.

6.13. Goulounga

6.13.1. Localisation

Le site (long. -12,29389; lat. 13,755) a été reconnu en 2013 par N. Sokhna Guèye et Anne Mayor, et enregistré sous le code SA02 (Huysecom *et al.* 2014 : 152). Nous l'avons prospecté durant la saison 2015/2016. Le site est localisé dans une plaine, à proximité du village éponyme, sur la route qui relie Goulounga à Goundafa et Bankouba.

6.13.2. Données archéologiques

Le lieu présenté par les populations actuelles comme étant l'emplacement du *tata* de Goulounga ne présente plus aucun vestige de fortification. Cette absence est peut-être



Figure 6.53. Goulounga, vue de l'emplacement du tata, le village actuel est en arrière-plan.

due au fait que l'emplacement du *tata* est un espace de culture agricole depuis des décennies (fig. 6.53; Huysecom *et al.* 2014 : 151).

6.13.3. Données historiques

Goulounga aurait été fondé par Yida Diallo, un guerrier peul originaire du Khasso. En compagnie d'autres guerriers, ce dernier attaquait et pillait des villages. Les captifs issus de ces raids étaient amenés à Goulounga et réduits en esclavage, cultivant les champs et gardant les troupeaux (Huysecom *et al.* 2014 : 153). Selon Ousmane Diallo, l'actuel chef de village, le *tata* a été construit par Omar Kalidou Diallo pour protéger le village des incursions des Sissibé du Boundou. Le *tata* était construit en pierre et possédait 4 portes.

Dans l'histoire de la guerre d'El Hadj Mamadou Lamine Dramé contre l'*almamy* Oumar-Penda du Boundou, Rançon signale que Mahmadou-Fatouma, le roi du Sandougou et allié de Mamadou Lamine, a pillé et détruit Goulounga et Dalafine dans la province du Tiali (Rançon 1894 b : 589-590 ; fig. 5.2). Malgré la différence d'orthographe, la proximité des deux villages actuels de Dalafi et Goulounga permet de les identifier aux villages cités par Rançon.

Notons que dans le rapport d'exploration du sous-lieutenant Levasseur, précédant la campagne 1887-1888, il est passé par Galonga qu'il décrit comme un village de

50 habitants, sans *tata* et ayant perdu de son importance depuis la guerre du marabout El Hadj Mamadou Lamine (Rançon 1889 : 509). Sans contredire l'existence du *tata*, cette description tend plutôt à confirmer que le *tata* qui existait aurait été détruit au cours de l'assaut de Mamadou Lamine ou de son allié Mahmadou-Fatouma. Par les noms des villages environnants qui précèdent et qui suivent le village Galonga, il est possible de l'identifier à Goulounga. Seulement, en comparant les cartes géographiques de Gallieni (1888-1889, fig. 5.4) et de Rançon (1894 b : 432, fig. 5.2), Galonga se trouve plus près de la Falémé que Goulounga. Si les deux appellations désignent, effectivement, le village de Goulounga, alors il est fort probable que l'une des cartes soit erronée, sinon il pourrait s'agir de deux sites distincts, surtout qu'un autre village actuellement dénommé Goulounguina est effectivement localisé près de la rivière Falémé.

6.13.4. Datation

En 2013, lors de leur enquête ethnohistorique, N. Sokhna Guèye et Anne Mayor ont calculé l'âge approximatif de fondation de Goulounga et l'ont fixé au milieu du 18^{ème} siècle (Huysecom *et al.* 2014 : 151). Ce calcul est basé sur les durées de règne des chefs qui se sont succédé depuis la création du village par Yida Diallo jusqu'au chef actuel Ousmane Diallo. Si nous nous basons sur ces mêmes durées de règne, il est possible de situer la construction du *tata* au milieu du 19^{ème} siècle car Omar Kalidou, le bâtisseur, a régné presque un siècle après la fondation du village.

Enfin, si c'est bien au cours de la guerre contre Mamadou Lamine que le *tata* fut détruit, alors, sa destruction a eu lieu en 1886-1887, soit une trentaine d'années après sa construction.

Ces dates sont des suggestions basées sur les durées de règne données par la tradition orale (Huysecom *et al.* 2014 : 151); nous pensons qu'elles doivent être considérées avec prudence car la longueur de ces règnes (plus de 30 ans chacun) est un fait très rare, sinon exceptionnel, dans ces régions où la succession par primogéniture collatérale ou adelphique a tendance à raccourcir les durées de règne parce que l'accession au pouvoir se fait souvent tardivement. Tenant compte de ce paramètre, la date de fondation du village de Goulounga et la date probable de construction du *tata* doivent être revues. Une fondation au début du 19^{ème} siècle et une construction du *tata* au cours de la seconde moitié du 19^{ème} siècle nous semblent plus probable.

6.13.5. Bilan

En l'absence de vestiges archéologiques affleurant, et avec peu de données historiques, il est difficile d'évaluer l'importance et le rôle du *tata* de Goulounga. Toutefois, les données dont nous disposons ne sont pas totalement négligeables ; des détails méritent d'être éclaircis. Ainsi, Goulounga est pratiquement le seul village où les populations actuelles ont reconnu, sans détour, que leurs ancêtres employaient les captifs de guerre aux cultures et aux activités pastorales. Il serait intéressant de savoir si ces captifs vivaient au sein du village ou s'ils avaient leur village à proximité de celui de leurs maîtres. Les habitants de Goulounga étant aussi des Peul, il serait intéressant de savoir pourquoi les Peul de la famille Sissibé du Boundou y faisaient des incursions car Goulounga fait partie d'une région qui, nominalement, faisait partie du royaume du Boundou. Y avait-il des réticences de la part des habitants de Goulounga à payer le tribut dû aux Sissibé ? Pourquoi n'avaient-ils pas fait alliance avec Mamadou Lamine puisque ce dernier avait rassemblé autour de lui les adversaires de la famille royale du Boundou ?

6.14. Kondokhou

6.14.1. Localisation

Kondokhou (long. -11,72056; lat. 12,9225) est un village situé 13 km au nord de Saraya ; il est le dernier village vers le nord du Dantila et il fait frontière avec le royaume du Sirimana. L'emplacement du *tata* est à la sortie nord du village, sur la route menant à Missira Sirimana. En 2012/2013, N. Sokhna Guèye et Anne Mayor y ont mené des enquêtes ethnohistoriques. Nous avons poursuivi ces enquêtes en janvier 2018.

6.14.2. Données archéologiques

L'emplacement supposé du *tata* ne présente aucun vestige visible de structure sur sa surface. Toutefois, quelques

entassements de pierre, regroupés çà et là, et de nombreux tessons de céramiques très usés suggèrent que le site a été probablement occupé. Sur les parcelles agricoles, l'essartage est une pratique permettant de rassembler en de petits tas des pierres qui, par leur dispersion ou disposition, gênent l'action de la charrue et des instruments aratoires lors du labourage.

6.14.3. Données historiques

Les fondateurs de Kondokhou sont les frères Cheikhoubba et Koumountoumba Danfakha, agriculteurs et guerriers, qui seraient venus de Medina Dantila (Huysecom *et al.* 2014 : 156). Étymologiquement, Kondokhou signifierait « fruit de Kondo ». C'est un fruit de la taille d'un poing, contenant des noyaux pouvant être utilisés comme des perles. Nous n'avons pas pu voir ni identifier ce fruit, mais il semble que la région était littéralement couverte de cet arbre fruitier quand Kondokhou fut créé.

Si notre informateur, Saïbodingo Danfakha, ne se souvient pas précisément de celui qui fut le bâtisseur du *tata* de Kondokhou, il sait par contre que ce *tata* servait à se protéger des raids de capture des Peuls venant du Fouta Djallon, sous la conduite de Foulah Djigui (le peul Djigui). L'un des fondateurs de Kondokhou, Koumountoumba Danfakha, est également reconnu comme un grand guerrier qui a fait la guerre aux Peul qui s'attaquaient au village (Huysecom *et al.* 2014 : 156). La croissance démographique aidant, le *tata* ne pouvait plus abriter tous les habitants du village, raison pour laquelle une partie du village a migré pour aller fonder Soukoutala, puis Sonkoulou, plus au nord.

Dans la littérature historique et les publications scientifiques, nous ne trouvons pas de référence au village de Kondokhou. Cependant, nous avons deux mentions de village dont l'orthographe et la situation géographique indiquent qu'il s'agirait bien de Kondokhou. La première est du sous-lieutenant Levasseur et de Vittu de Kerraoul qui, en explorant la route de Bakel à Labé en 1884, sont passés à Gondokho. Cette mention indique que ce village est la capitale du Dantila (Gallieni 1889 : 506 ; Gallieni 1891 : 602). La seconde indication figure dans l'histoire des débuts de conquêtes d'El Hadj Omar Tall qui, selon Gessain, a fait des incursions et a détruit plusieurs villages dont Coudkhou dans le Dantila (Gessain 1963 : 29). Si Gondokho et Coudkhou ne sont pas Kondokhou, alors ce sont des villages qui ont disparu.

6.14.4. Datation

Sachant que les fondateurs de Kondokhou sont partis de Medina Dantila, sa fondation remonterait au plus tôt au début de la seconde moitié du 19^{ème} siècle. La construction du *tata* a immédiatement suivi la création du village, mais il semble qu'il n'ait pas beaucoup servi, car si Coudkhou est identifié à Kondokhou, alors son *tata* aurait été détruit au début du djihad omarien vers 1851.

6.14.5. Bilan

Peu de données sont disponibles pour avoir une compréhension globale du site de Kondokhou. L'absence de vestiges archéologiques a été probablement un facteur ayant contribué à la disparition graduelle de cette mémoire. L'étude de ce site soulève néanmoins des questions : selon les habitants actuels, la migration d'une partie du village a été liée au manque d'espace à l'intérieur du *tata*. Or, en croisant les données historiques écrites et orales, il apparaît que non seulement le village était de création récente, mais en plus, son *tata* semble avoir été détruit très tôt. Quand faut-il donc situer les attaques de Foulah Djigui ?

6.15. Satadougou

6.15.1. Localisation

Le village de Satadougou est situé sur un plateau, à environ 600 m des berges de la Falémé ; c'est le plus méridional des sites de notre corpus. Une zone inhabitée de 25 km le sépare du village de Nafadji, le dernier village au sud-est du Dantila, car Satadougou se trouve dans la région dite de Bafé. Le site du *tata* (long. -11,42333; lat. 12,63917) se trouve au nord de l'actuel village.

6.15.2. Données archéologiques

Le site du *tata* de Satadougou se trouve sur une aire agricole qui est labourée chaque année. De ce fait, aucune ruine organisée de structure n'est visible en surface, même si la population actuelle présente quelques pierres, relativement groupées par endroit, comme étant les vestiges de la fondation du *tata* où des habitats qui s'y trouvaient (fig. 6.54). Des tessons de poteries, très usés et très fragmentés, sont aussi visibles sur la surface du site.

6.15.3. Données historiques

En ce qui concerne les sources historiques écrites, nous constatons qu'avant le 20^{ème} siècle au cours duquel les mentions du village Satadougou sont de plus en plus présentes dans la littérature coloniale, à la suite de la création du poste français de Satadougou sur la rive droite de la Falémé, nous n'avons que peu de mentions de ce village dans la littérature que nous avons consultée. La première mention, effectuée par Mungo Park, date du 11 mai 1797 quand la caravane avec laquelle il voyage, en revenant de l'est où il a atteint le fleuve Niger, fait une halte à « Satadou ». Le parcours suivi par Mungo Park prouve bien que Satadougou est à l'emplacement de Satadou. Il raconte :



Figure 6.54. Satadougou, vue de l'emplacement supposé du *tata*.

« Cette ville était autrefois d'une grande étendue, mais plusieurs familles l'ont quittée à cause des incursions des foulahs de Fouta Jalla, qui avaient pris l'habitude de venir secrètement au travers des bois et d'enlever les gens qu'ils trouvaient ou dans les champs de grain, ou même aux puits près de la ville. Dans l'après-midi du 12, nous traversâmes la rivière Falémé, la même que j'avais déjà passée à Bondou, dans mon voyage vers l'est. ». (Park 1996 : 333).

De cet extrait, nous retenons que, bien qu'éloigné du Fouta Djallon, Satadoukou n'était pas pour autant à l'abri des raids de capture des Peul du Fouta Djallon. En outre, à ce moment-là, Satadoukou était localisé sur la rive droite, car la caravane ne traverse la Falémé que le lendemain. Il est à noter que Mungo Park ne précise pas si la ville est fortifiée ou pas.

Lors de son second voyage en 1805, Mungo Park a emprunté le chemin qu'il avait suivi lors du retour de son premier voyage ; il est donc repassé par Satadoukou, qui se trouvait toujours sur la rive droite. Et cette fois il précise : « *Satadou est environné de murailles, et contient environ trois cents huttes : il était auparavant beaucoup plus vaste.* » (Park 1820 : 57). S'il est probable qu'en 1797 la ville de Satadoukou n'était pas fortifiée, il est certain qu'elle l'était désormais en 1805. Notons également que, comme lors de son premier passage, Mungo Park remarque que la population de la ville a diminué.

Les autres mentions sont de Silvester M. Golberry (1808) et René Geoffroy de Villeneuve (1814). Villeneuve semble s'être fortement inspiré du texte de Golberry. Et pour ce dernier, le Satadou est l'une des « principautés », qui avec le Konkoudou, était rattaché au Bambouck. Selon lui, Abba-Manko, un guerrier Manding qui conquiert la région au 12^{ème} siècle, le partagea entre ses trois enfants avant sa mort. Ainsi, chacune de ces principautés avaient son chef ou siratick, mais le siratick du Bambouck primait honorifiquement sur les deux autres non seulement parce qu'il était l'aîné, mais à cause de l'étendue de son pays ou encore des mines de Natakou dont il était propriétaire (Villeneuve 1814 : 196).

En ce qui concerne les données orales, nous avons mené une enquête ethnohistorique à Satadoukou-rive gauche ; l'actuel Satadoukou-rive droite se situe à une dizaine de kilomètre au sud-est, en territoire malien, où nous n'avons pas accès. Étymologiquement, Satadoukou signifierait : « village payé ou village acheté ». La famille Sedikora, d'origine soninké, et qui est la principale famille qui habite actuellement ce village, dit que ce nom a été choisi par leurs ancêtres car ils auraient acheté ce territoire au prix de deux esclaves, un homme et une femme. Avant eux, l'emplacement était occupé par la famille malinké Komoukora (Aymeric in Mayor *et al.* 2019). C'est sous l'impulsion d'Ali Koura Ba Sedikora que le village s'est construit sur un espace désigné sous le nom de Bafé ou Timbafou. Cet espace était autonome vis-à-vis des territoires qui le bordaient, notamment le Dantila à l'ouest

et au nord, le Konkodougou (dépendance du royaume de Dinguiraye) à l'est et les dépendances du royaume du Fouta Djallon au Sud. Précisons que Rançon semble distinguer le Bafé de Satadoukou lorsqu'il cite les contrées limitrophes du Dantila (Rançon 1894 : 529).

Dans la liste de succession que nous avons recueillie auprès de l'actuel chef de village Kalle Sedikora (entretien du 27/1/2018), on peut constater que seuls les deux premiers chefs, Ali Koura Ba Sedikora et Kekoro Sedikora, ont régné avant la colonisation (Aymeric in Mayor *et al.* 2019). Cela témoigne bien du caractère embryonnaire de cette entité, comme nous l'avons évoqué au chapitre précédent. Malgré le caractère formatif du Bafé, Satadoukou a eu à se défendre des incursions peules venant du sud. Pour Kalle Sedikora, deux raisons motivaient ces incursions : la richesse du village et la recherche de captifs. En effet, le plateau qu'occupe Satadoukou est fertile et on trouve des placers d'or alluvionnaire à proximité du village, le long de la Falémé. Et même si les Peul du Fouta Djallon y ont souvent effectué des raids esclavagistes, la zone semble relativement isolée et éloignée des centres politiques, ce qui a encouragé des familles à venir s'y installer.

D'après les ruines qu'il a vues dans son enfance, Kalle Sedikora dit que le *tata* de Satadoukou était une enceinte construite en banco, ayant deux niveaux, dont une terrasse équipée de meurtrières. L'accès à l'enceinte était contrôlé par une porte unique, possédant un vestibule d'entrée, et dotée d'une grande porte en bois (Aymeric in Mayor *et al.* 2019). Notons enfin que le chef Kalle Sedikora nous a signalé l'existence d'un cimetière européen à l'emplacement du poste français de Satadoukou-rive droite. Il affirme également que les actuels occupants de Satadoukou-rive droite sont partis de Satadoukou-rive gauche pour aller créer et installer ce village près du poste français.

6.15.4. Datation

Grâce aux écrits de Mungo Park, nous aurions pu établir une chronologie si nous avions découvert les ruines du *tata* de Satadoukou-rive droite. Mais ce n'est pas le cas ; la proposition de datation ci-dessous n'est donc valable que pour le village de Satadoukou-rive gauche et ne concerne que la dernière grande migration qui a permis l'installation des ancêtres des actuels occupants, une continuité d'occupation remontant à Abba-Manko au 12^{ème} siècle étant manifestement improbable.

Si l'on se réfère donc aux informations fournies par le chef Kalle Sedikora, seuls deux chefs auraient régné sur Satadoukou-rive gauche avant la colonisation française. Si nous supposons que le premier de ces chefs est arrivé à Satadoukou-rive gauche étant déjà adulte, nous lui attribuons un règne d'une demi-génération, soit environ 15 ans ; et si nous admettons que le second peut avoir régné durant l'âge d'une génération, nous lui attribuons environ 30-33 ans de règne. Alors, pour les deux, nous avons un cumul de règne de 45-48 ans. En soustrayant

ce cumul de 1888, nous obtenons 1840. L'année 1888 est celle au cours de laquelle la région de la Haute-Falémé a été nominalement « pacifiée » par les accords que les chefs de cette région ont signés avec la mission Levasseur. On peut donc admettre que le *terminus ante quem* de construction du *tata* de Satadougou-rive gauche est 1888 et que le *terminus post quem* est 1840.

6.15.5. Bilan

Même si nous disposons de peu de données historiques sur l'entité du Bafé, il semble que Satadougou ait été le village le plus important de cette formation politique, si jamais elle a existé. Comme la plupart des villages situés en bordure de la Falémé, il apparaît qu'à Satadougou les populations ont souvent occupé l'une ou l'autre berge, peut-être en fonction des circonstances. Si aujourd'hui Satadougou semble un peu à l'écart, cela ne devait probablement pas être le cas à l'ère atlantique, à en juger par les descriptions de Mungo Park. À la marge des formations étatiques importantes comme le Fouta Djallon, cette région était une zone de prédation pour ces dernières. En ce qui concerne Satadougou-rive gauche, l'arrivée et l'installation de sa population semblent être tardives ; elles auraient précédé de peu la colonisation française. Le site où se trouvait le *tata* de Satadougou-rive gauche est actuellement un lieu de culture : il n'y a donc presque pas de vestiges apparents en surface.

En ce qui concerne Satadougou-rive droite, situé au Mali, des recherches supplémentaires sont nécessaires afin de comprendre la dynamique d'occupation de ce site. Au-delà des sites de Satadougou, rive gauche et rive droite, des recherches complémentaires permettront de connaître la situation réelle de cet espace politique avant la colonisation française. En somme, c'est toute l'histoire de l'entité du Bafé qui doit davantage être investiguée.

6.16. Synthèse des données sur les *tata* de la vallée de la Falémé

Depuis septembre 2015, nous avons mené des travaux de recherche aussi bien sur le terrain, dans la vallée de la Falémé qu'en laboratoire à l'Université de Genève. Au cours des trois missions de terrain que nous avons réalisées, nous avons prospecté et documenté 15 sites, répartis du nord au sud de la vallée de la Falémé sur les territoires des entités étatiques qui se sont établies à l'ère atlantique à savoir le Boundou, le Dantila, le Bélé Dougou et le Sirimana. La région de la Moyenne et de la Basse-Falémé, correspondant au territoire qu'occupait le royaume du Boundou, semble de prime à bord mieux pourvue en sites fortifiés, mais ce déséquilibre résulte davantage d'un biais de la recherche que d'une réalité de terrain. En effet, nous avons effectué nos deux premières missions dans cette partie de la vallée, et seule la dernière mission s'est consacrée à la partie méridionale. Nous sommes donc conscient que le tableau dressé à l'issue de ces travaux est encore incomplet et que de nombreuses autres recherches seraient nécessaires pour le compléter.

6.16.1. Apports des données archéologiques

L'approche archéologique nous a conduit à effectuer des prospections et à dresser des relevés des vestiges sur huit sites. Les sites pour lesquels nous n'avons pas de relevés sont ceux sur lesquels les éboulis de fortification n'étaient pas visibles en surface. Cette absence de visibilité en surface n'est pas synonyme d'absence de vestiges enfouis ; seuls des sondages ou des fouilles permettront de savoir si ces vestiges ont été conservés ou pas. Sur les sites qui ont été sondés (Som Som, Koussan, Samba Yaye, Koba et Dalafi), les fouilles ont permis de mettre au jour des assises de fondations et d'élévations parfois bien conservées. La description de ces assises a contribué à la caractérisation des techniques de construction mises en œuvre pour l'édification de ces structures.

a. Matériaux

Dans le corpus que nous avons étudié, la pierre et le banco sont les principaux matériaux utilisés (table 6.1). En ce qui concerne la pierre, tous les types présents dans l'environnement immédiat des sites ont été utilisés. Ainsi, il y a des murs avec des moellons latéritiques, granitiques et gréseux. Les observations de terrain nous suggèrent qu'il n'y a pas eu de transport de ces matériaux sur de longues distances car les distances entre les sources d'approvisionnement et les sites de construction semblent inférieures à deux kilomètres. Pour les sites situés à proximité des cours d'eau comme Koba, Samba Yaye et Som Som, la matière première était prélevée directement dans le lit des rivières. Sur les sites de Koussan et de Som Som, on note une utilisation de blocs de scories de fer, mais cette utilisation est occasionnelle et aléatoire. Ces scories de fer sont des déchets provenant des sites de réductions métallurgiques proches. Même si cette activité s'est pratiquée jusqu'au début du 20^{ème} siècle dans certaines localités de la région comme au Dantila, il n'est pas certain que les scories aient été collectées sur des sites de réduction contemporains à l'édification des structures défensives. Ces scories provenaient probablement des sites plus anciens, compris entre le 4^{ème} siècle BC et le 7^{ème} siècle AD (Walmsley 2018).

Les moellons de pierre utilisés sur les sites ne semblent pas avoir été équarris ou taillés, sauf dans le cas de la structure de Boulebane où les angulosités et les faces régulières des moellons suggèrent qu'un dégrossissage a été effectué. À Hamdallaye, nous avons observé aussi que les moellons possèdent des faces planes et régulières. Mais cette régularité tient plutôt à la nature même des roches gréseuses utilisées ; celles-ci se débitent plus ou moins naturellement suivant des lignes de clivage permettant d'obtenir des surfaces planes.

Le second matériau entrant dans l'édification des murs est le banco, une terre crue pétrie avec de l'eau et intégrant parfois un dégraissant végétal ou animal. Il peut être utilisé comme élément principal dans le cadre d'une maçonnerie de terre crue, ou comme matériau secondaire en servant

Table 6.1 : Tableau récapitulatif des matériaux utilisés.

Sites \ Matériau	Som Som	Koussan	Samba Yaye	Hamdallaye	Darra-Lamine	Koba	Demboube	Tambataguella	Boulebane	Medina Dantila	Bembou	Goulounga	Kondhokou	Satadoungou	Dalafi	
Pierre (avec mortier jointif en terre crue)	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓								?
Banco									✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	?

de mortier de liaison dans le cas d'une maçonnerie de pierre. Sur les sites fouillés, le banco était utilisé comme mortier. L'homogénéité du mélange était telle que nous n'avons pas pu distinguer, macroscopiquement, s'il y a eu adjonction ou pas de dégraissant. Bien que nous n'ayons pas retrouvé de vestiges de muraille uniquement en banco, les textes historiques mentionnent leur existence à maintes reprises. C'est le cas par exemple des murailles des sites de Samba Kontaye, Boulebane, Mamakono, Medina Dantila, Bembou ou Satadoungou. Il semble en fait que l'édification de *tata* en banco était le modèle de construction le plus répandu, ce qui a laissé supposer à des voyageurs comme Mungo Park et André Rançon, à plus d'un siècle d'intervalle, que tous les villages d'Afrique de l'Ouest étaient fortifiés avec des murailles de terre (Park 1996 : 62 ; Rançon 1894 a). Avec le cas du *tata* de Koussan, nous constatons qu'il est possible que le revêtement d'enduit de banco qui était parfois appliqué sur les constructions de pierre ait pu laisser croire que la muraille était uniquement en terre.

Parce que nous n'avons pas retrouvé de vestiges conservés de muraille en élévation et parce que nous n'en avons fouillé que de modestes portions, il est difficile de parler des réparations et de l'entretien des murailles. Toutefois, il est historiquement connu que les murailles étaient régulièrement entretenues au risque de s'effondrer après l'hivernage. La muraille de Medina Dantila, par exemple, avait une épaisseur importante car une nouvelle couche de banco était rajoutée après chaque hivernage. Boulebane qui subissait constamment des attaques a certainement aussi été régulièrement restauré.

b. Techniques

L'édification des structures défensives requiert des techniques variables selon le type de structures. Dans le cadre de notre étude, nous n'avons travaillé que sur les fortifications construites ; c'est donc sur la caractérisation des procédés mis en œuvre pour l'édification des murs que nous allons nous attarder. À partir des vestiges que nous avons retrouvés, nous avons identifié un seul genre de

maçonnerie : la maçonnerie liée, utilisant la pierre, et un mortier de terre pétrie. Cette maçonnerie liée se décline en deux techniques : l'élévation simple ou mono-parement et l'élévation à double parement.

La technique de l'élévation simple (ou mono-parement) consiste en un empilement de matériaux formant un mur bloc. Nous émettons l'hypothèse que cette technique a été utilisée sur le site de Koba, et probablement sur le site de Tambataguella. Des fouilles sur ce site permettront de confirmer cette hypothèse. Pour mettre en œuvre cette technique, les constructeurs ont posé une fondation en entassant des moellons de pierre pour former les assises inférieures. Et au-dessus de cet entassement, le reste de la muraille était probablement complété par des assises de banco montées à la bauge, mais cela est une autre hypothèse qui doit être confirmée.

Bien que le double parement soit la technique la plus courante, elle n'a pas été pratiquée de manière uniforme sur tous les sites. Nous avons distingué deux variantes qui sont : le double parement avec remplissage et le double parement sans remplissage. L'utilisation de blocailles de remplissage a été identifiée sur les sites de Som Som, Hamdallaye, Samba Yaye et sur la structure interne du site de Boulebane. Le double parement sans remplissage n'a été identifié que sur le site de Koussan.

Même si nous n'avons pas retrouvé de vestiges de muraille en banco, leur existence est connue à travers les sources historiques, et il est possible de suggérer que la technique d'élévation utilisée pour bâtir ces murailles était l'élévation à la bauge. C'est une technique permettant d'empiler des masses de terre pétrie à la main, sans coffrage, sans modelage, ni façonnage. D'après les travaux effectués par Thomas Pelmoine sur l'habitat vernaculaire du Sénégal Oriental, cette technique est encore utilisée de nos jours dans la région pour la construction des bâtiments d'habitation (Pelmoine 2020).

Pour les sites de Darra-Lamine et Demboube, où la pierre a été identifiée comme principal matériau de construction,

Table 6.2: Tableau récapitulatif des techniques utilisées. Les cases en gris sont des sites sur lesquels la technique n’a pas été observée.

Sites \ Techniques	Tambataguela	Koba	Som Som	Samba Yaye	Hamdallaye	Koussan	Boulebane	Medina Dantila	Bembou	Goulounga	Kondhokou	Satadougou	Demboube	Darra-Lamine	Dalafi
Mono-parement	✓	✓											?	?	?
Double parement avec remplissage			✓	✓	✓								?	?	?
Double parement sans remplissage						✓							?	?	?
Bauge							✓	✓	✓	✓	✓	✓			?

des investigations supplémentaires et des fouilles sont nécessaires afin de déterminer les techniques de construction utilisées.

À ce stade, le site de Dalafi est singulier ; il se distingue notamment par le fossé que nous avons identifié en fouille. Des travaux supplémentaires sont nécessaires, afin de mieux documenter ce site.

c. Formes et superficies

Le corpus de sites que nous avons étudiés présente une extrême variabilité de formes, de sorte qu’il n’est pas possible de les classer suivant ce critère. À côté des structures parfaitement circulaires comme celles de Demboube et de Dalafi, on a des structures aux formes indéfinies, comme Hamdallaye et Tambataguela. En ce qui concerne le flanquement, nous avons identifié la crémaillère ou le tracé à redan (ou en zig-zag). Le flanquement en crémaillère permet premièrement d’assurer la solidité des murs. Deuxièmement, il renforce le système de défense en favorisant des tirs croisés. Nous avons retrouvé les fondations de ce système de flanquement à Koussan, à Samba Yaye, et il a été utilisé

probablement à Tambataguela. La muraille de Boulebane était aussi construite suivant ce système (Gray 1826 :122). À Hamdallaye, ce système de flanquement a été peu utilisé. On observe seulement quelques ruptures de faible amplitude ; les murs sont donc presque rectilignes.

Les surfaces couvertes par les structures ne sont pas constantes; les aires varient de 2 à 467 ares (Table 6.3). Les différences de superficie entre les structures permettent de s’interroger à la fois sur les fonctions possibles des sites, mais aussi sur les effectifs des populations qui occupaient ces sites.

d. Artéfacts archéologiques

Les fouilles archéologiques ont également permis la mise au jour d’un nombre important de vestiges de structures d’habitat et d’artéfacts mobiliers se composant pour l’essentiel de tessons de céramiques, de tessons de porcelaine, de perles d’importation, de perles de facture locale en céramique, de fusaioles, de poids de filet, de tessons de verre et de deux objets en fer dont un anneau et une pointe. La présence d’objets d’importation dans ces assemblages témoigne bien de l’existence

Table 6.3: Tableau récapitulatif des aires des sites fortifiés.

Sites	Demboube	Darra-Lamine	Koba	Samba Yaye	Hamdallaye	Som Som	Tambataguela	Dalafi	Koussan	Boulebane	Medina Dantila	Bembou	Goulounga	Kondhokou	Satadougou
Aire (en are)	2	11	11	12	50	55	73	467							

d'échanges, directs ou indirects, entre ces sites et des centres connectés aux circuits d'approvisionnement des comptoirs européens. Au vu de la quantité de produits d'importation que nous avons trouvés en sondage ou observés en surface, il semblerait que les sites situés au nord, notamment Darra-lamine, Som Som, Boulebane et Koussan, aient longuement ou intensément entretenu ces échanges. Certains de ces objets, datant de l'ère atlantique, se retrouvent encore en cours d'utilisation dans certaines familles. Ils font désormais partie de l'héritage familial qui est transmis. La question principale est de savoir contre quels produits ces objets étaient échangés ?

6.16.2. Apports des données historiques

a. Sources

Réparties en deux catégories, orales et écrites, les données historiques ont constitué une source majeure dans notre étude. La collecte de ces sources s'est faite tant en laboratoire que sur le terrain, et leur exploitation s'est effectuée à diverses étapes de notre recherche. Ces données historiques se sont révélées très inégales, entre certains sites comme Som Som sur lesquels nous avons beaucoup d'informations et d'autres comme Tambataguela pour lequel nous ne possédons que le nom du lieu comme renseignement. En outre, il est important de préciser que nous n'avons pas pu prospecter un nombre important de sites dont les sources historiques mentionnent pourtant l'existence d'un *tata* à un moment ou à un autre de l'histoire. Nous faisons par exemple référence aux sites d'Alinguel, Sansanding, Malogniaki, Samba-Gala et beaucoup d'autres dont les auteurs comme A. Raffènel et A. Rançon ont indiqué que les murailles étaient déjà dans un état de délabrement avancé au 19^{ème} siècle. Bien évidemment, des recherches plus approfondies sur ces sites peuvent permettre la localisation des vestiges de ces structures.

Les sources historiques nous ont aidé à reconstituer l'histoire des entités étatiques de la vallée de la Falémé. Ces sources, principalement orales, nous ont aussi aidé à la reconstitution des contextes spécifiques de construction des fortifications pour chaque site. Dans certains cas, nous avons également eu accès à des éléments d'histoire qui se sont déroulés sur les sites. Même si ces récits ont souvent eu un caractère partiel et partiel, il n'en demeure pas moins que dans nombre de cas, il s'agissait de la seule source dont nous disposions. Au-delà de l'histoire des sites, les enquêtes de terrain ont également permis d'appréhender les rapports que les populations riveraines ont vis-à-vis de ces sites.

b. Contextes d'édification

Bien que s'inscrivant largement dans le contexte historique de l'ère atlantique, c'est dans des contextes spécifiques que les fortifications ont été érigées le long de la Falémé. Sans être exhaustive, notre étude a permis de répertorier trois cas de mise en place des fortifications. Il est important de

préciser que ces différents contextes ne s'excluent pas ; il est même possible que ce soit la conjugaison de certains contextes et facteurs qui ait provoqué ces processus de fortification.

Le premier contexte est celui de la fortification des résidences royales. Comme nous l'avons mentionné dans le chapitre 3, la notion de « capitale » comme siège du pouvoir n'est pas appropriée pour cette région ; il vaut mieux désigner ces lieux comme étant des résidences royales. Pour diverses raisons, les chefs pouvaient avoir une ou plusieurs résidences. C'est dans le but de protéger les membres de leurs familles que ces résidences étaient fortifiées. Ce fut le cas des villages de Boulebane, Koussan et Hamdallaye dans le Boundou. Dans le Bélédougou, nous n'avons pas repéré les vestiges de la structure défensive de Mamakono, mais par l'intermédiaire des sources historiques, on sait que ce village, où résidaient les chefs du Bélédougou, était très bien fortifié à la fin du 19^{ème} siècle (Hecquard 1853 : 379). Dans le Dantila, où l'autorité était moins centralisée, et dans le Sirimana, où elle se déplaçait au gré de la puissance des chefs de villages, les villages étaient également fortifiés. Les documents historiques attestent par exemple de l'existence de fortifications dans les résidences royales du Dantila de Baniserile au 18^{ème} siècle (Park, 1996 : 333-334), de Gondoho (actuel Kondhokou ?) et de Medina Dantila au 19^{ème} siècle (Gallieni 1891 : 602 ; Rançon 1894 a : 542).

La mise en place des fortifications pouvait également s'opérer dans le cadre de la prise de possession et du maintien de la domination d'une entité sur un territoire. Ce faisant, ce processus aboutissait à un maillage du territoire, permettant à la fois une défense plus efficace contre les ennemis, mais aussi un contrôle plus rapproché des populations soumises. Dans notre corpus, les *tata* de Som Som et de Samba Yaye font partie de cette catégorie. Ces *tata* ont été construits pour assurer la protection des populations peul du Boundou, mais aussi pour préserver le territoire face aux entités voisines du Bambouk et du Kaarta. Dans ce contexte, on peut également classer diverses structures qui ont été édifiées dans de nombreux villages et dont la fonction était de protéger les villageois en cas d'attaque.

Le troisième contexte que nous avons identifié est celui des fortifications de campagne, qui sont des structures édifiées rapidement pour servir ponctuellement d'abris à un chef ou à une armée en campagne. Le fait a été documenté dans le Kaarta par Raffènel (1856 : 324), et l'histoire du *tata* de Koba permet de le ranger dans cette catégorie.

c. Utilisation

Si l'utilisation première d'une fortification dépendait de son contexte de mise en place, au cours du temps, des usages secondaires s'y greffaient. Bien que les contextes communautaires soient différents, les enquêtes ont révélé un usage quasi uniforme des structures défensives. En temps de paix, seuls quelques privilégiés, généralement

membres des familles régnantes, résidaient à l'intérieur des fortifications, tandis que les autres membres de la société vivaient à l'extérieur. Cet usage explique la présence de vestiges de sites d'habitat à l'extérieur des différents *tata* que nous avons étudiés. En cas d'attaque, les femmes et les enfants s'enfermaient à l'intérieur des murailles. Les défenseurs pouvaient combattre à l'extérieur et se repliaient à l'intérieur en cas de désavantage. Il était aussi courant de se barricader à l'intérieur pour avoir un avantage sur les assaillants.

6.16.3. Datations

Pour situer chronologiquement les phases de construction et de destruction des fortifications sur nos sites, nous avons utilisé à la fois des dates fournies par les sources historiques et les datations radiométriques. Les datations

historiques s'appuient sur les données écrites, quand elles sont disponibles; et dans le cas contraire, nous avons exploité les données orales. Le temps de l'histoire orale n'étant pas toujours très exact, nous avons chaque fois essayé, quand c'était possible, de croiser ces données ou de les recouper avec une donnée ou une date historique. Selon les données historiques, les dates de construction et d'utilisation des *tata* des sites que nous avons étudiés se situent globalement entre le 18^{ème} et le 19^{ème} siècle (fig. 6.55). Le *djihad* de Mamadou Lamine marque véritablement la fin de l'ère des fortifications, car les sites qui n'ont pas été détruits par cet événement sont tombés en désuétude et ont été démantelés après cette guerre.

Seulement, les sources historiques n'ont pas fourni des datations pour tous les sites. Sur certains sites, la seule information chronologique disponible figurait dans le

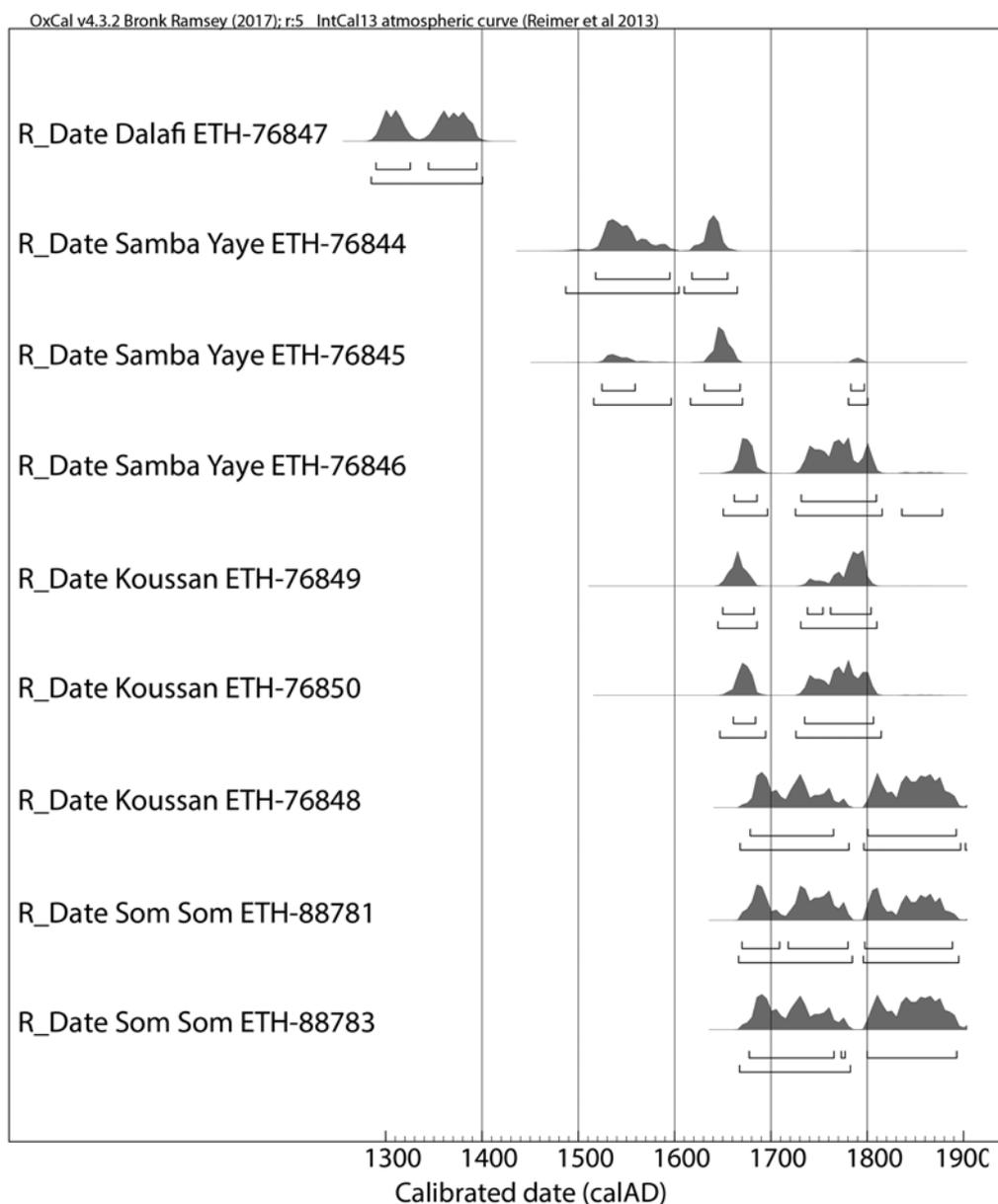


Figure 6.55. Tableau récapitulatif des matériaux utilisés.

récit de voyage d'un explorateur, et cette information était parfois vague, ne précisant ni la période de construction ni celle de destruction. C'est le cas de Samba Yaye par exemple, où la seule donnée chronologique concernant le *tata* figure dans le récit d'exploration de Raffanel (1846 :397). Cette donnée nous indique juste qu'en 1843, il y avait un *tata* à Samba Yaye, mais n'indique ni la période de construction ni celle d'abandon. Pour pallier de telles difficultés, nous avons eu recours à la datation radiométrique.

Hormis le site de Koba, où la fouille n'a livré aucun échantillon de charbon datable, nous avons obtenu des datations radiocarbone pour tous les autres sites fouillés (fig. 6.56). Globalement, ces datations sont comprises entre le 16^{ème} et le 19^{ème} siècle, sauf celle du site de Dalafi centrée sur les 13^{ème}-14^{ème} siècles, soit bien avant l'ère atlantique. Les datations radiocarbone ont fourni plusieurs pics de probabilité, et certains de ces pics ont de bonnes correspondances ou s'articulent bien avec les datations fournies par les sources historiques. C'est le cas des sites

de Som Som et Koussan. Dans le cas de Dalafi où la date radiocarbone est centrée entre les 13^{ème}-14^{ème} siècles, alors que les traditions orales et les récits de Rançon (1894 b : 432) permettent de situer la construction d'un *tata* dans le cours des 17^{ème} -18^{ème} siècles, il est possible que le *tata* de Dalafi ait été bâti sur un site ancien. Ainsi, la dernière occupation du site, depuis l'ère atlantique jusqu'à présent, semble être sans lien direct avec l'événement daté par le charbon que nous avons prélevé dans le fond du fossé.

Nous avons conscience que l'usage de la datation radiométrique pour les périodes chronologiques récentes a quelques biais. En effet, la période étudiée étant très récente, les datations radiocarbone fournissent des intervalles chronologiques très larges à cause de l'imprécision de la calibration. Loin d'avoir de véritables « pics de probabilité », on obtient plutôt des « plateaux de probabilité » dans lesquels l'événement à dater peut s'insérer. En outre, et dans le cas de notre recherche, nous n'avons pas obtenu d'échantillon permettant de dater directement les mises en place ou la destruction

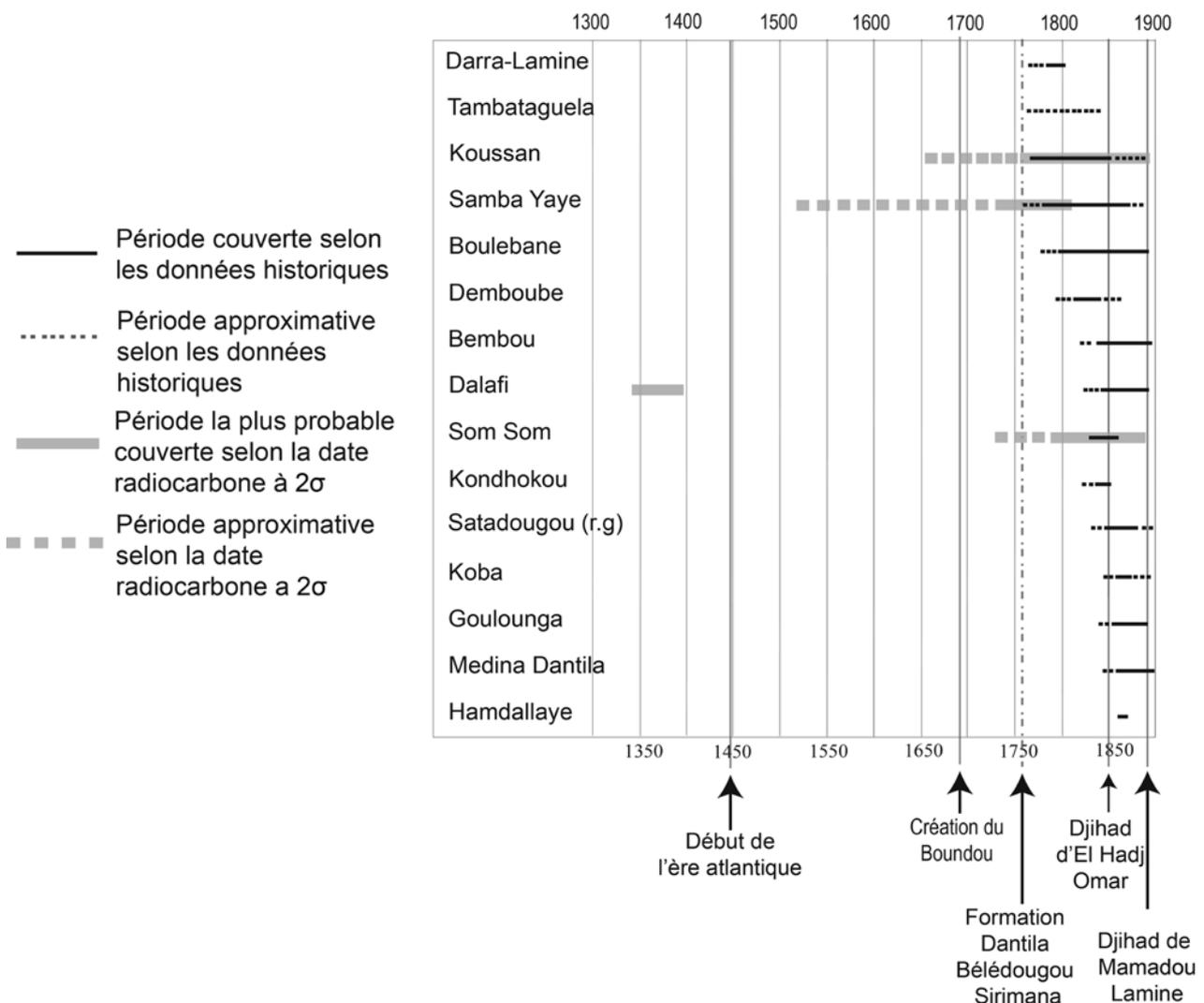


Figure 6.56. Tableau récapitulatif des techniques utilisées. Les cases en gris sont des sites sur lesquels la technique n'a pas été observée.

Sites	Demboube	Darra-Lamine	Koba	Samba Yaye	Hamdallaye	Som Som	Tambataguella	Dalafi	Koussan	Boulebane	Medina Dantila	Bembou	Goulounga	Kondhokou	Satadoungou
Aire (en are)	2	11	11	12	50	55	73	467							

Figure 6.57. Tableau récapitulatif des aires des sites fortifiés.

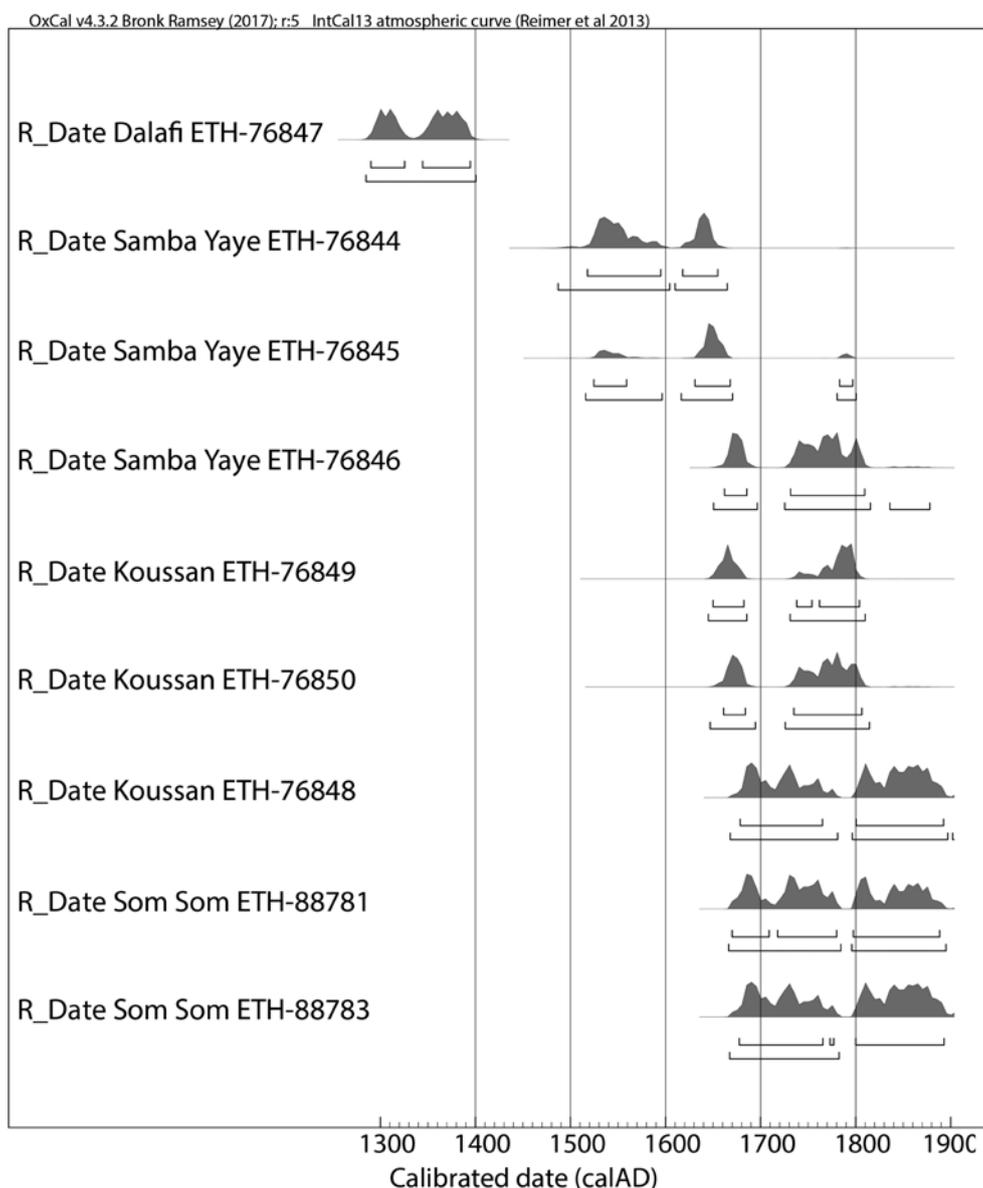


Figure 6.58. Datations radiocarbones des sites fouillés.

des fortifications. Nos échantillons nous ont permis de dater des occupations, antérieures ou postérieures à la fortification, et non les fortifications elles-mêmes. Malgré ces biais, l'obtention de ces dates nous a cependant permis

d'envisager de nouvelles hypothèses sur les sites pour lesquels nous n'avons parfois que des données sommaires, comme à Samba Yaye.

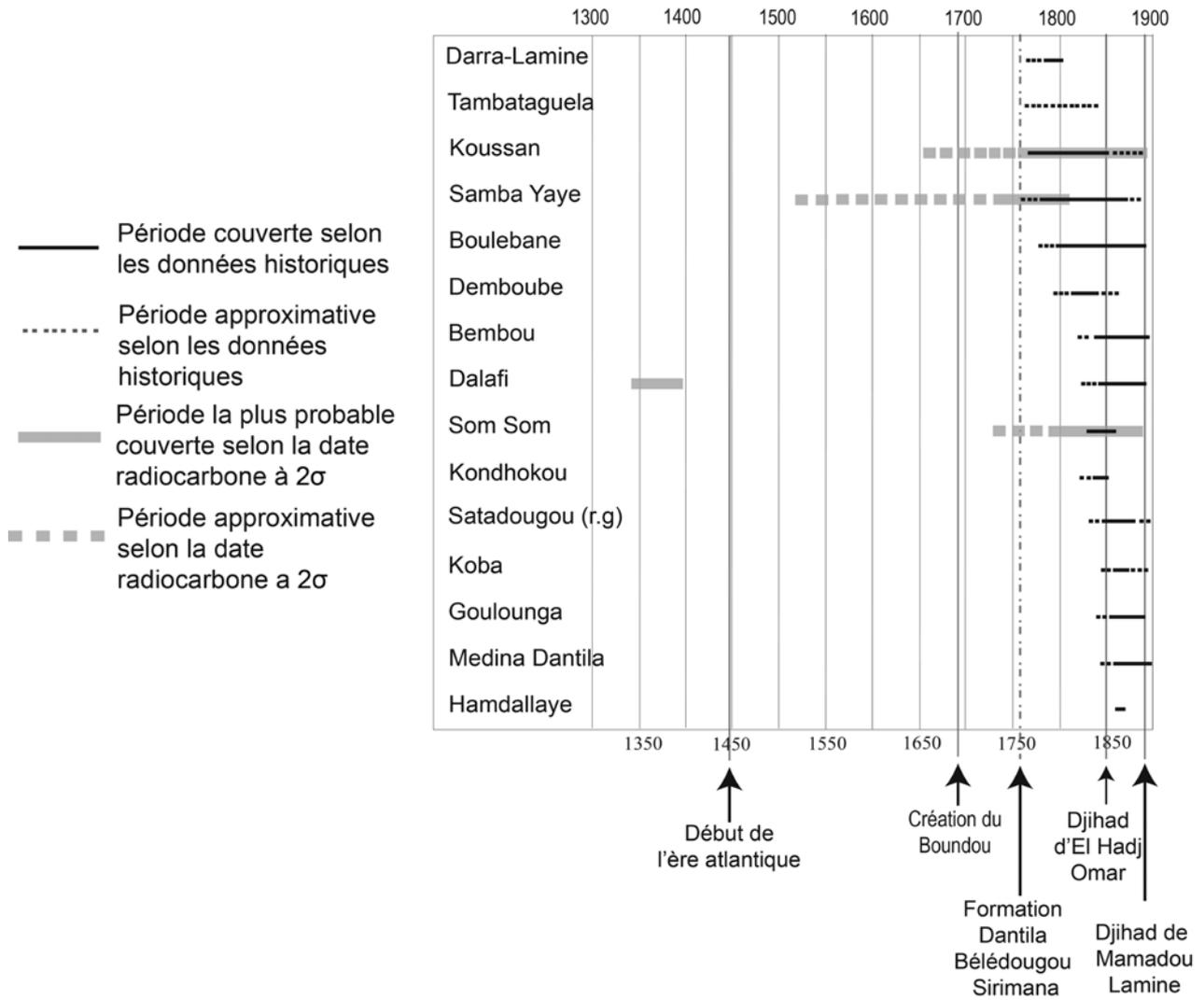


Figure 6.59. Chronologie générale des sites fortifiés de la vallée de la Falémé à l'ère atlantique, classement selon les dates de construction.

Synthèse générale et discussion sur l'étude des fortifications en Afrique de l'Ouest

En Afrique de l'Ouest en général, et dans la vallée de la Falémé en particulier, les formations étatiques qui ont prospéré pendant l'ère atlantique ont développé des stratégies de survie dans un contexte marqué par des rapports de force et de violence. Parmi ces stratégies, la fortification a été une des solutions privilégiées par les communautés. C'est dans ce contexte que s'inscrit la mise en place des *tata* et d'autres structures défensives au sein des communautés villageoises. Dans ce chapitre, nous faisons d'abord une synthèse générale de notre travail ; nous discutons ensuite de quelques thèmes de réflexion plus larges et en lien avec l'étude des fortifications ouest-africaines. Cette discussion n'est pas limitative. Elle fait ressortir quelques pistes de réflexion qui peuvent déboucher sur de nouvelles problématiques, ou aider à reconsidérer le rôle des fortifications dans l'histoire générale des sociétés africaines.

7.1. Synthèse générale

Se fortifier est l'action de se mettre en sûreté soit par l'occupation d'un site naturellement défendu, soit par l'usage de structures construites ou aménagées, soit par l'utilisation d'un site naturel complété par des structures anthropiques. Dans les communautés humaines, l'usage des fortifications plonge ses racines aussi loin que l'on peut remonter dans le temps. La diversité des formes d'expression des fortifications trouve aussi son origine dans différents facteurs tels que : la nature de la menace à laquelle une communauté est soumise, l'environnement dans lequel vit cette communauté et, enfin, les moyens techniques dont dispose cette communauté. Ainsi, nous qualifions de fortifications naturelles les sites dont les propriétés défensives ne sont pas le produit d'une industrie humaine, tandis que les sites qui sont construits ou qui ont été aménagés pour servir d'abris sont qualifiés de fortifications artéfactuelles.

Nous avons vu que les fortifications naturelles sont des lieux qui peuvent servir d'abris temporaires ou permanents parce qu'ils sont difficilement accessibles. Ces lieux peuvent être des falaises, des montagnes, des forêts etc. Même si ces lieux sont inscrits dans le paysage, il est erroné de les qualifier de paysage fortifié. Les fortifications artéfactuelles sont des structures qui sont intentionnellement produites afin de servir de moyen de défense. À cause de leur caractère défensif, ces structures peuvent aussi être qualifiées de structures défensives. Les fortifications artéfactuelles se déclinent en trois sous-catégories : les fortifications végétales à l'instar des barrières de plantes aux propriétés piquantes ou urticantes,

les fortifications excavées telles que les fossés défensifs et les chausse-trappes, et les fortifications construites comme les murailles et les murets.

En Afrique de l'ouest, les recherches ont permis de documenter divers types de fortification, allant des sites refuges, jusqu'aux murailles communément appelés *tata*, en passant par les barrières faites en matériau végétal comme les *sanié* et les *dyasa*. L'état de la recherche en Afrique de l'Ouest nous a conduit à proposer un essai de classification basé sur les caractéristiques intrinsèques des structures. Cette classification peut être considérée comme une première étape vers la construction d'une typologie. La seconde étape nécessitera des recherches supplémentaires qui se porteront sur les caractéristiques extrinsèques de lieux, de temps et de fonctions de chaque catégorie. Au-delà des catégories et des sous-catégories que nous avons proposées, la revue de la littérature nous a permis de mettre en évidence une grande diversité de fortifications en Afrique de l'Ouest. Cette diversité concerne aussi bien les dimensions, les formes que les matériaux utilisés. En l'absence d'un réel corpus de référence pour notre sujet, cette revue bibliographique était plus que nécessaire afin de fixer un cadre nous permettant de faire des analyses comparatives et d'esquisser, si possible, des interprétations. Dans la discussion qui suit, nous ferons souvent appel à des éléments que nous avons évoqués dans la revue bibliographique.

Bien que les recherches archéologiques soient peu nombreuses sur le sujet au Sénégal, elles ont néanmoins contribué à l'étude de quelques sites dans le cadre de travaux de fin de cycle universitaire et seules des recherches supplémentaires pourront révéler l'existence de structures fortifiées plus anciennes car globalement, la chronologie de mise en place des structures étudiées se situe entre le 17^{ème} et la fin du 19^{ème} siècle, au cours de la seconde partie de l'ère atlantique. Le commerce atlantique, qui a continué à se développer durant cette période, et la vie quotidienne des communautés qui vivaient dans la vallée de la Falémé pendant cet ère étaient soumis à l'influence des changements climatiques et environnementaux. Ces derniers rythmaient les cycles agricoles, et les événements tels que la disette ou la famine étaient souvent à l'origine des conflits et des *razzias*. L'alternance des saisons était également un facteur déterminant dans la conduite des activités, que ce soit pour les campagnes militaires ou pour les activités de colportage des marchandises. Les déplacements des caravanes, commerciales et esclavagistes dépendaient donc de ces contraintes climatiques et environnementales. Les saisons des pluies étant généralement destructrices